3,00€ mardi 30 novembre 2021 LE FIGARO – N° 24 036 – www.lefigaro.fr – France métropolitaine uniquement Dernière édition

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

XAVIER BERTRAND

« J'IRAI CHERCHER LA VICTOIRE SUR UNE LIGNE CLAIRE, DE DROITE ET RÉPUBLICAINE » PAGE 4

AFFAIRE EPSTEIN

GHISLAINE MAXWELL, LA DÉRIVE PERVERSE D'UNE RICHE HÉRITIÈRE PAGE 20

PRÉSIDENTIELLE

À la recherche des militants perdus : comment les partis tentent de se réinventer PAGE 6

BREXIT

L'Irlande du Nord sous les feux croisés de Londres et de l'Union européenne PAGE 8

CÉRÉALES

Flambée historique des prix du blé PAGES 26 ET 27

SALON NAUTIQUE

CAHIER SPÉCIAL

CHAMPS LIBRES

- Comment relever le défi de la dépendance des personnes âgées ?
- Les tribunes de Xavier-Laurent Salvador et Hubert Heckmann et de Hervé Mariton
- La chronique de Renaud Girard
- L'analyse de François-Xavier Bourmaud

PAGES 21 À 23

FIGARO **OUI** FIGARO **NON**

Réponses à la question de lundi :
Êtes-vous favorable à l'ouverture d'un débat sur l'autonomie de la Guadeloupe ?

OUI	NON
47 %	**53 %**

TOTAL DE VOTANTS : 214 570

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr

Accès des mineurs à la pornographie : faut-il obliger les fabricants de téléphones et d'ordinateurs à appliquer les filtres parentaux par défaut ?

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO – STRINGER/VIA REUTERS

Joséphine Baker au Panthéon, l'itinéraire d'une Française libre

STUDIO HARCOURT/RMN-GRAND PALAIS VIA AFP

Née en 1925 dans l'Amérique de la ségrégation raciale, la petite fille pauvre est devenue une vedette à Paris. Surnommée la « Vénus noire », la danseuse connaît la célébrité dans les Années folles. Reconnaissante envers la France, cette patriote enflammée s'engage dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Farouchement antiraciste, elle est la sixième femme à avoir les honneurs du Panthéon. PAGES 23, 36, 37 ET L'ÉDITORIAL

Pornographie en ligne : comment protéger nos enfants ?

De plus en plus jeunes, sans contrôle ni limite, les mineurs ont accès à des vidéos aux effets dévastateurs. Instituteurs, magistrats, psychologues sonnent l'alarme sur cette « pornopandémie » pour l'heure incontrôlable.

Ce sont des cahiers d'écolier parsemés d'images pornographiques qui hantent des élèves de CE2 ; une petite fille de 8 ans traumatisée après avoir regardé *Blanche-Neige* sur l'ordinateur familial : le dessin animé avait été *« entrecoupé de scènes de sexe »* ; un enfant de 10 ans qui simule des actes sexuels sur ses petits frères de 7 et 5 ans. Familles, professionnels : de toutes parts proviennent des témoignages alarmants sur l'explosion de l'exposition des enfants à la pornographie. L'interdiction légale des sites X aux moins de 18 ans n'a pas pu l'enrayer, faute de moyens pour l'imposer.

→ **VÉRIFIER L'ÂGE DES CONSOMMATEURS DE PORNO, UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE TECHNIQUE MALGRÉ L'OBLIGATION LÉGALE**

→ **SITES DE RENCONTRE POUR ADOS : UN MONDE SANS FOI NI LOI OUVERT AUX PRÉDATEURS**

→ **VIOLENCES ENTRE ENFANTS, PÉDOCRIMINALITÉ : L'INQUIÉTUDE DES MAGISTRATS POUR MINEURS** PAGES 14 ET 15

Variant Omicron : la grande inquiétude des professionnels du tourisme

Les fermetures de frontières et les suspensions de vols après la découverte du nouveau variant font ressurgir les angoisses dans un secteur du tourisme extrêmement affecté depuis près de deux ans par la pandémie. À la veille des vacances d'hiver, le coup est particulièrement dur pour les voyagistes et pour les compagnies aériennes, déjà très affaiblies.

PAGES 16, 17 ET 30

ÉDITORIAL par Étienne de Montety edemontety@lefigaro.fr

Oser Joséphine

Joséphine Baker, qui entre au Panthéon, n'a évidemment pas le profil classique des grands personnages jusqu'ici honorés dans la nécropole de la République : meneuse de revue, chanteuse, agent de la France libre, vedette internationale, mère fantasque à la tête d'une famille qu'elle a voulue aux dimensions de son cœur. Et pourtant…

Joséphine Baker au Panthéon, c'est la consécration d'une histoire d'amour entre une femme et un pays.

Quand on la félicitait pour son action dans la Résistance ou pour son prestige international qui en faisait l'égale d'un ambassadeur, elle répondait qu'elle ne faisait que rendre à la France ce que celle-ci lui avait donné. Formule admirable d'une petite Américaine aux grands yeux débarquée dans le Montparnasse des Années folles et devenue sa coqueluche par son talent et son entrain. *« Une panthère, un oiseau-lyre et la grâce d'un ange »*, s'écriait Cocteau, enamouré. Elle portait un prénom d'impératrice, Paris fit d'elle sa reine. Elle ne cessa de lui rendre grâce.

Ce que la France lui avait donné tient en quelques mots : un pays étranger à la notion de ségrégation : à Saint Louis (Missouri), Joséphine Baker était une Noire ; à Saint-Germain-des-Prés (France), elle était une artiste. Ce qui choqua éventuellement son époque, c'est sa liberté, l'érotisme qui se dégageait de ses spectacles ; pas la couleur de sa peau. L'insolente n'avait d'ailleurs pas son pareil pour jouer avec les clichés en chantant *Si j'étais blanche*, pour le grand bonheur de son public.

Faire entrer l'universalisme au Panthéon

Cet état d'esprit est aujourd'hui menacé. La France est accusée de racisme. Un fort courant venu d'Amérique veut assigner chacun à sa race, son sexe, prêchant le ressentiment, théorisant la guerre de tous contre tous. Féminine, drôle, engagée, Joséphine Baker est un parfait contre-exemple de ce modèle communautariste – « indigéniste » – dangereux. Oser Joséphine au Panthéon, c'est y faire entrer l'universalisme. Non pour l'inhumer, ainsi que le voudraient ses contempteurs, mais au contraire le défendre et le célébrer, comme l'essence même d'une certaine idée de la France. ■

À vos côtés, sur l'ensemble du territoire, pour la santé de tous.

Le Groupe VYV est un groupe mutualiste (Assurance - Soins et accompagnement - Logement) qui agit au quotidien pour la santé de plus de 11 millions de personnes.

GROUPE VYV Entrepreneur du mieux-vivre

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0I6R1LLI4UF62

M 00108 - 1130 - F: 3,00 €

AND : 3,20 € – BEL : 3 € – CH : 4,20 FS – CAN : 5,70 SC – D : 3,60 € – A : 3,60 € – ESP : 3,20 € – Canaries : 3,20 € – GB : 2,90 £ – GR : 3,40 € – DOM : 3,20 € – ITA : 3,30 €
LUX : 3 € – NL : 3,40 € – PORT.CONT : 3,30 € – MAR : 23 DH – TUN : 4,40 DT – ZONE CFA : 2.400 CFA ISSN 0182.5852

HERMÈS Fit

LE GYMNASE INSOLITE
DES ACCESSOIRES HERMÈS

1ER – 5 DÉC. 2021

BEAUX-ARTS DE PARIS
14, RUE BONAPARTE
PARIS 6E

#HERMESFIT

PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE

HERMÈS
PARIS

HERMÈSFIT : DES COURS DE FITNESS UNIQUES

CARRÉ YOGA

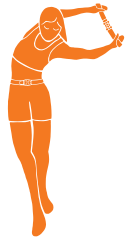

STRETCH'CEINTURE

BOX'N BRACELET

CHAPEAU BALANCE

ATHLÉ'CUIR

HALTÉRO'CHAUSSURE

CHOISISSEZ VOTRE COURS ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE, PUIS RENDEZ-VOUS AUX BEAUX-ARTS DE PARIS POUR CETTE FITNESS CLASS DE 30 MINUTES.

ET BIEN D'AUTRES SURPRISES

MINUTES FOLLES, COMBATS DE POUCES ET HAPPENINGS DE ROLLER DANCING VIENNENT RYTHMER LA JOURNÉE.

À PARTIR DE 18 HEURES, LE RING DE BOXE SE TRANSFORME EN SCÈNE ET ACCUEILLE DES PERFORMANCES ARTISTIQUES, DES CONCERTS ET DES DJ SETS.

ENTRÉE GRATUITE SUR RÉSERVATION
HERMES.COM/HERMESFIT
TENUE DE SPORT RECOMMANDÉE

POSSIBILITÉ D'ENTRÉE SANS BILLET EN FONCTION DE LA CAPACITÉ.
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Bertrand : « J'irai chercher la victoire sur une ligne claire, de droite et républicaine »

Le candidat LR au congrès prône un « changement radical » de politique dès le lendemain de la présidentielle.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARION MOURGUE @MarionMourgue

DROITE Ancien ministre et président du conseil régional des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, est candidat à l'investiture du parti LR pour la présidentielle.

LE FIGARO. – À quelques heures du premier tour, dans quel état d'esprit êtes-vous ? Êtes-vous convaincu d'accéder au second tour ?

Xavier BERTRAND. – Les adhérents veulent-ils affirmer leurs idées ou veulent-ils affirmer leurs idées et également l'emporter ? C'est la question qu'ils auront à se poser au moment du vote. Comme pour toute élection, je me refuse à faire des pronostics. Ce sont les adhérents LR qui feront leur choix. J'ai beaucoup aimé cette campagne, j'ai fait près de 55 déplacements et plusieurs visioconférences. Au total, j'aurai rencontré 14 000 adhérents. J'ai le sentiment d'avoir pu expliquer mes propositions, d'avoir montré la force de mon projet et ma volonté. On a des différences entre les candidats, sur nos parcours et nos propositions, mais la campagne n'a jamais tourné à l'affrontement. On forme une équipe forte et prête à gouverner. Je serai garant d'un projet de droite républicaine qui intégrera les bonnes idées des autres candidats en restant sur ma ligne politique. Le rassemblement se fera avec tous, les candidats comme ceux qui ne le sont pas. Je m'appuierai, bien sûr, sur Christian Jacob, un homme de conviction, solide, et sur l'ensemble de l'équipe dirigeante des Républicains.

Qu'est-ce qui peut convaincre les adhérents de voter pour vous ?

Ma détermination à tourner la page du quinquennat raté d'Emmanuel Macron. Je m'y suis préparé et je suis prêt. Mon projet, sa clarté, sa force. Un projet issu de ma connaissance et de mon respect pour les Français. Un projet de redressement pour redonner espoir et changer radicalement les choses. Ce ne sont pas les sondages qui feront le vainqueur, ce sera un projet répondant aux attentes d'ordre, d'autorité, de respect du travail, de justice et donnant toute leur place aux territoires. Mais soyons clairs, rien ne sera facile, il faudra aller chercher la victoire à la présidentielle. Je le ferai sur une ligne politique claire, de droite et républicaine. Je le ferai en rassemblant tous nos talents. Nous montrerons aux Français qu'il y a une alternative à un second tour Macron-Le Pen ou Macron-Zemmour, dont ils ne veulent en aucun cas.

Qui choisirez-vous, si vous êtes élu, comme premier ministre et comme secrétaire général de l'Élysée ?

L'heure n'est pas à ces discussions mais au rassemblement pour gagner, pour la France et les Français. Quant à ma conception de l'exercice de la fonction, le président doit être le garant de l'unité nationale et de l'action réformatrice. C'est pour cela que je ne ferai qu'un seul mandat. Il doit être aussi un chef d'équipe. L'exercice solitaire du pouvoir ne marche pas, chacun le voit, et ce n'est pas ma nature.

Le climat social et politique se tend en métropole et en outre-mer. Comment arriverez-vous à agir concrètement si vous êtes élu ? On sait qu'une nouvelle équipe a 100 jours devant elle pour agir…

On est aujourd'hui dans une telle situation d'abaissement, de laisser-aller et de démagogie que les Français doivent savoir qu'il y aura tout de suite un changement radical. Dès le lendemain de l'élection, l'équipe sera mise en place et les mesures d'urgence sur le travail et le pouvoir d'achat, la sécurité et la santé seront prêtes à être adoptées. Puis, très rapidement, il faudra engager un véritable changement de modèle de société, tourner la page du centralisme parisien qui est à bout de souffle et s'engager dans La République des territoires. Il y a urgence, la situation de l'outre-mer le montre chaque jour un peu plus.

Comment faire en sorte que le travail paie davantage ?

La valeur essentielle, la clé du redressement du pays, c'est le travail. Je veux mettre en place une prime au travail compensant les charges salariales, pour que tous ceux qui travaillent à temps plein soient assurés de gagner au moins 1500 euros par mois. Je lancerai aussi une grande conférence sociale pour enfin sortir des 35 heures, garantir l'égalité salariale hommes-femmes, développer la participation, améliorer les salaires et les déroulements de carrière. Si on veut relancer le pays, il faut qu'on travaille plus et que le travail paie.

***« Ce ne sont pas les sondages qui feront le vainqueur, ce sera un projet répondant aux attentes d'ordre, d'autorité, de respect du travail, de justice et donnant toute leur place aux territoires »*, affirme Xavier Bertrand.**
FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Les Républicains ont beaucoup parlé immigration et sécurité, en promettant des actions concrètes. Comment éviter qu'elles ne se transforment en belles paroles ?

Par des actes et des actes immédiats ! Dès mon élection, j'abrogerai la circulaire de novembre 2012 qui conduit aujourd'hui à une régularisation des étrangers entrés illégalement chez nous. Il faut supprimer cet appel d'air. Je mettrai fin à l'aide médicale d'État pour tous les adultes. Je lancerai immédiatement une opération nationale de démantèlement des campements sauvages de migrants, où les gens vivent dans des conditions indignes. J'engagerai aussi immédiatement une discussion avec les pays qui ne jouent pas le jeu en refusant de reprendre leurs ressortissants. Et je dénoncerai les accords du Touquet. Aujourd'hui, Boris Johnson se joue de nous, comme il l'a fait dans le dossier de la pêche. Il n'est que temps que la France se fasse respecter. Sur cette base, le dialogue pourra reprendre avec les Britanniques.

L'une des premières préoccupations des Français concerne leur sécurité. Comment leur garantir ce premier droit ?

L'insécurité est effectivement la première des inégalités et une urgence absolue. Je donnerai des instructions très claires aux procureurs pour qu'il y ait beaucoup plus de fermeté dans les réquisitions. Je mettrai en place des peines minimales obligatoires ainsi que des peines de prison de 50 ans incompressibles pour tous les auteurs d'actes terroristes. L'autre urgence, c'est la construction de nouvelles prisons. Dès l'été, les maires seront sollicités afin d'identifier des sites possibles. Je m'appuierai sur le secteur privé afin de réduire les délais et garantir la création de 20 000 nouvelles places avant la fin du quinquennat.

La France peut-elle garder des marges de manœuvre vu son niveau d'endettement ?

Cette question, qui engage notre avenir et celui de nos enfants, doit être au cœur de l'élection présidentielle. C'est pourquoi je demande solennellement au gouvernement de procéder à un audit des comptes publics, pour que la transparence soit totale sur la situation du pays. Les Français ont le droit d'y voir clair sur l'invraisemblable politique actuelle du « quoi qu'il en coûte » pour la réélection du président Macron. Dès ma prise de fonction, j'inscrirai dans la Constitution la règle d'or. Chaque loi de finances devra respecter un objectif clair : réduire la dette à partir de 2025. Grâce aux économies que nous réaliserons, notamment en réduisant le nombre de fonctionnaires, il sera également possible de baisser les impôts et d'investir dans les services publics. La baisse des impôts est dans l'ADN de la droite et nous ne pouvons pas accepter que la France demeure le pays où l'on paye le plus d'impôts et où les besoins de services publics sont de plus en plus criants, comme c'est le cas à l'hôpital.

La question du nucléaire s'est invitée dans la présidentielle. Comment lier urgence et long terme ?

Je lancerai immédiatement la construction de 10 EPR pour garder notre souveraineté nationale et garantir l'approvisionnement. Sous le contrôle de l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN), je veux prolonger la durée d'activité de centrales existantes. Par ailleurs, je suspendrai les projets d'implantation d'éoliennes. ■

CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD @GTabard

Une semaine décisive pour les macronistes

Lancement du cartel macroniste Ensemble citoyens !, désignation du champion LR, officialisation de la candidature d'Éric Zemmour. Les trois événements politiques de cette semaine marquent comme la césure entre une longue précampagne et la campagne présidentielle proprement dite, laquelle ne peut commencer qu'une fois l'affiche complète connue.

Certes, à la fin de cette semaine, il manquera toujours un acteur, et non des moindres : Emmanuel Macron, à la fois sortant et favori, du moins à ce jour, de la compétition qui s'engage. Privilège de la fonction, le chef de l'État peut se permettre de se déclarer aussi tardivement qu'il le souhaite. Cette liberté du calendrier semble aller de soi. Elle n'est en pas moins un signe de bonne santé politique. Rappelons en effet que c'est dans la semaine équivalente à celle où nous sommes que François Hollande avait été contraint de déclarer forfait. C'était le 1er décembre 2016. Qui aujourd'hui imagine Macron empêché de se présenter ?

La question du chef de l'État n'est pas sa décision mais sa modalité d'entrée en campagne. Ses proches privilégient la stratégie du plan incliné plutôt que celle de la surprise. Autrement dit : le dévoilement progressif d'une évidence. Emmanuel Macron s'inspirera plus du Chirac 2002 que du Mitterrand 1988. Pas question de mettre en scène, comme son prédécesseur socialiste, un vrai faux suspense, alors même que toute la logistique était en place. En revanche, les équipes macronistes ont étudié la séquence où le président élu en 1995 avait répondu de manière presque badine à la maire d'Avignon qui l'avait interrogé de manière également naturelle dans le cadre d'un déplacement dans sa ville : *« Oui, chère Marie-Josée Roig, je suis candidat ; et j'ai voulu le dire au milieu des Français. »* Le scénario 2022 n'est pas encore écrit, et le lieu encore moins choisi, mais c'est cet exemple qui inspire les équipes présidentielles.

> La question du chef de l'État n'est pas sa décision mais sa modalité d'entrée en campagne

Mais, pour être évidente et naturelle, cette annonce devra s'inscrire au terme d'un chemin soigneusement balisé. Le lancement d'Ensemble citoyens !, ce lundi soir, était la première balise. Avec, pour commencer, l'image de la Mutualité. Ce lieu a une force sémantique : souligner la mutualisation des forces macronistes, par-delà les différences de sensibilités et d'ambitions personnelles.

Mais il a surtout une force symbolique : rappeler là d'où tout est parti. Après le lancement d'En marche ! à Amiens en avril 2016, c'est en effet à la Mutualité que celui qui était encore ministre avait fait un pas substantiel vers une aventure élyséenne. Ce 12 juillet 2016, pour la première fois, l'orateur avait laissé ses supporteurs scander « Macron président ».

Le rassemblement de ce lundi précédait le vote des adhérents LR et l'entrée en lice d'Éric Zemmour. Là encore, le calendrier se veut une arme. Pour quelques jours encore, Les Républicains sont dans le temps de la compétition, mais l'approche du dénouement et la bonne tenue de la campagne interne sont susceptibles d'attirer l'attention ; voire de favoriser un frémissement dans l'opinion. Avant cette focalisation médiatique, il fallait donc, pour les macronistes, donner l'image d'une unité déjà réalisée, là où elle est encore à confirmer chez leurs concurrents. Il s'agissait aussi de prouver que, même si elle sera à élargir après la présidentielle, une majorité de gouvernement existe déjà derrière le futur candidat Macron. ■

Malongo®

LA PREMIÈRE MACHINE ENGAGÉE ! POUR UN CAFÉ BIO ET ÉQUITABLE.

eOh

FABRIQUÉE EN FRANCE

DOSES EN PAPIER NATUREL

RECYCLABLE

GARANTIE 5 ANS

CONÇUE POUR DURER

SAV À DOMICILE

ORIGINE FRANCE® GARANTIE

BVCert.6069363

Scannez pour en savoir plus

À la recherche des militants perdus : comment les partis tentent de se réinventer

L'élection présidentielle grossit les rangs des mouvements politiques, mais ce phénomène cache une lente érosion.

DINAH COHEN @DinahCohen
ET JEAN CITTONE @JCittone

MILITANTISME Le rendez-vous est donné dans un café chic du 16e arrondissement de Paris. En ce lundi matin, plusieurs dizaines de militants aux cheveux gris ont pris de leur temps pour écouter leur favori. Devant eux, Michel Barnier, en lice pour le congrès des Républicains, souligne avec insistance leur rôle dans cette campagne interne. « *Il faut que chacun des adhérents que vous êtes mesure la gravité de la situation et la responsabilité qui en découle* », affirme-t-il. En face du prétendant à l'Élysée, l'attention est totale. Le soutien aussi. Il y a longtemps que les adhérents n'avaient pas autant été mis au centre du jeu, et chacun est fier de rappeler son attachement au parti.

« *Je suis encartée depuis cinquante ans* », se félicite ainsi Béryl, 70 ans. « *Même s'il y a eu des périodes où j'ai douté, je n'ai jamais quitté mon parti. C'est trop facile quand tout le monde se barre et revient quand ça va mieux* », sermonne-t-elle. Issue d'une « *famille gaulliste* », la militante évoque avec nostalgie ses années partisanes. « *Les jeunes ne sont plus du tout éduqués de cette façon-là, ce genre d'engagement disparaît* », déplore cette adhérente.

Les chiffres semblent lui donner raison. En huit ans (2013-2021), la part des Français ne se disant proches d'aucun parti est en effet passée de 8 à 31 %, comme le montre une étude de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès. Des statistiques qui se confirment au regard de l'évolution du nombre d'adhésions dans les partis ces dernières années.

Si l'heure est aux réjouissances au sein des Républicains – le nombre d'encartés est passé de 79 181 à 139 918 en vue du congrès –, cette hausse cache de longues années de baisse. Au 31 décembre 2015, soit un an avant la primaire de la droite, le parti revendiquait 238 308 adhérents. Le chiffre atteint même les 330 000 encartés entre 2008 et 2012. La même tendance s'observe au Parti socialiste, où seuls 22 480 adhérents à jour de cotisation ont participé à la désignation d'Anne Hidalgo le 14 octobre dernier. En 2016, plus de 100 000 répondaient encore présents.

Dynamités par l'apparition surprise d'Emmanuel Macron, venu il y a quatre ans dépasser le clivage droite gauche, les deux bords de l'échiquier politique ont été amputés d'une bonne partie de leurs troupes et peinent donc, encore, à se restructurer.

Des tentatives de refondation ont pourtant été faites dès la fin de la campagne. En juillet 2017, Nelly Garnier, conseillère LR de Paris, se voit confier une mission : comprendre comment et pourquoi son parti a échoué, alors que François Fillon, grand vainqueur de la primaire, a été éliminé dès le premier tour avec 20,01 % des suffrages.

L'élue mène alors une « *grande consultation militante* ». Dans un rapport de plus de 80 pages, elle détaille les maux et l'état d'esprit des adhérents. Tout y passe : le sentiment de trahison ressenti lorsque des figures de droite – à l'instar d'Édouard Philippe – ont rejoint Emmanuel Macron, le rejet des « *ambitions individuelles* », accusées d'avoir pollué la primaire, le manque de renouvellement dans les instances du parti, la volonté de ne pas être « *que des colleurs d'affiches* »… La charge est lourde et appelle à une profonde remise en question de l'institution militante. Mais personne ne s'en saisit véritablement.

Un militant socialiste colle des affiches politiques, en octobre, à Volx (Alpes-de-Haute-Provence). LAURENT COUST / COLLECTIF DR

Sur le terrain, des figures locales partagent pourtant les mêmes diagnostics. Au contact quotidien des Français, des élus de droite évoquent l'absence « *d'idéologie claire pour guider le parti qui suscitait auparavant l'adhésion* ». Selon eux, « *si vous demandez à un adhérent ce que c'est d'être de droite, personne ne pourra vous répondre* ». Idem à gauche, où un député de longue date explique comment sa famille politique a été « *atrophiée à la tête et à la base en 2017* ». « *On a perdu à la fois nos militants et nos leaders. On a subi une difficulté majeure qu'a été la confusion. Emmanuel Macron étant issu d'un gouvernement socialiste, se tourner vers lui n'est pas apparu comme un reniement pour nos militants qui se sont sentis libres d'y aller,* déplore-t-il. *Aujourd'hui, dire à des jeunes d'adhérer au PS, c'est comme leur demander d'aller sur Mars.* » Une difficulté dont témoigne également Emma Rafowicz, secrétaire nationale chargée de la mobilisation des jeunes. Elle regrette qu'il y ait « *une perte de pertinence des partis politiques à cause d'un décalage complet avec la société* ».

Pour Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, les partis font les frais d'une remise en question plus générale de la démocratie et du vote. Mais ils payent aussi leur manque « *d'effort en matière d'innovation* ». Selon lui, « *la démarche de rentrer dans un parti, c'est un peu passé culturellement. Ça servait d'organisation de socialisation dans une France qui n'est plus celle d'aujourd'hui* ». Surtout, les partis sont restés « *très archaïques dans ce qu'ils demandent à leurs militants* », affirme le politologue. Et la population ayant évolué dans sa « *culture politique* », cette dernière ne trouve plus de sens dans le fait de « *venir pour acclamer quelqu'un qui a déjà été choisi* ». « *C'est une requête terrible, puisqu'on vous demande de venir pour qu'à l'image, il y ait du monde. Mais peu de gens ont encore envie de servir de décor de foule dans un meeting* », estime Dominique Reynié, qui formule donc une interrogation. « *Quelle est l'utilité aujourd'hui, pour le citoyen, d'être membre d'un parti ? Il faut les réinventer, avec ce principe clé en tête.* »

> **« La démarche de rentrer dans un parti, c'est un peu passé culturellement. Ça servait d'organisation de socialisation dans une France qui n'est plus celle d'aujourd'hui »**
> DOMINIQUE REYNIÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDAPOL

Au sein d'Europe Écologie-Les Verts, on se félicite d'avoir une partie de la réponse, en défendant une approche différente du militantisme. Le parti est d'ailleurs l'un des rares à enregistrer une hausse, avec 13 215 encartés à son actif, contre environ 5 000 quatre ans plus tôt. Un record a également été atteint récemment avec 122 670 inscrits lors de la primaire ouverte. « *On n'a jamais été un parti de masse,* précise Léa Balage, chargée des mobilisations et des élections. *Il y a un rapport presque personnel entre le parti, la direction et les militants. Notre manière de fonctionner est très horizontale.* »

Selon l'écologiste, la « *valeur cardinale* » du parti doit être « *la cohérence du projet* ». « *On fait ce qu'on dit, il ne faut pas prendre les gens pour des cons. Il faut redonner confiance dans la politique, notamment aux jeunes qui sont très politisés. Il faut leur montrer qu'il y a encore des partis comme ça* », assure-t-elle. Le parti écologiste avait d'ailleurs connu une période de flottement associée à une forte chute des adhésions, passant de 12 435 en 2013 à 5 443 en 2017. « *C'est justement parce que la ligne stratégique n'était plus très claire et parce que certaines personnes agissaient par opportunisme* », fait savoir Léa Balage.

Candidate à la primaire des Verts – arrivée deuxième avec 48,97 % des voix –, Sandrine Rousseau va plus loin. « *Il y a quelque chose à réformer dans le militantisme* », affirme-t-elle, sans pour autant détenir la solution miracle. Pour l'écoféministe, il s'agit de permettre à chacun de « *prendre sa place* » dans un parti. « *Il n'y a pas de politique sans militants. Ils apportent leur temps et leurs bras, mais aussi leurs idées. Il ne faut pas perdre le lien social, le parti doit être aussi un lieu de convivialité et d'échange.* » Selon elle, il s'agit également de préserver les cercles militants des personnes « *trop politisées* », qui finissent par prendre l'ascendant sur les autres. « *Il faut réinventer quelque chose* », plaide encore l'économiste, inspirée par les « *agoras permanentes* » formées par les « gilets jaunes » sur les ronds-points. « *La forme partisane est un obstacle, mais je ne vois pas comment faire sans* », regrette-t-elle toutefois.

Dans la lignée de la démarche d'Emmanuel Macron, un phénomène tend d'ailleurs à s'accroître : celui de la marque politique individuelle. Pour se défaire des carcans partisans, certains politiques optent pour des soutiens davantage organisés autour de leur propre personne, que ce soit par le biais des réseaux sociaux ou de micro-partis. « *Aujourd'hui, de plus en plus de personnalités drainent leur communauté avec des grands systèmes de pensée et une véritable incarnation. Ils invitent à aller vers des formats d'adhésion plus fluides et mobiles* », observe ainsi Nelly Garnier, qui cite par exemple l'ancien socialiste Raphaël Glucksmann, très actif sur les réseaux sociaux, ou Sandrine Rousseau. « *Ma communauté m'a aidée à faire pare-feu lors des vagues de cyberharcèlement* », témoigne d'ailleurs l'écologiste.

> **« Il n'y a pas de politique sans militants. Ils apportent leur temps et leurs bras, mais aussi leurs idées. Il ne faut pas perdre le lien social, le parti doit être aussi un lieu de convivialité et d'échange »**
> SANDRINE ROUSSEAU, EELV

Mais ce système a lui aussi ses limites. « *Ça donne lieu à des petits barons locaux* », observe un élu LR. « *L'appétence pour le débat public se fait de manière très déstructurée, il faut essayer de le mettre dans une forme de collectif* », plaide un autre. Quant au mouvement La République en marche d'Emmanuel Macron, précurseur de cette tendance, Dominique Reynié s'interroge. « *Que donnera son mouvement après lui ? En 2017, le parti a apporté beaucoup de renouvellement, mais il ne s'est pas implanté d'un point de vue militant. Il s'est hiérarchisé comme les autres et n'a pas eu une approche très différente. La formule magique n'a toujours pas été trouvée* », remarque-t-il.

Ce dernier constat fait ainsi l'objet d'un relatif consensus à travers la classe politique. Si les partis n'attirent plus, ils n'ont pas pour autant perdu leur place. « *Il n'y a pas de démocratie sans organisation politique. C'est ce qui permet de contrôler, de financer, de structurer… Mais il ne faut pas que ces partis soient repliés sur eux-mêmes comme ils le font actuellement* », développe Dominique Reynié. Qu'il s'agisse des militants ou des partis, les deux présentent en effet un intérêt indéniable. Les adhérents sont des relais locaux, une force mobilisable en période électorale ainsi qu'une preuve de la légitimité d'une formation politique. « *Ce sont les forces vives du mouvement. Ils agissent comme un indicateur de dynamique et de forme* », souligne l'eurodéputé du RN, Jean-Lin Lacapelle, pour lequel « *le premier acte militant, c'est prendre sa carte d'adhérent* ».

Les partis mettent quant à eux à disposition des moyens indispensables, ainsi qu'une lisibilité politique mise au service de ceux qui en portent l'étiquette. « *Un parti politique, ce sont des militants, des élus et des moyens pour les campagnes. Ceux qui croyaient que c'était fini, à la Macron, se sont trompés. Il a bénéficié d'un contexte très particulier* », veut croire un cadre des Républicains. « *Le retour de Xavier Bertrand est un autre exemple du fait que l'on a besoin des partis. Mais il ne s'agit pas d'être partisan ou sectaire* », complète-t-il. Lorsque Xavier Bertrand et Valérie Pécresse ont repris leur carte LR pour renforcer leur participation au congrès, l'ancien président socialiste François Hollande en a d'ailleurs profité pour signifier au *Parisien* « *la nécessité de les réhabiliter* (les partis politiques) *pour qu'un vrai débat s'installe au sein de ces mouvements, comme dans le pays* ».

Pour redonner du sens au militantisme partisan, le politologue appelle donc à remettre le parti dans la vie quotidienne, en se livrant à des actions plus associatives et concrètes. « *Il faut que l'engagement de l'adhérent lui apporte une récompense immédiate et conforme à ses valeurs. Qu'il puisse constater le bénéfice de l'action produite, et pas simplement suivre un chef pour qu'il accède, peut-être, un jour, au pouvoir* », détaille le spécialiste.

La question reste en tout cas centrale, d'autant plus qu'à moins de cinq mois de l'élection présidentielle, la menace d'un fort taux d'abstention plane au-dessus du scrutin. « *Il y a des vagues d'adhésion à chaque période électorale* », tente de relativiser Jean-Lin Lacapelle. Mais si les campagnes mobilisent généralement les foules, les défaites ont également l'effet inverse. Et un nouvel échec électoral en 2022 pourrait être celui de trop pour certains partis. ■

L'équipe Jadot fragilisée par l'affaire Nicolas Hulot

Le candidat des écologistes s'est séparé d'un de ses porte-parole, Matthieu Orphelin, soupçonné d'avoir couvert l'ex-animateur.

SOPHIE DE RAVINEL @S2RVNL

EELV Un champ de mines en voie d'explosion. Depuis que Nicolas Hulot est monté sur le ring pour assurer sa propre défense, sur BFMTV mercredi dernier, à la veille de la diffusion par France 2 de témoignages accablants – justifiant l'ouverture d'une enquête judiciaire contre lui pour « *viol* » et « *agression sexuelle* » –, les écologistes révèlent de nouvelles et fortes tensions internes. Samedi soir, une tête est tombée, suscitant un de ces psychodrames dont ce parti est coutumier, celle du député Matthieu Orphelin, qui fut porte-parole de Nicolas Hulot pendant la primaire des écologistes de 2011. Il était, jusqu'à ce week-end donc, celui de l'actuel candidat d'EELV à la présidentielle, Yannick Jadot.

Très proche de l'ancien animateur d'« Ushuaïa », le député devenu un temps macroniste avant un retour sur sa gauche est soupçonné d'avoir su, sans avoir dénoncé. En conséquence, samedi soir à 22h, le directeur de la campagne de Yannick Jadot, Mounir Satouri, a envoyé à l'AFP un communiqué annonçant leur décision de mettre Matthieu Orphelin « *en retrait* ». « *La sérénité nécessaire à l'exercice de ses fonctions n'est plus possible suite aux révélations d'"Envoyé spécial"* », a-t-il été jugé. L'intéressé, prévenu une heure avant, n'a pas bien réagi à cette annonce. Son propre communiqué, publié cette même soirée, en témoigne. Orphelin évoque des « *tensions internes* » à la campagne, écrivant n'être pas « *dupe* » du « *motif utilisé* ». Il y affirme d'ailleurs avoir « *signifié à Yannick Jadot cette semaine* » sa volonté de « *mettre fin* » à ses fonctions, « *compte tenu des difficultés de la campagne et de (sa) non-adhésion à ses choix stratégiques* ». En cause, en particulier : une « *absence de mobilisation sur les jeunes, absence de considération pour la dynamique de la primaire populaire* ». Concernant Nicolas Hulot, Matthieu Orphelin a indiqué n'avoir « *jamais couvert le moindre agissement répréhensible* », assurant aux victimes présumées son « *entier* » soutien. Des propos qu'il devait encore étayer lundi soir sur France 5.

Les ambitions de Rousseau

De fait, les sondages ne décollent pas pour Yannick Jadot, autour des 7 à 8 %. Même si son équipe avance que les Français n'ont pas la tête à la présidentielle, que la campagne n'a pas vraiment démarré et que les sondages patinent aussi pour Jean-Luc Mélenchon (LFI) et Anne Hidalgo (PS), l'ambiance agace les militants, mais aussi des cadres du parti. Une ambiance qui ne fait pas les affaires de Sandrine Rousseau. Si elle a été candidate à la primaire contre Yannick Jadot, avec une amère digestion de sa défaite, l'économiste féministe habituée aux coups d'éclat est aujourd'hui alliée avec lui. Elle ne cache pas son ambition de prendre le parti au prochain congrès de l'automne et avant, espère emporter une circonscription aux législatives, dans les Hauts-de-France ou du côté de ses terres d'origine à La Rochelle (Charente-Maritime). Il lui faut avant cela un bon score à la présidentielle. Elle s'estime capable d'entraîner Yannick Jadot dans une spirale gagnante.

Seulement ce week-end, elle a quelque peu dérapé, à la suite d'un séminaire de ses plus proches soutiens réunis samedi à Pantin (Seine-Saint-Denis). Ils ne s'étaient plus revus depuis leur défaite à la primaire. Les uns et les autres ont publié un mur de post-it sur lesquels étaient inscrits leurs objets de motivations et de rejets. Or des propos hostiles à Matthieu Orphelin ont été écrits sur ces petits papiers colorés, favorables à son départ, pris en photo par Rousseau et publiés sur Twitter. L'intéressé, évidemment, l'a mal pris. « *Je n'avais pas remarqué ces post-it sur Matthieu contre qui je n'ai aucune animosité et je les ai tout de suite retirés pour ne pas lui faire de tort* », a-t-elle indiqué au *Figaro*. Tout de suite cependant, elle a été accusée d'influencer la campagne de Jadot. Si Rousseau juge l'affaire des post-it dérisoire, elle estime cependant que le départ d'Orphelin est « *une bonne chose* ». « *C'est un tournant important de sa campagne qui prenait de l'ampleur*, estime-t-elle. *Il sortait de sa campagne convenue, aussi bien avec son déplacement à Calais en mémoire des migrants morts en mer qu'avec ses propos sur la levée des brevets des vaccins, confirmée par l'actualité…* » Sandrine Rousseau espère que sa présence aux côtés de Jadot sera fructueuse. Elle appelle d'ailleurs la candidate du PS à la rejoindre sur cette base. « *Moi, je dis à Anne Hidalgo : nous rejoindre, ce n'est pas te ranger derrière un mec, mais faire de la politique autrement aussi avec moi !* » ■

Le candidat écologiste à la présidentielle, Yannick Jadot, vendredi avec des salariés en grève du groupe Mulliez à Dourges (Pas-de-Calais).

JAAK MOINEAU/HANS LUCAS VIA AFP

Guadeloupe : début de dialogue tendu

Le ministre des Outre-mer et les syndicats poursuivent leur bras de fer autour du vaccin.

TRISTAN QUINAULT-MAUPOIL
@TristanQM
ENVOYÉ SPÉCIAL À POINTE-À-PITRE (GUADELOUPE)

EXÉCUTIF Au lendemain de son arrivée à la Guadeloupe, Sébastien Lecornu a tenté d'engager le dialogue avec les représentants syndicaux locaux. Au cœur des discussions : le cadre d'application de l'obligation vaccinale des soignants et des pompiers, qui divise les Antilles.

Il a tourné court, lundi, après seulement dix petites minutes de réunion. À la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, le ministre des Outre-mer attendait dès le matin des interlocuteurs. De la fenêtre d'un bureau il pouvait voir une centaine de manifestants se concerter sur une place. Jusqu'à ce qu'une délégation se décide à pénétrer dans le bâtiment, Élie Domota – le syndicaliste qui s'était illustré lors de la grève générale de 2009 – en tête.

Première rencontre avortée

La rencontre a rapidement échoppé sur le refus de l'ex-secrétaire général de l'UGTG et des représentants de deux autres organisations (CGTG et UDFO) de condamner les violences. « *Ça n'aide pas à avoir une conversation claire. Je sais où j'habite, la loi de la République doit s'appliquer ici* », a fustigé Sébastien Lecornu alors que les syndicalistes quittaient la sous-préfecture. Ces derniers ont exigé « *l'arrêt des suspensions des personnels* » non vaccinés et « *la suspension des condamnations des personnes pour les violences* » ainsi qu'un « *plan d'urgence pour la qualification des jeunes* ».

Lors de leur brève rencontre, le ministre des Outre-mer a préféré évoquer les barrages de la nuit précédente en Martinique où « *des individus ont été interpellés parce qu'ils demandaient des faveurs sexuelles* ». La veille, il avait dit ne pas vouloir faire « *d'amalgame entre les revendications exprimées le jour et les voyous de la nuit* ». Tout en prévenant que si « *la main est tendue, ça reste une main de fermeté* ». Après cette première rencontre avortée, le ministre a assuré qu'il restait « *disponible pour négocier* ».

Il devait recevoir lundi après-midi (heure locale) une délégation d'élus locaux. Au-delà de la vaccination, la « *plupart des revendications* » économiques et sociales portées par les syndicats « *concernent les compétences des collectivités territoriales* », a-t-il souligné. Ces collectivités, il souhaite qu'elles prennent leurs responsabilités. Il juge que c'est aux élus guadeloupéens d'aller de l'avant pour faire progresser ces dossiers, sans se retourner en permanence vers l'État. Pas question pour le ministre de céder à toutes les revendications. Une source proche du dossier se félicitait d'une progression, ces derniers jours, du taux de couverture vaccinale des soignants.

Même si la nature de la crise est très différente, Lecornu a en tête le précédent de 2009. « *L'État qui dit oui à tout, tout de suite, qui se fâche avec tout le monde et qui n'arrive pas à trouver une sortie de crise* » n'est pas son modèle, glisse celui qui veut se démarquer de l'attitude de son prédécesseur d'alors, Yves Jégo. D'une façon générale, le ministre critique le regard que porte LR sur la crise antillaise. « *Aucun candidat au congrès LR ne s'est d'ailleurs rendu aux Antilles. Preuve de l'opportunisme qui est le leur dans la récupération de l'actualité* », grince le macroniste qui se sait attendu au tournant. Il n'exclut pas lundi de prolonger sa visite aux Antilles, qui doit normalement le conduire mardi en Martinique avant un retour dans l'Hexagone. ■

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

L'Irlande du Nord sous les feux croisés de Londres et de l'Union européenne

Le spectre d'une reprise des « troubles » a été ravivé par le Brexit et la fragilisation de l'accord de Vendredi saint.

ARNAUD DE LA GRANGE
@arnodelagrange
ENVOYÉ SPÉCIAL À BELFAST

BREXIT Sur certains murs de Shankill, les slogans loyalistes se sont renouvelés. Il y a une autre guerre à mener, la prolongation de celle menée par les anciens. Dans le quartier unioniste qui fait face à celui de Falls, bastion républicain emblématique du conflit, c'est un ennemi de papier que l'on cible et conspue. Ce « protocole » honni, qui menace de creuser le fossé entre l'Ulster et le reste du Royaume-Uni.

Sur un fond de flots azur, une banderole affirme que « *Shankill dit non à une frontière en mer d'Irlande* ». Négocié dans le cadre du Brexit, le protocole nord-irlandais maintient de facto l'Irlande du Nord dans l'union douanière et le marché unique européens. Il s'agit d'empêcher le retour d'une frontière physique sur l'île d'Irlande, qui risquerait de fragiliser l'accord de paix de 1998. Mais il impose de ce fait des contrôles entre la province et la Grande-Bretagne, une rupture de continuité territoriale insupportable pour les militants loyalistes. Une banderole proclame : « *L'accord de Belfast* (appelé aussi "accord du Vendredi saint", NDLR) *a été rompu.* » Un autre panneau se fait plus menaçant. Un militant encagoulé y brandit une kalachnikov et avertit : « *Nos aïeux se sont battus pour notre liberté et nos droits. Pas de frontière sur la mer ou nous continuons le combat.* »

Le spectre d'une reprise des « troubles » a été ravivé par le Brexit. À plusieurs reprises, la fièvre est montée avec une flambée d'émeutes et de déclarations martiales. Ces deux dernières semaines, deux bus ont été incendiés dans des quartiers unionistes de Belfast. Le 7 novembre, dans la banlieue de Newtownabbey, quatre hommes masqués et armés ont détourné un bus avant d'en faire descendre chauffeur et passagers, puis d'y mettre le feu. Des menaces ont aussi été proférées contre des employés des ports de Lane et de Belfast chargés de contrôles sanitaires. La province est-elle au bord de l'embrasement comme certains l'affirment ?

> « Certains rejettent tout en bloc tandis que d'autres sont conscients que le Brexit impose des dispositions particulières »
> ELODIE FABRE, DE LA QUEEN'S UNIVERSITY DE BELFAST

Les deux grands partis unionistes ont condamné les dernières violences. Le chef du DUP (Democratic Unionist Party) Jeffrey Donaldson, a qualifié ces destructions de bus « *d'insensées* ». « *Terroriser la société dans l'espoir de réaliser quoi exactement ?* » a déclaré de son côté le chef du Parti unioniste d'Ulster (UUP), Doug Beattie. Mais d'autres prises de position ont tiré le signal d'alarme. Comme celle du PUP (Progressive Unionist Party), qui a déclaré il y a deux semaines « *ne plus avoir de raison de soutenir l'accord de paix du Vendredi saint* ». Certes, ce parti n'a qu'une base électorale très faible, mais il est considéré comme le représentant politique des paramilitaires, fort notamment des liens étroits avec l'UVF (Ulster Volunteer Force). Pour cette raison, sa signature au bas de l'accord de paix de 1998 avait été déterminante.

L'Irlande du Nord semble pourtant loin d'être un chaudron prêt à exploser. Les incendies de bus sont davantage un aveu de faiblesse qu'une démonstration de force. Ils visent à attirer spectaculairement l'attention alors que les manifestations contre le protocole peinent à ameuter une centaine de personnes. « *La grande majorité de la communauté unioniste ne veut pas entendre parler de violence*, estime Sean Brennan, qui travaille auprès d'anciens militants, et des auteurs d'attentats sérieux seraient sans doute vite dénoncés. *Mais cela n'empêche pas le risque qu'une provocation d'extrémistes qui embrase la situation* ». Le meurtre d'un catholique, par exemple, ou une bombe posée de l'autre côté, en République d'Irlande. Pour Sean Brennan, ces incendies de bus sont d'autant plus fâcheux que les officiers du renseignement militaire sont forcément au courant de cette agitation.

Fin septembre, les quatre principaux partis unionistes ont conjointement demandé que le protocole soit « *remplacé par des dispositions qui respectent totalement la position de l'Irlande du Nord comme une partie intégrante du Royaume-Uni* ». Mais au-delà de cette unité dans le mécontentement, ils sont divisés sur l'approche à adopter. « *Globalement, ils n'acceptent pas qu'on s'oppose à une frontière au sud* (entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, NDLR) *et qu'on en accepte une à l'est* (en mer d'Irlande, NDLR) », commente Elodie Fabre, de la Queen's University de Belfast. « *Et cette différence de traitement qui s'instaure, au sein du Royaume-Uni, crée dans la communauté unioniste un profond sentiment d'insécurité. Mais certains rejettent tout en bloc tandis que d'autres sont conscients que le Brexit impose des dispositions particulières et demandent juste des aménagements au protocole* ». Le DUP, premier parti qui fournit notamment à la province son premier ministre, verrait bien ce protocole disparaître à jamais dans les abysses de la mer d'Irlande. L'UUP a une approche plus pragmatique. Le comble est que le DUP était en faveur du Brexit et qu'il ne veut aujourd'hui en accepter aucune conséquence alors que l'UUP était contre le divorce mais admet qu'il impose certaines contraintes. Lors du référendum de 2016, l'Irlande du Nord a voté à près de 56 % pour le maintien dans l'UE.

56 %
des votes
en Irlande du Nord pour le maintien dans l'UE lors du référendum de 2016

Des militants loyalistes affrontent la police lors d'une manifestation contre le protocole nord-irlandais, le 3 novembre, à Belfast.
C. MCQUILLAN/GETTY IMAGES/AFP

« *Le sentiment d'appartenance au Royaume-Uni est affaibli, les unionistes ont l'impression d'en faire toujours partie et en même temps d'être un peu dehors. Cela touche à leur identité*, explique Paul Nolan, auteur des Northern Ireland Peace Monitoring Reports, *et la question du détournement du commerce, avec des flux est-ouest* (avec la Grande-Bretagne) *diminuant au profit de flux nord-sud* (avec Dublin) *ajoute au sentiment d'insécurité. Ils se disent que si l'unité économique avec la République d'Irlande progresse, l'unité politique finira immanquablement par suivre…* » Ce « détournement » est d'ailleurs l'une des grandes raisons invoquées par Londres pour dénoncer les effets pervers du protocole et menacer de recourir à l'article 16. Certains estiment que Boris Johnson avait sous-estimé les conséquences du protocole. D'autres, comme son ancienne éminence grise Dominic Cummings, affirment qu'il l'a signé pour « *réaliser le Brexit* », avec la ferme intention de ne jamais respecter cet engagement…

> « C'est plutôt Londres qui pousse les unionistes à se radicaliser contre le protocole que l'inverse »
> PAUL NOLAN, AUTEUR DES NORTHERN IRELAND PEACE MONITORING REPORTS

Nombre d'observateurs estiment que Londres instrumentalise la menace pour faire pression sur l'Europe. « *C'est plutôt Londres qui pousse les unionistes à se radicaliser contre le protocole que l'inverse*, explique Paul Nolan, *la question de la Cour européenne de justice, dont Londres fait un casus belli, n'intéresse ainsi personne ici.* » Une étude de l'université de Liverpool, réalisée le mois dernier, a ainsi montré que les dirigeants politiques exagéraient le rejet du protocole par la base unioniste, seulement une personne sur 8 s'en préoccupant réellement et une majorité voyant d'un bon œil les propositions de l'UE. Une autre étude de la Queen's University de Belfast a montré aussi que le soutien au protocole avait augmenté ces derniers mois, passant de 43 % à 52 %.

« *Nous n'avons pas soutenu le Brexit en 2016, car nous savions que cela allait déstabiliser la région, mais nous ne soutenons pas le protocole en l'état, car c'est un mauvais accord qui isole l'Irlande du Nord du reste du Royaume-Uni*, confie au *Figaro* Doug Beattie, qui a pris les rênes de l'UUP en mai dernier. *En revanche, nous reconnaissons la nécessité d'un accord entre le Royaume-Uni et l'UE sur l'Irlande du Nord, mais il faut des dispositions pragmatiques et de bon sens.* » Il estime que les aménagements proposés par la Commission européenne ne vont pas assez loin. « *Pourquoi devrait-on contrôler des produits venant de Grande-Bretagne destinés à rester en Irlande du Nord et non à gagner l'UE ? C'est absurde. Il faut une main moins lourde* », dit-il. Il déplore que les politiciens nord-irlandais n'aient pas été plus associés aux discussions et que la province soit « *prise en sandwich* » entre Londres et l'UE. Il ne s'oppose pas à l'utilisation de l'article 16, mais avec un usage raisonnable. « *C'est une disposition du protocole et cela ne sera pas la fin de tout s'il est utilisé*, dit-il, *mais cela doit être sur des sujets circonscrits, pas pour remettre en question l'ensemble.* » Il estime qu'avec de la bonne volonté, des solutions négociées sont facilement trouvables : « *Il le faut, nous avons un besoin urgent de stabilité.* »

Les négociations entre Londres et Bruxelles doivent reprendre ce vendredi. Malgré un ton plus conciliant des Britanniques depuis quelque temps, leur issue est incertaine. Mais pour Paul Nolan, « *ce qui peut précipiter un jour la réunification irlandaise, ce ne sont pas les changements constitutionnels liés au Brexit, c'est la démographie* (avec la part croissante de catholiques, NDLR) *et une éventuelle indépendance écossaise…* » ■

Les acteurs économiques jouent sur les deux tableaux

DERRIÈRE le Brexit, se profile l'inquiétante « *maladie des taches noires* ». L'Union européenne a imposé une surveillance très stricte des fruits importés d'Afrique du Sud, où le champignon qui grêle citrons et oranges est particulièrement actif. Et s'inquiète de l'importation de fruits moins contrôlés par le Royaume-Uni depuis le Brexit, via l'Irlande du Nord qui garde l'accès au marché intérieur de l'UE.

Pour Seamus Leheny, directeur de UK Logistics, cet exemple montre que les problèmes soulevés aujourd'hui par le protocole nord-irlandais peuvent être résolus de manière très simple. « *Les Européens s'alarment qu'une orange à points noirs arrive à Belfast pour finir par atterrir à Berlin ou Milan, mais il suffit de décider de ne pas importer d'agrumes d'Afrique du Sud en Irlande du Nord, ou de le faire via Dublin. Nous sommes prêts à nous adapter à de nouvelles mesures, mais il faut minimiser les coûts* ». Ce spécialiste de la logistique fait remarquer que l'Irlande du Nord se situe déjà en bout de chaîne, au Royaume-Uni, avec des coûts de fret élevés et que l'on ne peut les alourdir avec trop de paperasses à la « frontière » en mer d'Irlande.

« Faux conflit »

Ministre de l'Agriculture en charge des contrôles, Edwin Poots, un « dur » du DUP, martèle que le protocole « *ne marche pas et ne peut marcher* ». « *Nous n'avons pas besoin de postes frontières qui datent du siècle dernier et on ne veut pas de frontière Est-Ouest*, dit-il au *Figaro*, *on a aujourd'hui les moyens numériques de tracer les produits qui sont aux standards UE et ceux qui doivent rester dans la province.* »

Plus souple, comme la majorité des acteurs de l'économie nord-irlandaise, Seamus Leheny estime qu'il faut conserver le protocole mais en l'améliorant. « *Les propositions européennes montrent que l'on a été écouté mais cela ne va pas assez loin*, commente-t-il, *il faut rendre le protocole le plus invisible possible* ». Les industriels comme les agriculteurs nord-irlandais espèrent gagner sur les deux tableaux : commercer avec fluidité avec le reste du Royaume-Uni et bénéficier de l'accès au marché européen. Les chiffres semblent leur donner raison. Pour les six premiers mois de l'année, les exportations de la province vers la République d'Irlande ont bondi de 61 %, quand celles du Royaume-Uni vers l'Europe ont baissé de 16 %…

Directeur du Northern Ireland Retail Consortium, Aodan Michael Connolly estime que l'UE doit encore « *réduire les frictions entre la Grande-Bretagne et la province* ». « *Il y a un double verrou qui est trop lourd : on demande à des biens qui vont rester en Irlande du Nord d'être aux normes européennes.* » Sont notamment concernés les produits alimentaires « culturels », comme les fameuses saucisses du Cumberland. Et les médicaments, sujet sensible. « *On demande d'appliquer des contrôles qui sont possibles pour un conteneur homogène ou un bateau chargé de céréales qui arrive d'Ukraine*, renchérit Stephen Kelly, directeur de Manufacturing Northern Ireland, *or les camions qui traversent la mer d'Irlande sont remplis de mille biens différents. C'est ingérable.* » Pour l'heure, les problèmes sont minimisés par la « *période de grâce* » étendue par Londres, qui suspend la mise en place complète des contrôles.

Tous ces acteurs économiques, s'ils veulent de nouveaux aménagements au protocole, regrettent un « *faux conflit* » et les positions radicales de Londres. Le droit de regard de la Cour de justice de l'UE sur son application, dont Boris Johnson fait grand cas, n'est ainsi « *absolument pas un problème* » pour eux. « *Les solutions techniques sont simples*, estiment Connolly et Kelly, *mais la volonté politique n'est pas encore là…* » ■ A.L.G. À BELFAST

Enedis a déjà raccordé quatre fois plus de bornes de recharge qu'il n'y a de stations-service.
C'est une sacrée bonne nouvelle.
F HT-020-KV
Illustration 3D : Asile.
Que ce soit sur les routes, les autoroutes ou même en bas de chez vous, Enedis raccorde chaque jour de nouvelles bornes de recharge électrique. Vous en croiserez sûrement une sur votre chemin.
ENEDIS
Bienvenue dans la nouvelle France électrique
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

La France et Israël veulent mettre fin à leur brouille

Les relations entre les deux pays ont été abîmées par des révélations sur l'emploi du logiciel espion Pegasus.

THIERRY OBERLÉ
@ThierryOBERLE
CORRESPONDANT À JÉRUSALEM

Le ministre des Affaires étrangères israélien, Yair Lapid *(ici, avec son homologue britannique, Liz Truss, lundi, à Londres)* doit être reçu par Emmanuel Macron ce mardi à l'Élysée.
HANNAH MCKAY/REUTERS

DIPLOMATIE Emmanuel Macron signifie la fin officielle de la brouille avec Israël en recevant ce mardi à l'Élysée Yair Lapid, le ministre des Affaires étrangères israélien et numéro deux du gouvernement. La fâcherie aura duré plus de quatre mois, le temps nécessaire pour purger en partie le contentieux de l'affaire Pegasus. Ce logiciel espion vendu par NSO, une société israélienne, avec l'aval des autorités, avait permis de placer sous écoute l'un des téléphones portables du président français, ceux de plusieurs membres de son gouvernement, de l'ex-premier ministre Édouard Philippe et de certains conseillers.

Un premier pas diplomatique avait été franchi le 1er novembre à Glasgow, en marge du sommet sur le climat, avec un échange entre le chef de l'État et Naftali Bennett, le premier ministre israélien. Le chapitre se clôt avec la visite de Yair Lapid. Les deux hommes s'apprécient. Ils s'étaient rencontrés lorsque l'un était ministre de l'Économie et l'autre ministre des Finances de Benyamin Netanyahou. Voici deux ans, Emmanuel Macron avait conforté la stature internationale de celui qui était le rival de « Bibi » en l'accueillant en pleine campagne électorale.

Retour en arrière. La formation en juin d'un nouveau gouvernement dirigé par le tandem Bennett-Lapid est prometteuse pour la relation franco-israélienne, qui est relancée rapidement avec des rencontres bilatérales. Mais un mois plus tard, le début de lune de miel se mue en crise avec les affirmations d'un consortium de journalistes internationaux. L'organisation Forbidden Stories révèle que les téléphones portables de dizaines de milliers de personnes de par le monde sont hackés par Pegasus, le programme de NSO. Ce fleuron du high-tech israélien vend son logiciel à des États, qu'ils soient démocratiques, autoritaires ou dictatoriaux, avec l'aval du gouvernement, sans se soucier de son usage. NSO a recruté des hackeurs de l'unité 8200, l'unité militaire d'élite du renseignement électronique de Tsahal pour élaborer le programme. Une fois installé via un virus, il espionne son utilisateur, accédant à ses messageries, ses données, ses sons, ses images. Le succès commercial est immédiat. Il est toutefois terni par le meurtre de l'opposant saoudien Jamal Khashoggi, assassiné et découpé en morceaux au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, après avoir été indirectement pisté par la cyber-arme.

En France, un millier de personnes auraient été visées dont de simples citoyens connus pour leurs prises de position critiquant le régime marocain. Selon Forbidden Stories, le Maroc serait le commanditaire de l'opération, ce que le roi Mohammed VI nie. À Paris, des instructions judiciaires sont diligentées. Elles n'auraient pas abouti officiellement à des preuves formelles de l'implication du royaume marocain, mais l'enquête menée avec l'appui technique de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) progresse. En ce mois de juillet, à l'Élysée, la stupeur se mêle à la colère. Comment réagir ? Qui est responsable ? NSO ? Israël ? le Maroc ?

> « La fâcherie aura duré plus de quatre mois, le temps nécessaire pour purger en partie le contentieux de l'affaire »

Paris entretient des liens étroits à la fois politiques et sécuritaires avec Rabat, qui se mure et s'enfonce dans ses démentis. Les autorités ne seraient pas un client de NSO. Elles dénoncent une « *campagne de dénigrement* » et évoquent une « *manipulation orchestrée depuis l'étranger* ». L'affaire pèse lourdement sur la relation mais elle ne la fige pas comme avec Israël. De passage à Paris, le ministre de la Défense israélien, Benny Gantz, est traité avec une extrême froideur. De son côté, Gérald Darmanin renonce à un déplacement à Tel-Aviv pour une conférence. Embarrassé, Yair Lapid se dédouane en rejetant la responsabilité du scandale sur le précédent gouvernement. Les Français y voient un semi-aveu : la vente du logiciel aurait été validée par les autorités israéliennes. L'étape suivante a pour théâtre le ciel du sud d'Israël à l'occasion d'un exercice d'entraînement international conjoint baptisé « Blue Flag », qui associe l'armée de l'air de Tsahal avec les forces aériennes de sept autres nations dont les États-Unis et la France, présente avec ses Rafale. Paris ne communique pas sur ce sujet de fierté nationale pour l'État hébreu.

Le 22 octobre, Emmanuel Bonne, le conseiller diplomatique d'Emmanuel Macron, reçoit Eyal Hulata, le conseiller à la sécurité nationale de Naftali Bennett et ancien du Mossad. L'heure est aux tractations. Elles aboutissent à un accord. Désormais, les licences d'exportation des logiciels d'espionnage téléphonique exportées par les start-up israéliennes mettent la France sur le même régime que les Américains et les Britanniques. Les numéros en +33 sont bridés en vertu d'une clause particulière.

Le classement, par le ministère du Commerce américain, de NSO sur liste noire favorise également un règlement partiel du différend. Secouée par le scandale, l'entreprise est au bord de la cessation de paiements avec une dette de 450 millions de dollars. Son PDG et cofondateur, Shalev Hulio, avait soutenu dans un premier temps que le président français n'avait pas été ciblé. Il a abandonné son poste pour le confier à Isaac Benbenisti, qui a démissionné au bout de quelques jours après avoir constaté l'ampleur des dégâts financiers. L'État hébreu a, pour sa part, restreint la liste des pays autorisés à acquérir des logiciels espions. Elle passe de 102 à 37 pays répondant aux standards démocratiques. Ironie de l'histoire : quelques mois avant les révélations de Forbidden Stories, la France était en négociation pour acquérir le logiciel Pegasus. ■

La Barbade scelle son divorce avec la reine Elizabeth

Cette île de 430 km², indépendante depuis 1966, est devenue mardi une république en élisant à sa tête la présidente Sandra Mason.

ARNAUD DE LA GRANGE
@arnodelagrange
CORRESPONDANT À LONDRES

CARAÏBES La Couronne perd un joyau exotique. La Barbade, plus connue pour ses plages idylliques que pour son destin politique, devient ce mardi une république, s'affranchissant ainsi de la monarchie britannique alors qu'elle fête ses 55 années d'indépendance. Élue au suffrage universel indirect, la présidente Sandra Mason va devenir chef de l'État à la place de la reine Elizabeth II.

Pour cette transition historique, le prince Charles a fait le déplacement. Dans son discours, celui qui joue depuis longtemps un rôle important dans le Commonwealth devrait dire que l'essentiel des liens entre les deux nations restera inchangé. Il évoquera notamment « *la myriade de connexions entre les peuples des deux pays, à travers lesquelles passent l'admiration et l'affection ainsi que la coopération* ». Une longue histoire, depuis que les premiers bateaux anglais ont abordé l'île, il y a quatre siècles.

Le divorce constitutionnel avait été annoncé en septembre 2020. « *L'heure est venue de dire un vrai adieu à notre passé colonial. Les Barbadiens veulent un chef d'État barbadien* », avait déclaré devant le Parlement Sandra Mason, alors gouverneur générale et donc représentante officielle de la reine d'Angleterre sur l'île. « *Ayant obtenu son indépendance il y a plus d'un demi-siècle, notre pays ne peut nourrir aucun doute sur ses capacités à s'autogérer* », avait-elle ajouté. La Barbade n'a toutefois pas l'intention de distendre les liens avec le Commonwealth, important pourvoyeur de formations et de bourses, et qui offre une plateforme politique plus large. Buckingham avait très sobrement commenté la nouvelle, se contentant de dire que la décision relevait « *des autorités et de la population de la Barbade* ».

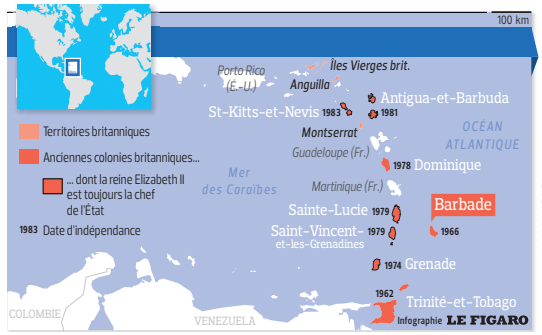

Cet avènement républicain dans le micro-État des Caraïbes, indépendant depuis 1966, fait suite à des années de débats et de campagne. Au cours des vingt dernières années, l'île avait par deux fois déjà annoncé sa volonté de s'émanciper. L'an dernier, le contexte est apparu comme favorable, alors qu'une révision de l'héritage colonial était lancée dans le sillage du mouvement Black Lives Matter. En juillet 2020, le gouvernement avait ainsi annoncé que la statue de Nelson disparaîtrait de la capitale. Certaines voix critiquent d'ailleurs la présence du prince Charles et le fait qu'il se verra décerner la plus haute distinction de l'île, l'ordre de la Liberté (« Order of Freedom »), alors que la famille royale n'a jamais formulé d'excuses officielles pour l'esclavage et les préjudices du passé.

L'île de 430 km² compte quelque 290 000 habitants. Ce paradis touristique est fréquenté par une majorité de Britanniques, d'Américains et de Canadiens. Mais la pandémie de Covid a mis en lumière l'extrême dépendance du pays envers le tourisme. Les restrictions sanitaires viennent d'ailleurs à peine d'être relâchées, le couvre-feu passant de 21 heures à minuit. Le chômage atteint près de 16 % de la population, en hausse de 9 % par rapport aux années précédentes, malgré l'intervention de l'État à grands coups d'emprunts. Nombre d'habitants semblent ainsi plus préoccupés par cette crise que par le statut de l'île.

ALAMY/ABACA

> « L'heure est venue de dire un vrai adieu à notre passé colonial. Les Barbadiens veulent un chef d'État barbadien »
> SANDRA MASON, EN SEPTEMBRE 2020

Ce n'est pas la première fois qu'une ancienne colonie tourne le dos à la monarchie pour devenir une république. Plusieurs terres caraïbes ont ainsi pris le large dans les années 1970, le Guyana en 1970, Trinité-et-Tobago en 1976 et la Dominique en 1978. La Jamaïque a fait part de la même intention, sans pour l'heure concrétiser. Dans l'océan Indien, l'île Maurice s'est émancipée de la Couronne en 1992. Il reste à savoir si cette rupture de la Barbade aura un effet domino. Si le mouvement prenait de l'ampleur, il pourrait fragiliser la famille royale comme le Commonwealth. ■

Les informés
de Jean-François Achilli, du lundi au vendredi à 20h
1h de décryptage et d'analyse de l'actualité
franceinfo: radio . web . tv canal 27
chaque mardi avec LE FIGARO

En Biélorussie, des prisonniers politiques en première ligne

L'opposition au dictateur Alexandre Loukachenko se mobilise pour que ces 900 détenus ne tombent pas dans l'oubli.

L'opposante biélorusse Svetlana Tikhanovskaïa, le 24 novembre, au Parlement de Strasbourg. JULIEN WARNAND/AFP

MARIELLE VITUREAU @MVitureau
VILNIUS

EUROPE *« Les prisonniers politiques en Biélorussie ne sont pas uniquement des personnalités connues qui font de la politique depuis des années. »* Tatsiana Khomich, la sœur de l'opposante Maria Kolesnikova, qui a été condamnée à onze ans de prison en septembre dernier, parcourt désormais l'Europe comme représentante du conseil de coordination pour les prisonniers politiques. *« Ils sont aujourd'hui des retraités, des docteurs, des mineurs »*, explique-t-elle d'une voix posée alors qu'elle est de passage à Vilnius. Porter les couleurs nationales – blanc, rouge, blanc – sur une paire de chaussettes ou un foulard suffit pour se retrouver derrière les barreaux…

Créée il y a vingt-cinq ans, l'organisation de défense des droits humains Viasna égrène son décompte quasi quotidien sur les réseaux sociaux. En fin de semaine dernière, ils étaient 888. *« C'est la preuve que même s'il n'y a pas de manifestations dans les rues, la protestation continue »*, explique Marina, membre de l'ONG, réfugiée à Vilnius depuis quelques mois, après avoir été incarcérée à l'automne 2020 pour sa participation aux manifestations.

Depuis le milieu de l'été, le pouvoir biélorusse fait fermer des associations et des organisations caritatives qui aident des handicapés ou assistent des jeunes dans leur recherche d'emploi. Des médias privés opérant notamment sur les réseaux sociaux ont été désignés comme organisations terroristes. *« Si les gens relaient ces contenus sur leurs réseaux sociaux, ils sont considérés comme diffusant de la propagande et des messages extrémistes. Cela signifie que des centaines de personnes sont arrêtées pour cette raison »*, relève Tatsiana Khomich.

> **« C'est la preuve que même s'il n'y a pas de manifestations dans les rues, la protestation continue »**
> MARINA, MEMBRE DE L'ONG VIASNA, RÉFUGIÉE À VILNIUS

En l'espace de onze mois, le nombre de prisonniers politiques a été multiplié par neuf. Alors, pour les soutenir, l'équipe de l'opposante en exil Svetlana Tikhanovskaïa incite tout le monde à leur envoyer des lettres. Gabrielius Landsbergis, le chef de la diplomatie lituanienne, a écrit à Vitalya Bandarenka, une jeune femme de 19 ans envoyée en prison pour avoir manifesté l'année dernière suite aux élections frauduleuses. Par ce geste, il entend faire savoir que le régime biélorusse, bien avant de provoquer une crise migratoire aux portes de l'Europe, a massivement enfermé une partie de sa population. *« En leur exprimant notre solidarité, nous montrons au monde ce que Loukachenko est aussi capable de faire – et ce depuis plus d'un an »*, a déclaré le ministre lituanien aux journalistes. Les lettres envoyées aux détenus sont censurées, elles ne leur parviennent pas toujours. Mais, de manière générale, la correspondance reste possible.

La Lituanie, qui accueille Mme Tikhanovskaïa depuis plus d'un an, soutient pleinement l'action des Biélorusses. *« Avec son attaque hybride aux frontières de l'Europe, qui s'est traduite ces derniers mois par l'afflux de plus de 4 000 migrants illégaux sur le territoire lituanien, Loukachenko cherche à faire oublier le sort des 900 prisonniers politiques détenus à Minsk. Nous ne devons pas le laisser faire. Il faut non seulement intensifier les sanctions contre le régime, mais aussi multiplier les actions de soutien et de parrainage pour empêcher que ces personnes tombent dans l'oubli »*, a déclaré Viktorija Cmilyte-Nielsen, présidente du Parlement lituanien, lors d'une visite la semaine dernière à Paris.

Pour donner plus d'écho à ces initiatives, l'organisation Viasna a lancé Lettres volantes, un musée virtuel dédié aux lettres échangées avec les prisonniers biélorusses. On y trouve les messages qu'ils envoient à leurs proches. Il s'agit d'un matériel précieux pour Marina. *« Elles ne seront pas forcément utilisées comme des preuves pour étayer les atteintes aux droits de l'homme, mais elles seront utilisées comme des documents historiques de la détention d'un nombre très important de personnes »*, explique la jeune femme. *« Pour nous, cette crise, cette situation politique a été engendrée par la violence, la répression sauvage contre la société civile. Il est donc impossible d'imaginer des changements en Biélorussie sans la libération immédiate des personnes détenus, sans résoudre cette situation, car toutes ces personnes sont innocentes »*, souligne Jana Paliashchuk, la coordinatrice de la mobilisation pour les prisonniers politiques dans l'équipe de Svetlana Tikhanovskaïa.

Mercredi dernier, l'opposante était invitée au Parlement de Strasbourg. Face aux eurodéputés, elle a rappelé que *« les prisonniers sont plus nombreux que les membres de cette assemblée »*. Le temps presse, a-t-elle exhorté, rappelant que les dictatures se comportent comme les virus. *« Plus le mal est ignoré, plus il est difficile à traiter à l'avenir. »* ■

EN BREF

Suède: Magdalena Andersson redevient première ministre

Après une rocambolesque élection-démission en l'espace de sept heures la semaine dernière, la chef des sociaux-démocrates suédois, Magdalena Andersson, a été réélue première ministre lundi par le Parlement et va pouvoir devenir officiellement la première femme à occuper le poste dans le pays.

Quatre soldats tués dans le nord du Burkina Faso

Au moins quatre soldats burkinabés ont été tués dimanche lors d'une attaque contre un détachement militaire à Sollé, dans la région du Nord proche du Mali, a-t-on appris lundi de sources sécuritaires. Cette attaque est la troisième en deux semaines contre les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Burkina Faso, en proie à la violence djihadiste depuis 2015.

Migrants : Paris muscle son dispositif

Darmanin, qui met Londres face à ses responsabilités, fait monter en puissance une unité « antipasseurs ».

CHRISTOPHE CORNEVIN @ccornevin

IMMIGRATION La tragédie qui s'est déroulée dans la Manche mercredi dernier, causant la mort de vingt-sept migrants au large de Calais, joue le rôle d'un électrochoc entre Londres et Paris. Ce lundi, après un Conseil de défense présidé par Emmanuel Macron, le ministre de l'Intérieur a annoncé une batterie de mesures visant à muscler encore la lutte contre les réseaux de passeurs. Soucieux de mettre fin à *« l'internationale de l'horreur »*, Gérald Darmanin a annoncé le doublement des effectifs de l'Office central de lutte contre l'immigration irrégulière et l'emploi des étrangers sans titre (Ocriest). Rattachée à la Direction de la police aux frontières, cette structure va passer de 123 à près de 250 agents spécialisés afin de cibler le haut du spectre de la traite des êtres humains.

Sur le modèle de l'Office anti-stupéfiants (Ofast) qui fait ses preuves face aux « narcos », cette nouvelle task force « antipasseurs » sera renforcée par des magistrats et des agents de Bercy pour tracer les réseaux financiers mais aussi des experts en flux maritimes. Dès l'année prochaine, elle disposera en outre de sept antennes régionales à travers la France, dont une à Coquelles, dans le Calaisis. Ce mardi, le garde des Sceaux devrait à son tour annoncer un *« durcissement de l'arsenal pénal »* contre les passeurs.

« En cinq ans, la pression migratoire dans le nord de la France a baissé puisque le nombre des migrants y a été divisé par quinze, a observé Gérald Darmanin. *Cependant, les passages de small boats ont augmenté de 185 % dans la même période, depuis que le tunnel et le port de Calais sont sécurisés. »* Observant que *« moins de 5 % des migrants à Dunkerque, à Calais et à Grande-Synthe posent demande d'asile en France car la plupart veulent aller en Grande-Bretagne »*, ce qui explique la *« faillite »* de la politique de relogement en France, le ministre de l'Intérieur a lancé un appel à l'adresse de Londres. *« Quels que soient nos désaccords, on ne changera pas la géographie,* a-t-il insisté. *Il est dans notre intérêt commun de travailler ensemble pour essayer de résoudre ce problème. Mais il faut être deux pour coopérer. Entre les bonnes intentions affichées en privé et les invectives publiques, il faut sortir du double discours et s'engager dans un travail sérieux. Nous y sommes disposés. »*

Revenant sur la méthode et balayant une proposition de Xavier Bertrand, Gérald Darmanin a prévenu : *« Il ne peut y avoir de remise en cause des accords du Touquet, qui n'ont rien à voir avec l'immigration clandestine car ils avaient été signés à l'origine pour gérer les passages légaux par le tunnel et le port, aujourd'hui devenus quasi infranchissables. »*

Appelant à un *« accord équilibré »*, Darmanin se veut limpide : *« Le Royaume-Uni doit faire sa part du travail. »* Pour cela, il exhorte ses partenaires anglais à *« accepter de rouvrir des voies légales pour les personnes qui peuvent légitimement prétendre accéder à son territoire et qui, faute de routes régulières, mettent leur vie entre les mains de réseaux criminels »*. Les Anglais sont donc priés de rouvrir la possibilité de transferts pour les mineurs non accompagnés présents dans l'Union mais aussi de s'investir plus efficacement dans la lutte contre les réseaux de passeurs.

« Le Royaume-Uni doit sortir du déni, grince-t-on à Paris. *L'activité des passeurs ne s'arrête pas aux côtes de Calais ou Dunkerque. »* Comme l'a rappelé la ministre déléguée Marlène Schiappa, qui a fait le point sur le *« dispositif humanitaire »*, les 2200 repas quotidiens servis aux migrants coûtent 4 millions d'euros par an au budget de l'État. Et 20 millions de plus si l'on considère les 14 446 personnes – dont 2240 mineurs – mises à l'abri en un an. Dimanche, à l'issue d'une réunion européenne à Calais, un avion affrété par l'agence Frontex a été appelé à la rescousse pour détecter les traversées transmanche, tout comme deux hélicoptères et des satellites européens dont les images sont désormais disponibles aux forces de sécurité. Avec une obsession : éviter de transformer la Manche en un cercueil à ciel ouvert. ■

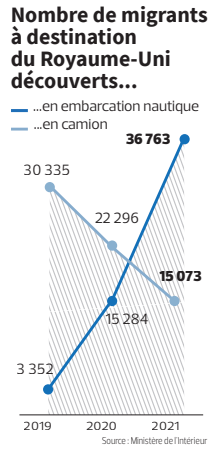

Une embarcation de migrants, escortée par des sauveteurs britanniques, a atteint, le 24 novembre, la plage de Dungeness dans le sud-est de l'Angleterre. BEN STANSALL/AFP

Hérault : 17 ans de combat contre 7 éoliennes

Malgré trois annulations du permis de construire par le Conseil d'État, les mâts ne sont toujours pas démolis.

> Se battre contre les éoliennes est un parcours du combattant, ce que nous découvrons un peu plus avec ce dossier, qui est le plus avancé juridiquement de tous ceux que l'on traite en France
>
> JULIEN LACAZE, RESPONSABLE DE SITES & MONUMENTS

ANGÉLIQUE NÉGRONI
anegroni@lefigaro.fr

JUSTICE La simplification du droit, combat légitime du gouvernement Macron, ne touche visiblement pas tous les domaines. Celui de l'environnement, où des associations se battent contre l'implantation d'éoliennes, a même au contraire atteint des sommets de complexité. Au point d'aboutir à des situations déconcertantes, voire même injustes.

Cela fait ainsi dix-sept ans que Sites & Monuments, au côté de structures locales défendant paysages et espèces sauvages, s'oppose à des éoliennes situées au nord du département de l'Hérault. Sur l'un des points culminants du petit massif volcanique de l'Escandorgue, à quelques encablures de Lodève, sept mâts de 93 mètres de haut ont été installés depuis 2016. Dans ce bras de fer avec le promoteur, qui a démarré dès 2004, lorsque le projet a commencé à voir le jour, les victoires se sont accumulées pour le collectif associatif. Par trois fois, le Conseil d'État a annulé le permis de construire du parc éolien, situé dans un couloir privilégié par les oiseaux migrateurs et sur un site qui accueille un couple d'aigles royaux. Une espèce protégée.

Après cette triple annulation par la plus haute juridiction administrative, le retrait des mâts semblait s'imposer. Il n'en est rien. Dans le cadre d'une procédure qui exige de saisir ensuite le juge civil pour rendre effectif le démantèlement, ce dernier a contre toute attente fait barrage à ce qui semblait évident : après un feu vert donné au retrait des mâts, exigé sous quatre mois en première instance le 19 février dernier, le feu est passé au rouge en appel. *« Les conditions ne sont pas remplies, selon les nouveaux magistrats de la cour d'appel de Montpellier »*, s'étonne Julien Lacaze, le responsable de Sites & Monuments, qui, il y a une semaine, s'est pourvu en cassation.

Zone protégée

Confiant, il estime cocher toutes les cases indispensables pour voir ces grandes pâles – qui ont déjà broyé un aigle juvénile et plusieurs vautours – disparaître du paysage. *« Nous répondons même aux exigences de la loi Macron de 2015 »*, assène-t-il. À l'époque ministre de l'Économie, Emmanuel Macron avait obtenu le vote d'une loi ajoutant une condition à la démolition. Il faut justifier que ces installations sont dans une zone spécialement protégée. En l'occurrence, la montagne. *« Se battre contre les éoliennes est un parcours du combattant, ce que nous découvrons un peu plus avec ce dossier, qui est le plus avancé juridiquement de tous ceux que l'on traite en France »*, souligne le responsable de l'association qui, en premier explorateur de ces contrées juridiques lointaines, en découvre toutes les chausse-trappes…

En cas de jugement favorable à la remise en état du site, ce démantèlement sera le premier obtenu en France, assure Julien Lacaze. Mais en cas de refus, en dépit d'un permis de construire annulé, les pâles pourraient continuer à tourner. Or, à ce jour, elles ne fonctionneraient pas à plein régime afin de protéger les rapaces mais aussi les chauves-souris. Pour Sites & Monuments, c'est bien la preuve que le choix de ce site est parfaitement inapproprié et contestable. ■

EN BREF

Procès Fillon : réquisitoire sévère en appel

Le parquet général de Paris a requis lundi 5 ans de prison dont 1 an ferme (sous bracelet électronique), 375 000 euros d'amende et 10 ans d'inéligibilité à l'encontre de François Fillon, dans le procès en appel des emplois présumés fictifs alloués à son épouse Penelope. Convaincu de la culpabilité de l'ensemble des prévenus, le ministère public a requis 2 ans avec sursis, 100 000 euros d'amende et 2 ans d'inéligibilité à l'encontre de Penelope Fillon, ainsi que 3 ans avec sursis et 5 ans d'inéligibilité contre l'ancien suppléant de François Fillon, Marc Joulaud.
La défense devait plaider dans la foulée du réquisitoire.
En première instance, l'ex-premier ministre avait été condamné à 5 ans de prison dont 2 ferme, 375 000 euros d'amende et 10 ans d'inéligibilité.

Se garer à Paris, un enfer pour les professionnels

Victimes collatérales de la guerre à la voiture menée par la ville, les artisans sont excédés des difficultés de stationnement.

STÉPHANE KOVACS @KovacsSt

TRANSPORTS Quand on met *« plus de deux heures et demie pour venir travailler à Paris »*, qu'on *« tourne pendant trois quarts d'heure pour trouver une place »* et qu'on *« se prend une amende pour avoir dépassé l'horaire d'une minute… on se demande si on va pas prendre la retraite anticipée »*, soupire un entrepreneur. Alors que la mairie de Paris a commencé à supprimer la moitié des 130 000 places de stationnement pour des projets *« d'embellissement de quartiers »* et de *« renaturation en ville »*, artisans et professionnels *« n'en peuvent plus »*. Adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, l'EELV David Belliard reconnaît *« un certain nombre de difficultés »*, mais évoque *« plusieurs pistes d'optimisation à destination des acteurs économiques »*.

C'était une promesse de campagne, rappelle David Belliard : *« Entre 60 000 et 65 000 places »* de stationnement en surface doivent être transformées au cours du mandat : trottoirs élargis, pistes cyclables, espaces végétalisés, terrasses… *« En revanche, nous nous sommes engagés à ne pas supprimer les places de livraison – même si on peut les déplacer,* poursuit-il. *De 9 600 actuellement, elles devraient passer à près de 11 000. L'idée est de basculer le stationnement individuel en sous-sol et de préserver le stationnement en surface pour les handicapés et les artisans et commerçants. »*

Chantiers refusés

En attendant, pour les professionnels ayant au quotidien besoin d'emplacements, comme les artisans du bâtiment, *« c'est devenu l'enfer ». « Je pars vers 6 heures du matin, je ne suis pas à Paris avant 8 h 30,* raconte Marc Audoin, patron d'une entreprise de travaux d'installation d'eau et de gaz, qui habite Meaux, en Seine-et-Marne. *Depuis le Covid, c'est devenu vraiment galère de circuler, de trouver à se garer. N'importe qui se met sur les emplacements de livraison, même les motos. Du coup, les livreurs se mettent en double file, et bloquent tout. Les contraventions, j'en ai au moins une par semaine! Avant, ils connaissaient mon camion, on pouvait s'arranger. Aujourd'hui, il s'agit de faire du chiffre ; on ne nous laisse aucun répit. »* Dans son bilan, le poste « contraventions » pèse de plus en plus lourd : au moins 3 500 euros par an. *« Dernièrement, un de mes gars a pris 5 contraventions, pour un total de 450 euros, en 10 jours,* peste-t-il. *Vous avez beau mettre un papier* "Plombier dépannage urgent" *sur le pare-brise, vous allez prendre une amende. Ou, pire, vous descendez avec tout votre matériel, et il n'y a plus de camionnette! Sans compter le temps perdu et le taxi pour aller à la fourrière… »*

> Ça arrive souvent que je mette plus de temps à me garer que la durée du rendez-vous, quand c'est un devis à faire!
>
> JACQUES LECLERC, TAPISSIER DÉCORATEUR À BOULOGNE

Les dépannages, par conséquent, sont de moins en moins rentables. *« Autrefois, un plombier arrivait à en faire quatre le matin, quatre l'après-midi,* se souvient le chef d'entreprise. *Désormais, s'il en fait trois dans la journée, sans prune, je suis content. De même, je refuse les chantiers dans certains quartiers, comme le Marais ou une partie du 16e ».* Même constat pour Jacques Leclerc, tapissier décorateur à Boulogne : *« J'ai livré dans des coins chics où j'ai dû porter un canapé pendant vingt minutes : plus jamais ça!,* souffle-t-il. *Ça arrive souvent que je mette plus de temps à me garer que la durée du rendez-vous, quand c'est un devis à faire! J'adore mon métier, mais, si c'est juste pour poser une tringle, je dis que je ne peux pas. »*

Les places de livraison ? *« Pour moi, c'est impossible, car je fournis des services,* fait remarquer Émile Ferenczi, à la tête d'Émile et un jardin, basé dans le Val-d'Oise. *Il m'est arrivé de prendre quatre amendes en une journée sur cinq places : j'avais changé comme il se doit toutes les deux heures. J'ai beaucoup de propositions de conception de jardins à Paris, mais l'entretien, désormais, je refuse. »* Près d'*« un quart des entreprises du bâtiment de la métropole répercute régulièrement dans leur devis le coût engendré par les difficultés de stationnement et de circulation,* relève la Fédération française du bâtiment Grand Paris. *Cela a donc également un impact pour les habitants ».*

Outre l'abonnement – 240 euros par an –, *« pour certains professionnels domiciliés à Paris, première et deuxième couronnes, qui donne accès à des avantages tarifaires »*, la mairie, annonce David Belliard, travaille *« sur un système de réservations de place de stationnement, et expérimente des livraisons très matinales (5 h) de commerces, pour que ces places soient libres à 9 heures ».* Sans oublier *« la chasse aux gens qui utilisent les places de livraison de manière indue »*, ce qui est passible d'un PV de 135 euros. ■

LE FIGARO partner en collaboration avec Neuflize OBC

Neuflize OBC met le private equity à la portée des particuliers

Le capital-investissement vise à offrir des rendements attractifs. La banque privée Neuflize OBC a conçu une offre d'assurance vie dont les montants sont investis dans un panel de fonds diversifiés, investissant dans des sociétés non cotées. Elle s'entoure pour cela des meilleurs gérants internationaux dans le domaine.

La politique de taux bas menée depuis des années par les banques centrales des pays développés a eu raison des produits d'épargne, dont la rentabilité est à peine positive. Difficile de faire fructifier son argent dans ces conditions ! Banques, investisseurs professionnels ou particuliers, personne n'est épargné par cette situation préoccupante. Alors que les placements monétaires affichent des rendements quasi nuls, les investisseurs se tournent vers le capital-investissement, plus connu sous son nom anglais *private equity*. Il s'agit de prises de participation, directes ou indirectes, dans des sociétés non cotées en Bourse, avec un rendement annuel moyen qui peut dépasser les 5 %, voire les 10 % à long terme.

Arnaud de Dumast
Directeur général de Neuflize Vie

INVESTIR DANS DES SOCIÉTÉS INNOVANTES

Aux États-Unis, 15 % de l'épargne de la population est placée dans ce type de produits financiers, contre moins de 1 % en Europe. C'est dire si le potentiel est important. Jusque-là réservé aux assureurs et aux grands investisseurs, le private equity attire désormais des particuliers soucieux de faire fructifier leur épargne. Ils ont au passage la satisfaction d'investir dans des sociétés innovantes qui créent de l'emploi. « *Contrairement à des placements très abstraits, par exemple dans des monnaies étrangères ou des matières premières, le capital-investissement offre une exposition directe et concrète à l'économie réelle* », souligne Valentin Pillet, responsable de l'activité Private Equity au sein de la banque privée Neuflize OBC, filiale du groupe néerlandais ABN AMRO. Parmi les sociétés non cotées connues du grand public, on peut citer Ikea, Space X ou le français Doctolib.

L'intérêt des épargnants se vérifie dans les chiffres. Leurs investissements ont bondi de 57 % au premier semestre selon France Invest. La fédération espère drainer 10 milliards d'euros cette année. Le mouvement concerne tout le continent. Le leader mondial du private equity, l'américain Blackstone, a ainsi levé 250 millions d'euros cette année auprès d'épargnants européens qui vont investir dans ses portefeuilles d'actifs privés en immobilier. Dans le cadre de la loi Pacte, un décret du 14 novembre 2019 permet aux contrats d'assurance vie en unités de compte de s'exposer plus largement aux fonds de private equity. Néanmoins, « *peu d'assureurs ont trouvé pour le moment les clés réglementaires, juridiques et commerciales pour proposer des produits attractifs à leurs clients fortunés* », déplore Valentin Pillet.

UNE SOLUTION POUR OPTIMISER LES PERFORMANCES DE SON PORTEFEUILLE

Chez certains clients de banques privées, la part de non-coté peut atteindre 40 %. Le capital-investissement correspond à un profil particulier d'épargnants qui a du temps devant lui, une certaine surface financière et une bonne connaissance des produits financiers. L'investissement dure une dizaine d'années en général, avec la possibilité d'une perte en capital si la performance n'est pas au rendez-vous, notamment en cas de crise économique. Le private equity s'adresse donc à des épargnants aisés en quête de diversification pour une partie de leur argent avec lequel ils sont prêts à prendre un risque, en espérant un rendement plus élevé. Une grande vigilance s'impose en ce qui concerne les équipes de gestion sélectionnées. D'énormes écarts de performance séparent les gérants en private equity. Certains fonds dégagent des rendements supérieurs à 15 % tandis que d'autres perdent de l'argent.

Valentin Pillet
Responsable de l'activité Private Equity au sein de la banque privée Neuflize OBC

Il convient donc de confier son argent à des professionnels ayant fait leurs preuves. L'équipe private equity de Neuflize OBC peut capitaliser sur vingt ans d'expérience en la matière, et propose son offre dans quatre pays. « *Nous avons voulu rendre le private equity accessible dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et nos clients se montrent réceptifs à nos offres* », observe Arnaud de Dumast, directeur général de Neuflize Vie. « *La compagnie d'assurance gère les appels de fonds au fur et à mesure des opportunités, dans le cadre de son mandat. À terme, le montant placé par le client est investi à 100 % dans un fonds diversifié de private equity, alors que la plupart des produits de la place n'intègrent que 70% de private equity et 30 % de liquidités ou d'actions de petites sociétés cotées (small cap)* », explique Arnaud de Dumast. D'où la notion d'offre « pure », sans poche de cash. Offre durable, également, et respectueuse de l'environnement : les gérants sous-jacents suivent tous les principes pour l'investissement responsable des Nations unies ou d'une initiative comparable.

> « Nous sommes une banque patrimoniale et notre politique depuis deux décennies est claire : nous travaillons avec des gérants qui ont fait leurs preuves en délivrant de la performance à tous les stades du cycle économique, même en période de crise. »
>
> VALENTIN PILLET

NEUFLIZE PRIVILÉGIE LA DIVERSIFICATION DES PLACEMENTS

Neuflize OBC met enfin en avant la forte sélectivité de son offre, faisant appel aux « *meilleures équipes mondiales* » et aux grands noms du private equity. « *Nous sommes une banque patrimoniale et notre politique depuis deux décennies est claire : nous travaillons avec des gérants qui ont fait leurs preuves en délivrant de la performance à tous les stades du cycle économique, même en période de crise* », souligne Valentin Pillet. En bon gestionnaire, la banque joue à fond la carte de la diversification. Diversification des équipes, des stratégies, des pays mais aussi des timings d'investissement. La banque propose régulièrement des offres diversifiées, dans des véhicules qui eux-mêmes placeront leur argent sur plusieurs années. Cela permet de constituer un portefeuille en lissant les points d'entrée et donc d'atténuer l'impact des cycles. « *Nous nous exposons notamment au private equity étranger c'est-à-dire, aux fonds investissant dans des sociétés non cotées basées en France et hors de France. Nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier* », insiste Valentin Pillet.

Lancé cette année, le fonds NOBC Private Equity Selection 2021* géré par la société de gestion Equitis Gestion**, conseillé et distribué par Neuflize OBC, a été commercialisé aux « clients avertis » de la banque Neuflize OBC et de Neuflize Vie, pour un engagement minimal de 100 000 euros. Les premiers investissements sont en cours d'engagement. D'autres offres de ce type seront lancées dans les mois qui viennent, pour satisfaire l'appétit d'épargnants désireux de faire fructifier leur épargne en confiant celle-ci à des professionnels aguerris.

* Le fonds NOBC Private Equity Selection 2021 est un fonds professionnel de capital-investissement»t (FPCI) réservé aux investisseurs avertis. Il comporte un risque de perte en capital et s'adresse à des investisseurs souhaitant s'engager sur le long terme.

** Equitis Gestion, société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 02-023, est la société de gestion du FPCI NOBC Private Equity Selection.

Publi-communiqué réalisé par 14HAUSSMANN

Les enfants face à une alarmante «pornopandémie»

Un adolescent regarde des images classées X. Nombre d'acteurs de la santé des jeunes comparent l'exposition à la pornographie à un véritable

De plus en plus jeunes, les mineurs sont exposés à des vidéos dont les effets sont dévastateurs.

STÉPHANE KOVACS @KovacsSt
ET AGNÈS LECLAIR @AgnesLeclair

DES ENFANTS de 7 ans *«qui miment des actes sexuels dans la cour de récré»*. Des dessins *«de pénis avec des gouttes de sperme entre des seins»* sur des cahiers d'écoliers de CE2. Des insultes à caractère sexuel – *«va sucer, espèce de pute»* – qui fusent chez les plus jeunes. L'exposition à la pornographie fait désormais des ravages dès l'école primaire. C'est l'inquiétant constat de Samia Bounouri, infirmière scolaire dans le 93 et secrétaire départementale du syndicat Snics-FSU, qui interpelle les pouvoirs publics sur *«l'urgence d'agir»* pour protéger les enfants avant même l'entrée au collège.

Résultats scolaires en chute libre, isolement, troubles en tout genre. Dans ses consultations, elle se pose désormais systématiquement la question de l'exposition au porno. Comme pour cette fillette de 8 ans qui lui a été envoyée récemment car elle semblait inhabituellement triste. *«Elle m'a confié que c'était peut-être à cause de* Blanche neige et les sept nains. *Sa mère lui avait téléchargé le film sans vérifier et la vidéo était entrecoupée de scènes de sexe.»* Selon cette infirmière responsable de 1800 élèves de la maternelle jusqu'au collège, la crise sanitaire a accentué le phénomène. *«Pendant les périodes de confinement, les écoliers dès le CP se sont vu confier des ordinateurs ou des smartphones pour suivre des cours, récupérer leurs devoirs ou échanger avec leur classe. Pour les occuper, les parents ont aussi eu beaucoup recours aux écrans, parfois sans surveillance. Cela a accentué le risque de visionnage d'images inappropriées ou à des vidéos particulièrement violentes»*, décrit-elle.

À la brigade locale de protection de la famille du commissariat de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) la psychologue clinicienne Anne Parachout est sollicitée plusieurs fois par mois pour des cas d'enfants de moins de 10 ans qui *«passent à l'acte»*. *«J'ai de plus en plus de signalements des écoles pour des enfants en primaire*, indique-t-elle, *issus de tous les milieux.»* Comme ce petit garçon de 10 ans qui a reproduit des scènes de sodomie et de fellation sur ses deux petits frères. *«C'est le plus jeune, 5 ans, qui a tout révélé à l'école. Il y a eu un signalement de l'école et l'enquête de police a révélé que l'aîné avait consulté des sites pornos sur la tablette du père, malgré un logiciel de contrôle parental, et abusé la fratrie. Le second enfant de 7 ans refusait d'en parler tellement il était traumatisé»*, rapporte-t-elle. Selon cette psychologue, à l'origine de l'association Action Ismene, ces visionnages provoquent trois types de réactions chez les plus jeunes. Certains enfants veulent mimer ou reproduire ces scènes, d'autres sont traumatisés par cette *«effraction de leur psyché»* tandis que les troisièmes consultent ces sites de manière compulsive pour assimiler *«des images qu'ils ne comprennent pas»*. Anne Parachout juge que des actions de prévention sont désormais nécessaires dès l'école primaire. *«Au collège, c'est déjà tard*, dit-elle. *Quand je demande à des élèves de 6e qui a déjà vu du porno, la moitié d'entre eux lèvent le doigt.»* Un constat à mettre en lien avec l'âge moyen d'équipement au smartphone, toujours plus précoce.

«Société hypersexualisée»

Le rite du premier téléphone portable au collège a vécu. En moyenne, les enfants reçoivent leur premier smartphone à l'âge de 9 ans et neuf mois, selon l'étude réalisée par Médiamétrie en 2020 pour l'Open (Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique) et de l'Union nationale des associations familiales (Unaf). *«On ne peut pas généraliser mais un nombre croissant d'enfants sont exposés à ces images dès 5 ou 6 ans*, souligne Thomas Rohmer, président fondateur de l'Open. *Mais il ne faut pas oublier que les enfants se font aussi le reflet de la société hypersexualisée dans laquelle on vit, avec une banalisation de la culture porno qui imprègne la publicité, les clips, les vidéos des influenceurs à l'adolescence. Déconstruire ces images chez les enfants dès le plus jeune âge est devenu un enjeu d'éducation prioritaire.»*

«Envoie-moi des nudes (photos dénudées, NDLR)*!»*, réclamait un garçon de 13 ans. *«Ça te dit de baiser avec un mec de 12 ans, petite chaudasse?»*, lui demandait un autre… Actrice de X présente sur plusieurs réseaux sociaux, Nikita Bellucci commençait *«à en avoir marre de faire l'éducation sexuelle des gosses»* : si elle ne reçoit plus guère de messages de mineurs depuis un an, c'est parce qu'elle a décidé de *«faire des captures d'écran»*, et de les *«envoyer systématiquement aux parents»*. *«Le dernier post que j'ai reçu était très choquant*, se souvient-elle. *Un garçon de 11 ans grand maximum m'a envoyé une photo de ses parties génitales, avec "Tu me suces ?". Ce ne sont pas que des préados ; il y a des gamins de 6 ou 7 ans, qui ne regardent pas que la chaîne Gulli ! Chez un marchand de journaux, un mineur ne peut pas acheter une revue porno. Alors pourquoi le laisser accéder à des sites pour adultes ?»* Et de marteler que *«parents, Éducation nationale, réseaux sociaux doivent prendre (leurs) responsabilités»*.

Une exposition toujours plus précoce

«Si on a des questions, on n'a qu'à aller sur YouPorn!» C'est un enfant de 10 ans qui a fait cette remarque à la fin de l'intervention de la sexologue Thérèse Hargot, dans sa classe de CM2. *«De plus en plus jeunes, ils ont engrangé un répertoire de mots sexuels ahurissant!*, s'alarme-t-elle dans *Une jeunesse sexuellement libérée (ou presque)* (1). *Ils n'ont pas encore un poil mais prononcent "zoophilie", "godemiché" et "fellation" – pour ne citer que les termes les plus soft – avec un aplomb désopilant.»* Certains élèves, détaille-t-elle, *«vont jusqu'à se filmer en train de se masturber sur les bancs de l'école pour échanger la vidéo en récréation ou même sur les réseaux sociaux»*. L'exposition des mineurs à la pornographie, *«c'est une forme d'abus sexuel, un viol de l'imaginaire*, commente-t-elle. *On a des générations d'enfants qui sont abusés sexuellement, et cela engendre d'autres abus sexuels. Le schéma le plus courant, c'est un petit frère ou une petite sœur qui va dire que son aîné lui a fait un bisou sur le zizi…»* La thérapeute est aujourd'hui contactée *«quasiment tous les jours»* par des parents affolés, y compris pour des petits de 4 ou 5 ans ! *«Dernièrement, j'ai reçu une fillette de 8 ans, qui pendant trois jours d'affilée avait regardé des centaines d'images et de vidéo pornos sur l'iPad familial. Ça génère un sentiment de culpabilité : l'enfant se sent coupable d'avoir peut-être éprouvé un certain plaisir. Il ne comprend pas comment il peut éprouver une sensation agréable, une excitation sexuelle, alors que ces images le dégoûtent. Alors il y retourne, pour voir si ça fait toujours le même effet. Ça choque, ça dégoûte, mais on regarde : entre la tête, le cœur, le corps, on disjoncte!»* Devant les plus petits, Thérèse Hargot se transforme *«en fée dotée une baguette magique»* : *«Tous me répondent : "Je voudrais qu'on m'enlève toutes ces images de ma tête!". Mais le problème, c'est qu'on ne peut pas les effacer. Elles vont s'estomper, puis, peut-être, réapparaître au moment des premières expériences sexuelles…»*

La première exposition à la pornographie *«arrive de plus en plus tôt, la plupart du temps avant 12 ans, et elle est très souvent involontaire»*, souligne la plateforme gratuite jeprotegemonenfant.gouv.fr. Conseils techniques, contenus d'éducation à la sexualité, ressources pour aider à déconstruire les clichés véhiculés par les films pornographiques… Cet outil mis en ligne en février 2020 à l'attention des parents démunis rappelle qu'un jeune sur deux affirme être tombé sur des premières images pornographiques *«par hasard»*, et *«trop jeune»*. Près d'un quart des jeunes interrogés dit que la pornographie *«a eu un impact négatif sur leur sexualité en leur donnant des complexes»* et 44 % d'entre eux déclarent reproduire des pratiques qu'ils ont vues dans ces vidéos.

Il suffit aussi d'une innocente recherche sur internet pour risquer de tomber sur un site porno : une collégienne qui prépare un exposé sur la Première Guerre mondiale et veut des explications sur les «Poilus», un garçon qui veut tout savoir sur la «Vierge Marie» une fillette qui souhaite adopter une «petite chatte»… *«Dès la fin du primaire, ils vont s'amuser à chercher des mots qui les excitent un peu*, acquiesce Justine Atlan, directrice de l'association e-Enfance. *Des institutrices nous alertent car elles voient des enfants rigoler de contenus choquants à la récréation et avoir des comportements déplacés avec des filles.»*

Retarder l'équipement en smartphone

La psychologue clinicienne Sabine Duflo (2), n'hésite pas, elle, à dénoncer une *«pornopandémie»* et un *«viol psychique»* des enfants. Aux urgences psychiatriques de l'hôpital public Georges-Daumézon, dans le Loiret, elle voit débouler des adolescents *«démolis par des contenus inadaptés»*. *«Après la puberté, le porno représente le modèle de la sexualité. Or, le porno aujourd'hui, c'est la culture du viol voire du viol collectif. Les enfants voient de plus en plus jeunes des scènes de plus en plus trash, des pra-*

Vérifier l'âge des consommateurs de pornographie, un véritable casse-tête technique malgré l'obligation légale

> Aujourd'hui, pour consulter de la pornographie sur internet, il suffit de sortir son smartphone à la récré
>
> MARIE MERCIER, SÉNATRICE LR

TOM KERKOUR @TKerkour

«AVEZ-VOUS *plus de 18 ans ? Oui / Non*» : jusqu'en 2020, cette simple question permettait aux sites pornographiques de classer un internaute comme majeur ou mineur. Cette mince barrière entre les plus jeunes et le contenu sexuellement explicite n'est légalement plus suffisante. Un durcissement des conditions d'accès a été acté par l'amendement Mercier, voté l'année dernière dans le cadre de la loi protégeant les victimes de violences conjugales. Cet amendement prévoyait de contraindre les sites pornographiques à interdire l'accès aux mineurs. Mais, dans les faits, un an après, les sites les plus consultés n'ont toujours pas modifié leurs pratiques. Plusieurs méthodes d'identification ont pourtant été proposées par les parlementaires au moment du vote de la loi.

La première solution envisagée est l'inscription obligatoire d'une carte bancaire. Si ce mode de paiement est accessible dès 16 ans, *«c'est déjà mieux que 8!»*, martèle la sénatrice LR Marie Mercier, qui a porté l'amendement. L'autre option proposée est de soumettre l'inscription à ces sites à un dépôt de pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire… Tout document officiel prouvant que la personne a plus de 18 ans. Dernière piste, le passage par France Connect, la plateforme aujourd'hui utilisée pour se connecter aux sites de l'Assurance-maladie ou des impôts.

En France, l'accès à un site X n'est conditionné pour l'instant qu'à une simple déclaration de majorité.
R. LONGIERAS / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

Contrôle parental

Depuis plus d'un an, la situation reste au point mort pour une raison simple : la plupart des solutions évoquées sont inapplicables ou faillibles. Dans un avis rendu le 3 juin 2021, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a rappelé qu'un système de vérification qui collecte des informations sur l'identité des internautes (CNI, carte bancaire) serait illégal et risqué. *«Une telle collecte de données présenterait, en effet, des risques importants pour les personnes concernées dès lors que leur orientation sexuelle – réelle ou supposée – pourrait être déduite des contenus visualisés et directement rattachée à leur identité»*, alerte le gendarme des données privées. C'est cette même question des données personnelles qui a fait capoter le projet de nos voisins britanniques. Ils souhaitaient eux aussi créer une barrière entre mineurs et pornographie. Un projet finalement abandonné en 2019.

Autre problème de taille : l'utilisation de réseaux privés virtuels (VPN), qui permettent aujourd'hui de se connecter à un site en prétendant être d'un autre pays. Un adolescent peut donc prétendre se connecter depuis l'Espagne pour échapper à la vérification demandée par la France. Si ce système peut sembler technique, une étude de l'entreprise Kaspersky révèle qu'en 2019 un Français sur cinq était déjà équipé d'un VPN. La tranche la mieux équipée est les 16-34 ans (32 %), mais il reste difficile de mesurer précisément l'équipement des plus jeunes.

Le plus efficace reste donc d'utiliser des systèmes de contrôle parental qui bloquent le contenu avant même l'apparition du site pornographique. Des logiciels présents sur les smartphones iOS et Android, ainsi que sur les ordinateurs fonctionnant avec Windows. Une solution temporaire tant que l'obligation légale n'est pas respectée. *«J'ai tout à fait conscience que toutes les lois ont leurs zones d'ombre*, argumente la sénatrice Marie Mercier. *Mais aujourd'hui, pour consulter de la pornographie, il suffit de sortir son smartphone à la récré.»* Aux sites, donc, de trouver la solution : *«Je ne veux pas savoir comment ils se débrouillent, mais ils doivent trouver une solution. La loi, c'est la loi.»* ■

« viol psychique » des enfants. VOISIN/PHANIE

tiques d'une extrême violence envers les femmes, qui ont parfois pour effet de modifier la trajectoire sexuelle. À l'adolescence, des filles envoient des "nudes" à la demande de leur petit copain. Les photos finissent par être partagées par la terre entière. Certaines, soumises à un chantage, acceptent de faire des fellations à un camarade. Elles pensent que c'est la norme à suivre pour obtenir l'attention du garçon. D'autres ont une première relation sexuelle précoce très brutale, vécue de manière traumatisante. Ces pratiques favorisent la dépression et les passages à l'acte suicidaire », avertit-elle.

Face à ce constat, Sabine Duflo plaide pour un équipement en smartphone plus tardif. Une idée également défendue par Marie-Alix Leroy (3), à l'origine du groupe Facebook « Parents unis contre le smartphone avant 15 ans ». *« Beaucoup de parents sont encore dans le déni ou dans l'ignorance des contenus auxquels leurs enfants ont accès. Nous sommes au début d'une prise de conscience »*, estime-t-elle. Le député Bruno Studer (LREM), avec le soutien de la majorité, propose pour sa part de légiférer pour renforcer les logiciels de contrôle parental, encore sous-utilisés. Le texte qu'il vient de déposer prévoit d'obliger les fabricants à installer un système de contrôle parental sur les outils numériques et de proposer à l'utilisateur son activation lors de la première mise en service de l'appareil. Le texte devrait être examiné en janvier à l'Assemblée nationale. En l'adoptant, interpelle-t-il, *« la France deviendrait pionnière »* sur ce sujet. ■

(1) Éditions Albin Michel, 2016
(2) « Il ne décroche pas des écrans ! » Éditions Marabout.
(3) «Protégeons nos enfants des écrans !» Éditions Mame.

Les sites de rencontre pour ados, un monde sans foi ni loi ouvert aux prédateurs

EMMA CONFRÈRE @emmaconfrere

À L'ADOLESCENCE, les jeunes cherchent à faire de nouvelles rencontres, amicales ou amoureuses, et ils n'hésitent pas à flirter avec le danger. Loin des traditionnels Meetic ou Tinder, des dizaines de sites s'adressent uniquement aux internautes âgés de 13 à 25 ans : rencontre-ado.com, adotolerant.fr ou encore nodaron.fr. *« Certains y vont pour se tester, d'autres pour se faire peur mais ce n'est vraiment pas un lieu à conseiller aux jeunes »*, met en garde Justine Atlan, directrice générale de l'association e-Enfance. Surtout, «l'usurpation» d'âge est monnaie courante, des hommes bien plus âgés s'inscrivent pour faire leur «marché» parmi les plus jeunes.

Pour en avoir le cœur net, *Le Figaro* s'est infiltré sur le site qui apparaît en premier dans les résultats de recherche : rencontre-ados.net, créé en 2006. Après avoir entré un prénom, un e-mail, un mot de passe, défini son sexe et sa date de naissance, il faut répondre à un questionnaire sur son apparence : la taille, la corpulence, la couleur des cheveux, des yeux, si l'on a des enfants, si l'on fume ou si l'on boit de l'alcool. Tout est passé au crible, à une chose près : aucune vérification de l'âge ni de l'identité n'est requise. Emma, 13 ans, est maintenant prête à faire de nouvelles rencontres.

Une modération inexistante

Aucune photo n'est affichée sur le profil mais les demandes d'amis affluent par dizaines. Parmi elles, des jeunes hommes d'une quinzaine d'années à plus d'une vingtaine, en tout cas affichés comme tels. L'un d'eux attire l'attention. Il s'agit d'Alex, 25 ans, qui semble plus âgé sur ses photos. *«J'aime bien les jeunes, elles sont faussement innocentes mais c'est pas forcément une préférence, juste un délire »*, précise-t-il dans notre échange. Il rentre rapidement dans le vif du sujet : *« J'aime bien une fille docile, par exemple. Coquine. »* Emma lui rappelle qu'elle a 13 ans. Il en est conscient et va même jusqu'à dire que ce n'est pas *« très très légal »*. Il préfère rester prudent sur ses activités professionnelles mais il finira par avouer qu'il a 38 ans. Sur la cinquantaine de discussions engagées avec les autres profils du site, les trois quarts des «jeunes» hommes font référence au sexe.

Ces quatre dernières années, le site comptabilise plus de 1,8 million de nouveaux inscrits et 200 000 d'entre eux ont été actifs durant ces deux dernières semaines. Alors qu'il faudrait de nombreux modérateurs pour surveiller la plateforme, seuls six bénévoles s'y attellent sur leur temps libre. Parmi eux, Thomas Mester, le fondateur belge de rencontre-ados.net. Ce développeur web a lancé le site lorsqu'il avait 16 ans, il en a aujourd'hui 31. *« Pour être modérateur, on demande une lettre de motivation, mais c'est vraiment pénible comme tâche. Je ne comprends même pas pourquoi les gens le font »*, s'étonne-t-il. Chaque mois, il gagne 2 000 euros de recettes publicitaires, insuffisant pour engager des modérateurs à plein temps. *« Disons que ça rajoute du beurre dans les épinards »*, commente Thomas Mester.

Il y a quatre ans, le fondateur a essayé de mettre en place un système où les utilisateurs ne pouvaient pas ajouter en ami ceux qui avaient plus de cinq années de différence. *« J'ai reçu de nombreux messages d'usagers me menaçant d'aller vers la concurrence »*, mentionne-t-il. Thomas Mester a donc abandonné l'idée de ce critère de sélection, pour éviter la désertion des utilisateurs et le risque de devoir fermer son site.

Aussi les prédateurs ont-ils le champ libre pour leurs activités criminelles… *« On a découvert un pédophile qu'on a banni à vie du site. Il y a eu deux plaintes contre lui mais il revient à chaque fois sous différents pseudos »*, souligne le créateur. Pour lui, rencontre-ados.net est seulement une plateforme d'échanges, à l'instar de Facebook ou Instagram. *« Si un problème doit arriver, il arrivera, que ce soit dans la rue ou sur d'autres sites. Les parents ont raison de s'inquiéter que leurs enfants puissent entrer en contact avec des pédophiles »*, reconnaît-il de manière déconcertante.

Me Laurent Bayon, avocat au barreau de Paris, rappelle que la corruption de mineurs via internet est passible de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende. *« Le simple fait d'envoyer des messages érotiques en cherchant à pervertir la sexualité du mineur est un délit*, stipule-t-il. *Si l'on affichait ce type d'informations sur ces sites, les personnes ne pourraient pas se dédouaner de leurs actes et les victimes seraient au courant de leurs droits. »* Pour lui, une régulation plus forte doit être mise en place afin d'obliger ces sites à vérifier l'identité de leurs usagers. ■

LE CSA, NOUVEAU « GENDARME » DU PORNO

En juillet 2020, la loi sur les violences conjugales rendait illégal, pour un site pour adultes, le fait de se contenter du bouton « J'ai plus de 18 ans » pour donner accès à son contenu. Le texte donnait au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) le pouvoir de mettre en demeure les sites qui ne sécurisent pas suffisamment leur accès. Mais, jusqu'à présent, aucune des actions lancées par des associations pour faire respecter la loi n'a abouti. Début octobre, le tribunal judiciaire de Paris a rejeté la plainte de La Voix de l'enfant et e-Enfance visant à imposer aux fournisseurs d'accès internet (FAI) de couper l'accès à plusieurs sites X. La veille, le décret d'application de la nouvelle loi est tombé. Reste maintenant au CSA, qui s'apprête à fusionner avec Hadopi, à exercer son rôle de « gendarme du porno accessible aux mineurs », tout du moins pour la France. Un travail de titan. Depuis la loi, *« les contours d'un dispositif de restriction d'accès restent très flous. L'impact sur l'accès des mineurs aux contenus pornographiques n'a aucunement évolué depuis cette date »*, pointe Quentin Aoustin, directeur des opérations de Point de contact, la plateforme de signalement de contenus illicites en ligne. Cette dernière a « qualifié » 2 340 contenus pornographiques accessibles aux mineurs en 2020 et 1 500 en 2021. Un chiffre qui donne une estimation basse du phénomène en raison du délai de traitement des signalements. L'ensemble des 3 840 URL traitées concernent 592 noms de domaine, majoritairement localisés aux États-Unis, suivis par la France et les Pays-Bas.

Violences entre enfants, pédocriminalité : l'inquiétude des magistrats pour mineurs

PAULE GONZALÈS
pgonzales@lefigaro.fr

> Par nécessité, les parents ont laissé leurs enfants accéder aux tablettes et téléphones. Avec plus de moyens à disposition, il est normal que les mineurs soient plus exposés
> UN MAGISTRAT

« Quand nous ouvrons un téléphone portable de mineurs, même très jeunes, nous tombons sur des images de nu. Très vite, lorsque se noue une relation amoureuse ou pas, c'est ce que les jeunes s'envoient entre eux. » Ce magistrat de la section des mineurs d'un grand parquet de région parisienne voit, dans cette pratique, l'expression même d'une exposition grandissante des mineurs aux sites pornographiques, sans restriction aucune. *« Ils ont une décomplexion vis-à-vis de la sexualité que nous n'avions jamais connue auparavant »*, affirme-t-il, marqué par la brutalité des propos et des images captées, parfois à l'occasion d'investigation pour d'autres affaires, celles de stupéfiants ou de vol. *« Il est vrai que c'est plus le cas des garçons que des filles »*, reconnaît-il. Au programme de ses audiences à venir, un dossier de viol d'un jeune garçon âgé d'une douzaine d'années sur son frère de quatre ans son cadet, sur fond de rivalité fraternelle.

«Le Covid et le confinement sont passés par-là », rappelle un autre parquetier de la grande couronne parisienne. *« Par nécessité, les parents ont laissé leurs enfants accéder aux tablettes et téléphones. Avec plus de moyens à disposition, il est normal que les mineurs soient plus exposés »*, affirme-t-il, avec prudence cependant. À l'image de Caroline Nisand, procureur d'Évry, qui rappelle que *« exposition ne veut pas pour autant dire passage à l'acte, ou en tout, nous ne pouvons pas établir un lien de causalité directe entre cette exposition à la pornographie et les agressions sexuelles entre mineurs. Dans nos enquêtes, nous pouvons noter un contexte, celui d'une exposition grandissante aux médias et réseaux sociaux et à leurs contenus »*.

En quête de victimes

Les réseaux sociaux sont une porte d'entrée au monde des mineurs pour les pédocriminels toujours en quête de nouvelles victimes. *« En ce moment, Instagram et le jeu vidéo Fortnite reviennent systématiquement dans nos dossiers de corruption de mineurs »*, souligne ce substitut de région parisienne, qui raconte : *« il y a deux semaines, nous avons eu le cas de ce jeune garçon qui avait créé un faux profil de jeune fille pour faire une blague à un de ses amis. Il a été contacté par un pédocriminel dans les deux heures, lui demandant des images. Grâce à un faux rendez-vous, nous avons pu l'arrêter »*, sourit-il, affirmant que les dossiers peuvent être nombreux. *« Sur la douzaine de dossiers de sa prochaine audience collégiale, deux dossiers concernent de la corruption de mineurs »*. Car, rappelle une ancienne juge d'instruction des mineurs, *« la problématique des communautés de délinquants, c'est d'acquérir de la production fraîche pour les plateformes de peer to peer, où ce sont toujours les mêmes qui tournent »*. Pour autant, à Paris, première juridiction de France, le parquet des mineurs ne compte à ce jour que trois dossiers de « sextorsion » en cours d'enquête et confiés à la brigade de Paris des mineurs.

Signe des temps, la coopération internationale s'intensifie : il n'est pas rare que les juridictions, même modestes, reçoivent des demandes notamment du FBI qui, aux États-Unis, a localisé des adresses IP sur le territoire français. *« Nous allons bien évidemment interpeller les individus qui seront alors jugés en France »*, souligne ce substitut, tout de même impressionné d'être soudain en lien avec le FBI. ■

QUAI DES ENCHÈRES
Me Jérôme Duvillard
COMMISSAIRE-PRISEUR, EXPERT AFFAIRE CONCLUE
Journée
EXPERTISE GRATUITE
Jeudi 2 décembre à 14h30
35 rue de Beaune
75007 Paris

© COPYRIGHT Eric Fougere
En présence de
Caroline
MARGERIDON
ACHETEUSE - AFFAIRE CONCLUE
1, avenue Edouard Herriot • 71000 Mâcon
Tél. 03 85 38 75 07 • contact@quaidesencheres.fr
Commissaire-Priseur habilité et judiciaire
INTERENCHERES LIVE
www.interencheres.com/71001

Le nouveau variant continue sa progression

Le Conseil scientifique appelle à renforcer les gestes barrières et à accélérer la vaccination pour freiner la vague épidémique.

DELPHINE CHAYET @DelChayet

COVID-19 Alors que le variant Omicron continue sa progression dans le monde, présentant un risque rehaussé à un niveau « très élevé » par l'Organisation mondiale de la santé, le Conseil scientifique a appelé lundi à freiner de toute urgence la cinquième vague en France. « *Les outils déployés contre le variant Delta seront aussi efficaces contre le nouveau variant* », a expliqué le Pr Arnaud Fontanet, épidémiologiste à l'Institut Pasteur, préconisant le renforcement des mesures barrières (masques, distanciation physique, télétravail, aération…), le recours au tester-tracer-isoler et l'accélération de la campagne vaccinale. Les scientifiques comptent sur la troisième dose de vaccin, dont le rôle est de relancer la production des anticorps en circulation dans l'organisme, pour conférer le meilleur niveau de protection possible contre Omicron.

Le variant, dont le premier cas connu a été détecté le 8 ou 9 novembre en Afrique du Sud, suscite une vague d'inquiétude internationale. Le Japon a fermé lundi ses frontières aux étrangers, tandis que de nombreux pays ont durci leurs conditions d'entrée aux voyageurs provenant d'Afrique australe, au grand dam de ces États. Les ministres de la Santé des pays du G7 ont appelé à une « *action urgente* » de la communauté internationale à l'issue d'une réunion extraordinaire.

Les incertitudes sur la contagiosité et la dangerosité du variant Omicron sont encore grandes. À en juger par l'accélération de l'épidémie en Afrique du Sud, qui anticipe 10 000 contaminations par jour d'ici la fin de semaine, le nouveau venu semble doté d'un fort potentiel de transmission. Mais cette situation est difficilement transposable à l'Europe, a nuancé le Pr Fontanet : « *Omicron est apparu dans un contexte épidémique très calme, à distance de la vague précédente et au sein d'une population peu vaccinée*, souligne-t-il. *On ne sait pas s'il prendra le pas sur un Delta qui circule beaucoup dans un public bien immunisé que ce soit par infection naturelle ou vaccinale* ».

Les données sont également insuffisantes pour évaluer la virulence du variant. Ce week-end, plusieurs médias avaient relayé le témoignage de médecins indiquant avoir soigné des formes peu sévères associées à Omicron. Mais le Pr Yazdan Yazdanpanah, infectiologue à l'hôpital Bichat, juge toute conclusion prématurée : « *Tout dépend des facteurs de risque et de l'âge des individus infectés.* » Le suivi des hospitalisations en Afrique du Sud dans les prochaines semaines devrait fournir une première indication de la dangerosité du variant.

Une accumulation record de mutations

Quant à l'efficacité des anticorps monoclonaux et des vaccins contre cette nouvelle version du Sars-CoV-2, les scientifiques pourront se prononcer dans un délai de deux semaines. Le temps de confronter en laboratoire le sérum de sujets vaccinés à Omicron, pour examiner la capacité neutralisante de leurs anticorps. Dans un deuxième temps, des études en population permettront d'analyser dans les conditions réelles la capacité du variant à tromper l'immunité naturelle ou vaccinale. Leurs résultats devraient être disponibles dans deux mois.

À ce stade, le séquençage rendu public le 23 novembre par les scientifiques sud-africains montre que le variant Omicron présente une accumulation record de mutations, situées sur des zones clés. Cette double configuration crée le doute sur la capacité des anticorps, stimulés par les vaccins pour répondre au virus séquencé en 2020 à Wuhan, à reconnaître son cousin. « *L'immunité induite par le vaccin sera probablement réduite, mais elle ne disparaîtra pas complètement* », rassure le professeur Yazdanpanah. Et ce d'autant plus qu'un autre type de réponse immunitaire, logé au cœur des cellules, n'est pas impacté par les modifications du virus.

Pour le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, la troisième dose est donc une manière de maintenir la protection contre Omicron. « *Le rappel doit être délivré en priorité aux personnes âgées et fragiles* », insiste l'immunologiste. Les fabricants de vaccins ont indiqué lundi qu'ils avaient commencé à tester leurs produits contre le variant. Mais la mise à disposition d'une formule spécifique devrait prendre « *des mois* », a prévenu lundi le PDG de Moderna.

Au-delà de l'Afrique australe, des infections par Omicron ont été détectées du Canada à l'Italie, en passant par l'Allemagne, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni, où six nouveaux cas ont encore été confirmés lundi en Écosse. Le variant n'a pas encore été identifié en France. Plusieurs prélèvements PCR, dont les résultats étaient jugés suspects, ont été séquencés durant le week-end, mais se sont révélés être de fausses alertes. « *La situation est suivie de près par le réseau de surveillance, en particulier à Mayotte et à la Réunion, qui sont plus à risque car plus proches géographiquement* », assure le Pr Yazdanpanah. ■

Un patient reçoit une dose du vaccin Pfizer-BioNTech dans le centre de vaccination de Lyon Gerland, le 27 novembre.

Emmanuel et Brigitte Macron ont reçu leur

Leur dernière – et unique – injection datait de mai dernier. Un an après avoir contracté le Covid-19, et six mois presque jour pour jour après leur vaccination contre le virus, Emmanuel et Brigitte Macron ont reçu ce week-end leur dose de rappel – ainsi que celle contre la grippe. Âgé de 43 ans, le président de la République faisait partie des quelque 19 millions d'adultes éligibles à cette nouvelle piqûre, conformément aux récentes annonces du ministre de la Santé. « *Nous avons tenu ensemble, continuons à rester unis, solidaires et responsables. Pour vous, pour ceux que vous aimez, pour nos soignants, prenez rendez-vous sur santé.fr* », a d'ailleurs exhorté le chef de l'État sur Twitter lundi matin, pour encourager un maximum de Français à suivre son exemple. Il faut dire que l'enjeu est de taille pour l'exécutif, alors que la propagation de la cinquième vague, conjuguée

Les Rencontres du FIGARO

CONFÉRENCE - DÉBAT

IL EXISTE UNE CULTURE FRANÇAISE

À l'occasion de la parution de *Promenades*, un livre sur la culture, Nicolas Sarkozy sera l'invité d'Alexis Brézet et de Vincent Trémolet de Villers, salle Gaveau. L'ancien Président dévoile pour la première fois sa passion pour l'art, explique ses choix culturels et insiste sur la nécessité pour la France d'avoir une politique culturelle ambitieuse comme réponse aux crises.

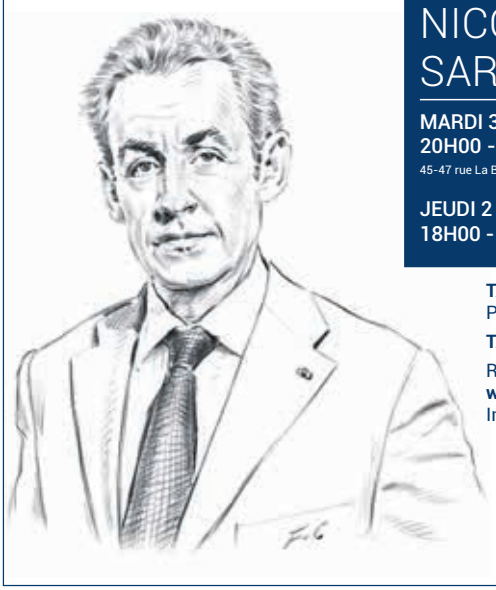

NICOLAS SARKOZY

MARDI 30 NOVEMBRE 2021
20H00 - SALLE GAVEAU
45-47 rue La Boétie, 75008 Paris

JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021
18H00 - CONFÉRENCE EN LIGNE

TARIF SALLE GAVEAU : 25 €
Placement libre

TARIF EN LIGNE : 16 €

Réservez vos places sur
www.lefigaro.fr/rencontres
Informations au 01 70 37 18 18

FIGAROVOX
DESSIN CLAIREFOND

Atténuer la 5e vague grâce aux

TRISTAN VEY @veytristan

C'EST un avertissement que Simon Cauchemez, responsable des équipes de modélisation à l'Institut Pasteur, a choisi de mettre en avant sur ses nouveaux scénarios épidémiques, afin d'éviter tout malentendu : « *La propagation du virus Sars-CoV-2 est difficile à anticiper et la dynamique de l'épidémie peut changer rapidement. Les trajectoires décrites dépendent des hypothèses faites ; si les hypothèses ne se réalisent pas, la dynamique observée pourra être différente des projections.* »

Les derniers travaux diffusés lundi n'échappent pas à cette règle. Pour commencer, ils ne tiennent pas compte de l'émergence du variant Omicron dont on ne connaît encore aucune des propriétés exactes, que ce soit en termes de transmissibilité, de gravité, d'échappement vaccinal et immunitaire. « *Les modèles permettent d'explorer un champ des possibles* », rappelle le chercheur. « *Mais si ce champ est trop large, qu'est-ce que cela nous apporte ? On imagine bien que si le variant échappe complètement aux vaccins, la situation serait très mauvaise, pas besoin de modèle pour cela. C'est bien le variant Delta qui doit nous préoccuper pour le moment.* »

Il n'y a pas de fatalité

Que nous apprennent alors les nouveaux calculs de son équipe ? L'idée est de prendre en compte la perte progressive d'efficacité du vaccin sur l'infection et sur le risque d'hospitalisation et d'évaluer l'intérêt de l'extension du rappel vaccinal. Il montre qu'au rythme « actuel » de progression du virus (estimé entre le 2 et 20 novembre), nous aurions un risque de dépasser très largement le pic de la deuxième vague en février, en atteignant 6 000 hospitalisations quotidiennes (contre moins de 3 000 l'hiver précédent) dans l'hypothèse du scénario le plus pessimiste.

Le rappel vaccinal devrait permettre de compenser la perte d'efficacité des vaccins…

Perte d'efficacité vaccinale, en % (dans le cadre d'un scénario pessimiste)

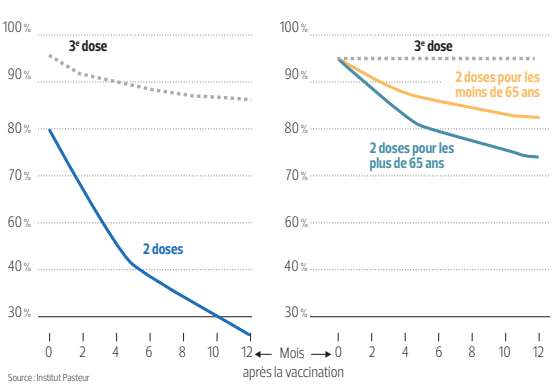

Source : Institut Pasteur

JEFF PACHOUD/AFP

dose de rappel ce week-end

à l'apparition du variant Omicron, fait peser sur le pays la menace d'une flambée des contaminations. Or, à l'approche de Noël, le gouvernement redoute une reprise épidémique qui viendrait ternir les fêtes de fin d'année. Une crainte alimentée ces derniers jours par la contamination du premier ministre Jean Castex, qui a été testé positif la semaine dernière, après avoir été déclaré cas contact de sa fille. Immédiatement placé à l'isolement pour dix jours – il devrait en sortir jeudi –, le locataire de Matignon n'est pas la seule personnalité infectée au sommet de l'État. La ministre déléguée à l'Insertion, Brigitte Klinkert, a elle aussi révélé être concernée. Tous deux se sont toutefois voulus rassurants sur leur état de santé, indiquant qu'ils ne présentaient pas ou peu de symptômes, et qu'ils poursuivaient leurs activités en « distanciel ». A. B.

gestes barrières et au vaccin

Mais il ne s'agit pas d'une fatalité, loin de là. En faisant l'hypothèse que la troisième dose fait remonter au-dessus de 80 % la protection contre l'infection et à 95 % celle de faire une forme grave ; que l'on arrivera à tenir un rythme de 400 000 injections quotidiennes en décembre ; que ce rappel est élargi aux plus de 18 ans cinq mois après la deuxième dose et que l'adhésion est massive (80 % des plus de 50 ans et 50 % des 18-49 ans) ; alors les modélisateurs estiment qu'on pourra réduire le pic par deux environ. Les chercheurs montrent notamment que la réduction du délai de 6 à 5 mois et l'extension aux jeunes adultes procure un bénéfice important sur le plan épidémiologique. « *Plus on réduit la circulation du virus, plus on limite le risque de voir les plus fragiles aller à l'hôpital* » car la protection des vaccins n'est pas de 100 %, commente Simon Cauchemez.

Ces calculs font partie des éléments qui ont poussé l'exécutif à généraliser la politique de rappel vaccinal. Les modèles rappellent aussi que le changement des comportements, c'est-à-dire une plus grande vigilance apportée aux gestes barrières, reste une arme essentielle contre l'épidémie. Ainsi une réduction de 10 % seulement du facteur de reproduction du virus, le fameux paramètre R, permet d'obtenir le même résultat ! « *C'est un message important à faire passer : au-delà des scénarios précis de perte d'efficacité vaccinale, c'est la manière dont nous pouvons réagir collectivement en rehaussant notre niveau de vigilance* », appuie le chercheur. Aération des pièces, port du masque, télétravail, distanciation sociale : la formule est déjà bien connue. Avec un R diminué de 20 %, nous pourrions même à nouveau passer un hiver relativement calme. « *L'arrivée du variant Omicron est certes inquiétante, mais toutes ces mesures de vigilance devraient aussi être efficaces contre lui. Il n'y a aucune raison de s'en priver.* » ■

Mais le respect des gestes barrières reste un facteur déterminant

Admissions journalières à l'hôpital selon la classe d'âge et le respect des gestes barrières (scénario pessimiste)

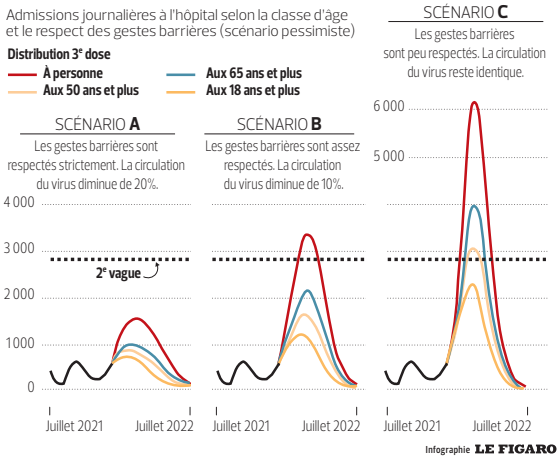

Infographie LE FIGARO

Session extraordinaire à l'OMS pour négocier un futur traité sur les pandémies

ANNE ROVAN @AnneRovan
CORRESPONDANTE À BRUXELLES

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de son intervention durant la session extraordinaire de l'organisation, hier à Genève. CHRISTOPHER BLACK/AFP

AU MOINS y a-t-il une conséquence heureuse au nouveau variant Omicron. Sa détection, la semaine dernière, et l'inquiétude qu'il suscite au niveau mondial semblent être venues à bout des réticences de certains États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant un traité international sur les pandémies. L'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS, réunie depuis lundi en session extraordinaire, devrait entériner au plus tard mercredi la création d'une instance destinée à travailler sur ce cadre contraignant avec pour objectif d'aboutir en 2024.

Preuve de l'importance du sujet, c'est la deuxième fois que l'Assemblée mondiale de la santé se réunit en session extraordinaire. La première session avait été convoquée en urgence en 2006 après le décès d'un ancien directeur général de l'OMS. Et, si ce traité sur les pandémies aboutit, ce sera la deuxième fois que l'OMS se dote d'un cadre contraignant, après celui décidé contre le tabagisme.

La résolution, appelée à être votée dans les prochains jours, propose la création d'« un organe intergouvernemental » chargé de mener les négociations et fixe le champ des discussions à venir. Il s'agirait d'abord d'imposer les échanges d'informations et la transparence aux États membres. Objectif : fiabiliser et objectiver les données de manière à détecter un pathogène émergent le plus tôt possible. Alors que la Chine a fait preuve d'une opacité certaine, il y a deux ans, lorsque les premiers cas de Covid ont été repérés sur son sol, il s'agirait d'inciter les pays à communiquer rapidement les informations utiles dont ils disposent. De ce point de vue, on peut s'étonner des restrictions de vols qu'a eues à subir ces derniers jours l'Afrique du Sud – et ses voisins d'Afrique australe – après avoir fait état de la présence d'un variant préoccupant sur son sol. Le futur traité viserait à prévenir les pandémies, en approfondissant les partenariats entre les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale. En cas de succès, il permettrait surtout un accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics à tous les pays, les plus riches comme les plus pauvres.

Les États-Unis réticents

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé les déséquilibres actuels concernant l'accès aux vaccins contre le Covid-19, alors que « *plus de 80 % dans le monde sont allés aux pays du G20* » et que « *les pays à faible revenu, pour la plupart en Afrique, n'ont reçu que 0,6 % de tous les vaccins* ». « *Nous appelons chaque État membre à soutenir les objectifs de vaccination de 40 % de la population de chaque pays d'ici la fin de cette année et de 70 % d'ici le milieu de l'année prochaine. 103 pays n'ont toujours pas atteint l'objectif de 40 %, et plus de la moitié d'entre eux risquent de le manquer d'ici la fin de l'année, principalement parce qu'ils ne peuvent pas accéder aux vaccins dont ils ont besoin* », a-t-il à nouveau alerté, comme il le fait depuis des mois.

L'idée d'un traité mondial contre les pandémies avait été lancée en novembre 2020 par le président du Conseil européen Charles Michel lors du Forum sur la paix organisé par Paris. Si les Vingt-Sept ont soutenu assez vite cette initiative, la Commission était pour sa part restée en retrait. Au fil du temps, elle a fait son chemin au niveau international, soutenue par le G7, puis par le G20. Pour autant, les États-Unis et d'autres pays, comme le Brésil, semblaient beaucoup plus réticents à voir l'OMS leur imposer un cadre contraignant. « *Pour être clair, les États-Unis ne disent pas* "non" *ou* "jamais" *à la possibilité d'un instrument juridiquement contraignant, une fois que les négociations commencent et que nous travaillons sur le fond. Nous disons simplement que, à ce stade, le libellé de la décision doit inclure les deux options – des instruments juridiquement contraignants et non juridiquement contraignants* », écrivaient-ils dans un document confidentiel récent. Les derniers obstacles ont été levés à la fin du week-end, Washington voyant peu à peu ses derniers soutiens changer de pied face à l'émergence du variant Omicron. « *À la fin, il n'y avait plus que Monaco et la Jamaïque qui défendaient les positions des Américains* », racontait dimanche une source européenne. « *C'est une énorme victoire politique pour l'UE* », se félicitait lundi Charles Michel, auprès d'un groupe de journalistes de la presse européenne. ■

Messi, un ballon pas encore en or au PSG

L'Argentin, qui a reçu lundi soir sa 7e récompense suprême, est toujours en rodage à Paris.

CHRISTOPHE REMISE
@CRemise77

FOOTBALL L'ombre d'un doute. S'il reste une référence mondiale, un joueur toujours plus bardé de Ballons d'Or, Lionel Messi n'est pas encore totalement chez lui à Paris et au PSG. Certes, l'international argentin de 34 ans est *« heureux »* dans la capitale, comme l'expliquait encore récemment son coéquipier et compatriote Angel Di Maria sur RMC. *« Sa famille s'adapte bien, ses enfants se plaisent à l'école. Il a trouvé sa maison* (un appartement de 300 m² à Neuilly-sur-Seine, NDLR). *Il s'adapte bien avec les gens du club. Ce n'est pas facile pour lui, il avait toute sa vie à Barcelone »*, relevait « Fideo », se souvenant que le natif de Rosario a passé 21 saisons au FC Barcelone, débarquant à la Masia à 13 ans. D'autant plus compliqué que Messi n'avait pas prévu de quitter le cocon l'été dernier. Après le sacre argentin à la Copa America, son premier titre majeur avec l'Albiceleste, la « Pulga » prévoyait en effet de signer un nouveau contrat en faveur du Barça et d'entamer une nouvelle saison au Camp Nou. Raté.

Le PSG a vite trouvé les arguments pour le séduire, pécuniers mais pas que. Le tout avec plusieurs de ses proches pour l'accueillir, de Neymar à Di Maria, en passant par Leo Paredes. Charge à Mauricio Pochettino de trouver la bonne formule pour tirer le meilleur de Lionel Messi et de cette équipe de « all stars ». Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas si simple, collectivement mais aussi individuellement, pour Messi.

« Trois rois au sein du même club »

Baladé d'un poste à l'autre, avec un milieu loin d'être aussi technique que celui sur lequel il pouvait s'appuyer au FC Barcelone, le quadruple vainqueur de la Ligue des champions n'a guère impressionné jusqu'ici : 4 buts et 4 passes décisives en 11 matchs, dont trois « assists » à Saint-Étienne, ce dimanche (victoire 3-1). Une prestation à l'image du début de saison de la superstar, décevant, malgré ces statistiques avantageuses. Beaucoup de déchet, de duels perdus, d'imprécisions... Brouillon.

Visiblement, Messi n'est pas encore au top. Et Pochettino n'a pas trouvé la bonne formule. La blessure de Neymar (entorse de la cheville gauche) ne va pas aider en ce qui concerne le chantier de la « MNM », en progrès face à Nantes (2-1) mais insuffisante contre Manchester City (défaite 2-1), notamment du point de vue du repli défensif. *« Je suis d'accord pour courir quand Messi marche, pas de problème. C'est Messi, quand même »*, promettait Kylian Mbappé à *L'Équipe*. Sauf que les trois stars de la ligne d'attaque marchent et traînent des pieds pour se replacer à la perte du ballon. Problématique au plus haut niveau. Rédhibitoire, en fait. On n'ira pas jusqu'à affirmer que le numéro 30 a une mauvaise influence dans ce domaine, mais pas loin...

Charge à Pochettino de faire des miracles de tactique et de management humain. *« Ces trois joueurs peuvent être les rois de n'importe quel club du monde. Mais vous avez trois rois au sein du même club, trois rois avec des besoins différents, qui ont besoin de choses différentes. Mbappé a besoin d'espace pour courir et d'un rythme élevé dans la transition. Neymar a besoin d'avoir le ballon, de le sentir et de le conduire. Messi a peut-être besoin d'un autre tempo dans le jeu. Ce n'est pas facile de combiner tout cela »*, analyse l'ex-coach de Tottenham dans le *Daily Mail*. C'est pourtant la mission qui lui incombe. Messi estime d'ailleurs que cette « MNM » n'a rien à voir avec la « MSN » (Messi, Suarez, Neymar) du Barça, celle qui avait concassé le PSG lors de la fameuse Remontada en 2017 (6-1 en 8es de finale de la Ligue des champions). *« Luis* (Suarez) *est un pur numéro 9, un attaquant de pointe, particulièrement performant dans la surface. Kylian, lui, aime toucher davantage le ballon. Ce sont deux joueurs spectaculaires, mais avec des qualités très différentes »*, décrivait-il dans *France Football*.

Les difficultés de Lionel Messi sont donc d'ordre mental et tactique, peut-être physique aussi. En attendant, Paris semble avoir fait deux pas en arrière en termes d'équilibre et de force collective. Les vice-champions de France marquent d'ailleurs quasiment deux fois moins avec Messi sur le pré depuis le début de saison ! Et certains commencent déjà à douter du bien-fondé de son recrutement. À l'image de l'ancien Parisien Jérôme Rothen. *« Le PSG a fait une erreur en recrutant Lionel Messi »*, affirme-t-il sur RMC.

« Une épine dans le pied »

Et de poursuivre : *« Quand tu recrutes Lionel Messi, tu t'attends à des exploits individuels... qu'on a du mal à voir depuis le début de la saison, et à ce qu'il bonifie ses coéquipiers, ce qu'on ne voit pas non plus. Encore en rodage ? Il n'y a pas de temps, surtout à son âge. Sur les premières semaines, OK, mais on arrive en décembre... »* Il est en effet temps de passer la seconde pour l'international argentin (158 sélections, 80 buts). Surtout que Neymar est out pour six à huit semaines. Le club de la capitale aura encore plus besoin de lui.

Une chose est sûre : s'il a besoin de temps pour s'adapter à Paris et au PSG, pour faire le deuil de ses années barcelonaises aussi, Lionel Messi a encore faim. C'est déjà ça. *« Je suis très heureux d'être là. J'arrive avec beaucoup d'enthousiasme et d'envie. J'ai toujours la même envie de gagner »*, affirmait-il lors de sa première conférence de presse parisienne, rappelant son *« rêve de soulever la Ligue des champions une nouvelle fois »*. Un rêve qu'il caresse depuis 2015, son dernier sacre en C1 avec le Barça. Depuis, Messi a collectionné les désillusions et même les humiliations, face à la Roma, Liverpool, le Bayern ou... Paris.

Pourtant, il n'a plus rien à prouver, lui qui a reçu lundi soir son septième Ballon d'Or au terme d'une saison qui l'a vu remporter la Coupe du Roi et la Copa America (son premier grand sacre avec la sélection argentine), avec en prime le titre de meilleur buteur du championnat d'Espagne. Assez pour devancer Robert Lewandowski (Bayern Munich), Jorginho (Chelsea) et Karim Benzema (Real Madrid) aux yeux des votants et ainsi poursuivre cette ère « Ronaldo-Messi », les deux rivaux ayant trusté tous les Ballons d'Or depuis 2008 à l'exception de l'édition 2018, qui a vu Luka Modric (Real Madrid) consacré. *« Il a eu une année importante dans sa carrière. Gagner la Copa America avec son pays, après tout ce qui lui est arrivé en sélection... Juste pour ça, il le mérite largement »*, jure Di Maria. *« Pour moi, c'était comme une épine dans le pied. C'était le titre qui me manquait »*, soulignait Messi, dans *France Football*, au sujet de la Copa America. Celui qui manque au PSG, c'est la Ligue des champions. La « Puce » renforcerait encore sa légende en aidant son club dans cette entreprise. ■

Lionel Messi a décroché lundi soir son septième Ballon d'Or, malgré un début de saison en demi-teinte avec le Paris SG.
FRANCK FIFE / AFP

Messi sacré pour la septième fois, Benzema échoue au pied du podium

CHRISTOPHE REMISE @CRemise77

LES HONNEURS pour Lionel Messi. Vainqueur de la Copa America avec l'Argentine et de la Coupe du Roi sous les couleurs du FC Barcelone, la superstar argentine de 34 ans a devancé Robert Lewandowski (Bayern Munich) et Jorginho (Chelsea) pour le gain du Ballon d'Or 2021, l'international tricolore Karim Benzema (Real Madrid) échouant finalement à la quatrième marche du podium, devant Ngolo Kanté (Chelsea). Les Parisiens Kylian Mbappé, Gianluigi Donnarumma et Neymar Jr, eux, se classent à la neuvième, dixième et seizième place. Ledit Donnarumma, champion d'Europe avec l'Italie et meilleur joueur de l'Euro 2020, hérite en outre du trophée Yachine, récompensant le meilleur gardien de but de l'année. Carton plein pour Paris. *« C'est une immense fierté pour le club qu'un de nos joueurs décroche le titre le plus prestigieux et le plus convoité. Leo marque encore un peu plus l'histoire du football. Comme tous nos supporters à travers le monde nous nous réjouissons de voir évoluer l'un des plus grands joueurs de tous les temps sous le maillot Rouge et Bleu »*, s'est enorgueilli Nasser Al-Khelaïfi, l'heureux président du Paris Saint-Germain.

Évidemment, c'est surtout pour ses performances avec l'Argentine et son club précédent, celui au sein duquel il a passé 21 ans, le FC Barcelone, que Messi a été récompensé. Un peu comme en 1995, quand George Weah avait hérité du prestigieux trophée sous la tunique de l'AC Milan, alors qu'il avait réalisé des prouesses au cours de la saison 1994-95 avec le club de la capitale, demi-finaliste en Ligue des champions et vainqueur de la Coupe de France et de la Ligue. La boucle est bouclée.

> C'est une grande fierté de remporter cette récompense pour la septième fois
> LIONEL MESSI

Rappelons que Jean-Pierre Papin était, jusqu'ici, le seul joueur à avoir reçu le Ballon d'or en évoluant au sein d'un club français. C'était en 1991, alors que « JPP » défendait les couleurs de l'OM. À jamais les premiers...

Une chose est sûre : cette 65e édition du Ballon d'Or n'a pas fini de faire parler, beaucoup estimant que Lewandowski aurait fait un beau vainqueur après avoir affolé les compteurs avec le Bayern et la Pologne. D'autant que la star du Bayern aurait certainement décroché la timbale l'an dernier, si le trophée avait été attribué. Messi a engrangé 33 points de plus que son dauphin (613 points contre 580) et 153 de plus que Jorginho (460). Il y a un écart plus conséquent avec Benzema (239 pts). *« Je pense que tu l'aurais gagné l'année dernière. Ce n'était pas possible avec la pandémie mais tu mérites de l'avoir chez toi »*, a déclaré la superstar argentine en s'adressant de manière très classieuse à son rival bavarois. *« Je voudrais dire à Robert que c'est un honneur d'être en concurrence avec lui »*, a encore ajouté Messi, qui n'a pas volé son titre. Au-delà de son aura, de la force de l'habitude, le nouveau numéro 30 du PSG a pour lui des statistiques étourdissantes et cette victoire à la Copa America, tournoi qu'il a dominé de la tête et des épaules. *« C'est une grande fierté*, a indiqué la « Pulga ». *C'est un sentiment incroyable de remporter cette récompense pour la septième fois. »*

À voir si ce septième Ballon d'Or sera le dernier de Lionel Messi. Son coéquipier à Paris, Kylian Mbappé se pose comme un sérieux prétendant pour les années à venir. *« C'est un processus, je pense que je suis sur le bon chemin »*, claironne-t-il. Reste à savoir si le champion du monde tricolore réalisera cet accomplissement avec le PSG. ■

PALMARÈS DU BALLON D'OR DEPUIS 2007

2007 Kaka (Bré)
2008 Cristiano Ronaldo (Por)
2009 Lionel Messi (Arg)
2010 Lionel Messi
2011 Lionel Messi
2012 Lionel Messi
2013 Cristiano Ronaldo
2014 Cristiano Ronaldo
2015 Lionel Messi
2016 Cristiano Ronaldo
2017 Cristiano Ronaldo
2018 Luka Modric (Cro)
2019 Lionel Messi
2020 Pas attribué

EN BREF

Rugby : blessé, Bastareaud réfléchit à son avenir

L'IRM a confirmé la gravité de la blessure du troisième ligne de Lyon, touché samedi lors du match contre Toulon : rupture du tendon quadricipital des deux genoux. Mathieu Bastareaud sera opéré jeudi avant d'entamer une longue rééducation. À 33 ans, et alors qu'il sort d'une année marquée par la même blessure au genou gauche (sept mois d'absence), puis d'une fracture à la main dès son retour (deux mois), l'ancien international (54 sél.) a annoncé qu'il se laissait *« un temps de réflexion »* pour son avenir.

Voile : un duo franco-espagnol vainqueur en Class400

Antoine Carpentier et Pablo Santurde Del Arco (Redman) ont remporté la Transat Jacques Vabre dans la catégorie des Class40. Déjà sacré en 2017 avec Maxime Sorel et en 2019 avec Gilles Lamiré (Multi50), le Trinitain signe un triplé rare, devant les Suisses Gautier-Koster (Banque du Léman), après avoir dû se rationner en alimentation.

Tennis : chocs au sommet en Coupe Davis

Après Italie-Croatie ce lundi vont s'enchaîner les quarts de finale de la Coupe Davis : Grande-Bretagne-Allemagne ce mardi, Serbie-Kazakhstan mercredi et Russie-Suède jeudi.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de **9h** à **13h** et de **14h** à **18h** **(excepté les jours fériés)** et tous les dimanches de **9h** à **13h**.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

par courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

par téléphone
01 56 52 27 27

sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

deuils

Mme Claude Barrault,
son épouse,

ses enfants,
ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

M. Claude BARRAULT
combattant de moins de 20 ans,
croix du combattant volontaire
1939-1945,
ancien
du 114e régiment d'infanterie,

ancien président
du Syndicat de la distribution
pour l'automobile et l'industrie
(SDAI),
cofondateur de la Fédération
de la distribution automobile
(FEDA),

survenu le 27 novembre 2021,
à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 2 décembre,
à 15 heures,
en l'église Saint-Hilaire,
à Niort (Deux-Sèvres).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Christine
et Jean-Louis Pradeau,
Brigitte Tafanel,
née Couderc,
ses filles et gendre,

Charlotte Tetau
et Pierre Casciola,
Marie Lafranchis
et Benjamin Gautier,
Juliette Pradeau,
ses petites-filles
et leurs conjoints,

Augustin, Lou et Louis,
ses arrière-petits-enfants,

Marie-Frédérique Vergnes,
sa nièce,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Michelle COUDERC
née Combastel,

survenu dans sa 90e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 2 décembre 2021,
à 9 h 45, en l'église
Notre-Dame-de-Grâce-
de-Passy, à Paris (16e).

Ni fleurs ni couronnes,
des dons à l'Association
française pour les initiatives
de recherche sur le mastocyte
et les mastocytoses (AFIRMM).

Olivier et Renata,
Laurence et André,
Corinne et Philippe,
Bruno et Karine,
ses enfants,

ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Denise FABRE
née Dumond,

survenu le 27 novembre 2021.

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 2 décembre,
à 10 heures, en la paroisse
Sainte-Mathilde, à Puteaux
(Hauts-de-Seine),
suivie de l'inhumation
au cimetière
de Saint-Martin-des-Champs
(Yvelines).

Paris (12e).

Michel, son mari,

Jean David et Arnault,
ses fils,

Raphaël, Sasha et Noah,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Daniele FAURIE

survenu le 28 novembre 2021,
à Paris.

Marie-Nathalie et Pascal,
Laurent et Laurence,
ses enfants,

Benjamin, Marie-Amélie,
Louis, Jules,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de faire part du décès de

Roger FOUCHARD

le 23 novembre 2021.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le mercredi 1er décembre,
à 10 h 30, en l'église
Notre-Dame-de-l'Assomption,
à Ormesson-sur-Marne.

M. et Mme Olivier Girard,
le contre-amiral et Mme
Olivier Stosskopf,
M. et Mme Patrick Nabet,
Mlle Isabelle Girard,
M. et Mme Thibaud Girard,
Mlle Magali Girard,
ses enfants
et leurs conjoints,

ses quinze petits-enfants,
son arrière-petit-fils

vous font part,
dans l'Espérance,
du rappel à Dieu de

Mme Pierre GIRARD
née Hélène Perraud,

le 28 novembre 2021,
à Marseille, dans sa 87e année,
munie des sacrements
de l'Église.

La messe d'A-Dieu
sera célébrée
le vendredi 3 décembre,
à 10 h 30,
en l'église Saint-Sauveur
de Manosque,
suivie de l'inhumation
au cimetière ancien
de Manosque.

Marie-Thérèse Godel,
née Marcesche, son épouse,

Delphine et Denis Eyraud,
Elodie et Thomas Roussel,
Nicolas et Hélène Godel,
Vincent et Clémence Godel,
Marie-Lucie Godel
et Frédéric Toche,
ses enfants,

Victoire et Philippe,
Jean, Enguerrand, Eugénie,
Auguste, Henri, Quitterie,
Ariel, Simon,
ses petits-enfants,
Hugues, son arrière-petit-fils,

ont la grande tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu,
le 24 novembre 2021, de

Pierre GODEL

à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Médard
d'Esvres-sur-Indre,
ce mardi 30 novembre,
à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes,
mais des dons au profit de
Saint Jean Espérance
et l'Œuvre d'Orient.

« Ne crains rien
car je suis avec toi. »
Ésaïe 41-10.

Raphaël, Florian et Juliane
Keller,
ses enfants,
leurs conjoints et leurs enfants

ont la douleur
de faire part du décès de

Françoise GRANON

survenu le 2 novembre 2021,
à l'âge de 66 ans,
à Niagara Falls (Canada).

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Saint-Marc, à Nice,
le vendredi 3 décembre 2021,
à 14 heures,
suivie de l'inhumation au
cimetière de Saint-Pancrace.

Des dons à la SPA
sont possibles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, avenue du
Général-Leclerc, 75014 Paris.

« Je reste avec vous. »
Jean Cocteau.

Paris (16e).

M. Dominique Guin,
son époux,

Catherine et Philippe Guin,
Isabelle et Bertrand Guin,
Delphine et Stéfan
Guin-Debuire,
ses enfants,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants
et toute la famille

ont la tristesse
de faire part du décès de

Mme Anne-Marie GUIN
née Gauthier,
médecin anesthésiste,

survenu le 25 novembre 2021,
à l'âge de 86 ans, à Paris (16e).

La cérémonie religieuse
sera célébrée en la chapelle
Sainte-Bernadette,
4, rue d'Auteuil, à Paris (16e),
le vendredi 3 décembre 2021,
à 10 h 30.
La crémation aura lieu dans
la stricte intimité familiale.

Un registre à signatures
tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

domguin@orange.fr
14, rue de Rémusat, 75016 Paris.

Philippe Juvin,
Isabelle Juvin-Marleix,
ses enfants,

Clotilde, Marie, Armance
et Côme,
ses petits-enfants,

les familles Juvin, Courteaud,
Chabot, Onorati
et Boulot-Tolle

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu du

docteur Marie-Rose JUVIN
née Chabot,

ancien médecin
du Hertford British Hospital,
ancien médecin du dispensaire
municipal de Colombes
et de la Mutuelle générale
de l'Éducation (MGEN).

La cérémonie religieuse
aura lieu
le mercredi 1er décembre 2021,
à 15 heures,
en l'église Saint-Urbain
de La Garenne-Colombes.

Ni fleurs ni couronnes,
des dons à la paroisse
Saint-Urbain ou à
la Ligue contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36 bis, avenue Joffre,
92250 La Garenne-Colombes.

Via Giovanna Mariaggia,
20133 Ucciani.

Le Seigneur a accueilli
dans Sa Lumière,

Anne Marie LANTHIEZ
née Yverneau,

dans sa 88e année.
Elle a rejoint son époux Aubert.

De la part de :

Christel et Yves Meurisse,
Perrine et Damien,
Alexandre et Julie,
Gonzague et Camille,
Anita et Vincent Desmet,
Olivia et Maxime,
Alban et Marie,
Camille et Mathieu,
Samuel et Raphaële Lanthiez,
Aymeric et Laura,
Tristan,
Géry,
ses enfants et petits-enfants,
ses 14 arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura
lieu le jeudi 2 décembre 2021,
à 10 heures, en l'église
Saint-Waast de Soissons,
suivie de l'inhumation
au cimetière de
Avesnes-le-Sec (Nord).

Jacqueline Moreau-David,
sa sœur,
François David,
Paul Étienne Barral,
Jean Michel Colombani,
ses beaux-frères,
François Barral,
Philippe Barral,
Vincent David,
Armelle David-Akharraz,
Élise David,
Hélène Colombani-Chahine,
Benoît Colombani,
ses neveux et nièces,
Yves Demange,
Jacques Moreau,
Yves Moreau,
ses cousins,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Michel MOREAU

survenu le 19 novembre 2021,
à Paris.

Les obsèques auront lieu
au crématorium du cimetière
du Père-Lachaise, à Paris (20e),
le jeudi 2 décembre,
à 10 heures.

Saint-Germain-en-Laye
(Yvelines).

Claire, Chantal et Thibault,
ses enfants,
Barbara, Anaïs, Charlotte
et Théo,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Colette LECOEUR
née Masson,

le 25 novembre 2021,
à l'âge de 88 ans.

La messe d'obsèques
sera célébrée
le vendredi 3 décembre,
à 14 h 30, en la paroisse
de Saint-Germain-en-Laye,
place Charles-de-Gaulle.

Laurent, Vincent, Marie,
Christine, Dominique et Rémi
en union avec
leurs frères défunts,
Pierre, Gabriel et François,
ses enfants,
et leurs conjoints,
ses 18 petits-enfants
et 13 arrière-petits-enfants,

ses sœurs,
Marianne Roudier
et Hélène Prady,
sa belle-sœur,
Renée de Lachaux,
et son beau-frère,
Pascal Floquet,
et leurs conjoints

vous font part de l'entrée
dans la Paix de Dieu de

Jean-André NOUAL
X 45,

le 24 novembre 2021,
dans sa 97e année, où il rejoint
son épouse Marie-Claire,
décédée le 22 avril 2021.

La cérémonie religieuse
aura lieu en l'église
Saint-Pierre-Saint-Paul,
10, rue des Boudoux,
à Courbevoie (Hauts-de-Seine),
sa paroisse,
le jeudi 2 décembre, à 10 h 30.

L'inhumation se fera
au cimetière de Vallouise
(Hautes-Alpes),
le lundi 6 décembre, à 14 heures,
dans la sépulture familiale.

Mme Jacques Pons,
son épouse,

Jérôme, Armelle et Isabelle,
ses enfants,

Valentin, Clémentine, Marin,
Joaquim et Alix,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de vous faire part
du rappel à Dieu de

l'ingénieur général
de l'armement
Jacques PONS

le 27 novembre 2021,
à l'âge de 90 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 2 décembre,
à 14 h 30, en l'église
Notre-Dame-de-l'Assomption
de Passy,
88, rue de l'Assomption,
Paris (16e).

Ni fleurs ni couronnes,
mais des dons
à des œuvres caritatives
seraient appréciés.

Vous pouvez également
faire dire des messes
à l'intention du défunt.

Laurent
de Lagarrigue de Meillac,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Catherine et José Depaz
et leurs enfants,
Frédéric et Sandra Depaz
et leurs enfants,
Séverine et Cédric de Bazelaire
et leurs enfants,
Aymeline Depaz
et sa fille,

Martine et Nils Hellström,

Pierre-Guy et Carole
de Poyen-Bellisle,
et leurs enfants,
Aymeric de Poyen-Bellisle,
Cédric et Maï
de Poyen-Bellisle,

Jean-Paul de Poyen-Bellisle
et ses enfants,
Samantha et Martin Venneri
et leurs enfants,
Christophe de Poyen-Bellisle,

Joséphine de Poyen-Bellisle

ont la douleur
de vous faire part du décès de

Corinne de POYEN-BELLISLE

le 27 novembre 2021,
à l'âge de 67 ans, munie
des sacrements de l'Église.

Une messe sera célébrée
le samedi 4 décembre, à 10 h 30,
en l'église
Saint-Pierre-du-Gros-Caillou,
92, rue Saint-Dominique,
Paris (7e).

Benoît et Béatrice
Robert de Massy,
son fils et sa belle-fille,
Virginie et Pascaline
Robert de Massy,
ses filles,
Marine, Pierre et Christophe,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part
du rappel à Dieu de

Dominique
ROBERT de MASSY

le 26 novembre 2021.

Elle rejoint en paix son époux,
Denis, décédé en 2005.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 3 décembre,
à 14 h 30, en l'église
Saint-Pierre-du-Gros-Caillou,
à Paris (7e).

L'inhumation aura lieu
dans la sépulture familiale,
à Châteauroux.

Paris (10e).

Marie-Thérèse Talent,
sa tante,
Jean-Noël, Isabelle, Catherine,
ses cousin et cousines,
Stéphanie, Patrick,
Caroline, sa filleule, Nicolas,
Sophie, Guillaume et Clément,
ses neveux et nièces,

Lis Reynaud,
sa tante,
François, Denis et Ana
Reynaud,
Cécile et Albrecht
Reynaud Burkardt,
ses cousins et cousines,
Yegor et Emilia,
ses neveu et nièce,

Hélène Moreau,
sa tante,
Agnès, Isabelle, Anne,
ses cousines,
Lucile, sa filleule,
Iris, Clara, Bérénice, Juliette,
Clélia et Hector,
ses neveu et nièces,

les familles Berthet, Coppin,
Senut et de Montera,
ses fidèles amis,

dans le cher souvenir de
Pascale Leblanc-Talent,
son épouse,
Gustave et Yolande Talent,
ses parents,
André Talent,
Gilbert et Donna Reynaud,
Jean-Pierre Reynaud,
Alain Moreau,
ses oncles et tante,
Dominique Reynaud,
son cousin,

ont la profonde tristesse
de vous faire part du décès de

Frédéric TALENT

survenu à son domicile,
le mardi 2 novembre 2021,
dans sa 64e année.

Une cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 3 décembre,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Vincent-de-Paul,
à Paris (10e).

Francis Van de Velde,
Christiane Maria
Van de Velde Rump

ont la tristesse
de vous faire part
du décès de leur fille,

Camille VAN de VELDE

à Londres, le 17 octobre 2021,
dans sa 34e année.

Une cérémonie religieuse
a eu lieu à Sion (Suisse),
le 20 novembre 2021.

messes et anniversaires

La messe de 11 h 15,
le mercredi 1er décembre 2021,
en la chapelle Notre-Dame-
du-Saint-Sacrement,
20, rue Cortambert, Paris (16e),
sera célébrée à l'intention de

Gérald
de LA ROCHEFORDIÈRE

pour le premier anniversaire
de son rappel à Dieu.

offices religieux

La Fondation
Shmouel et Bassie Azimov
vous informe que
Hanouccah 2021
aura lieu
du dimanche 28 novembre
au soir
au lundi 6 décembre

Ce mardi 30 novembre
se fera l'allumage
des 3 bougies de Hanouccah.
Allumage public à 19 h 30,
place des Fêtes, Paris (19e).

Demandez vos bougies
et votre guide
au Beth Loubavitch,
téléphone : 01 45 26 87 60
www.loubavitch.fr
Hanouccah :
Une petite lumière chasse
beaucoup d'obscurité !

Les éditions du Figaro
En vente actuellement

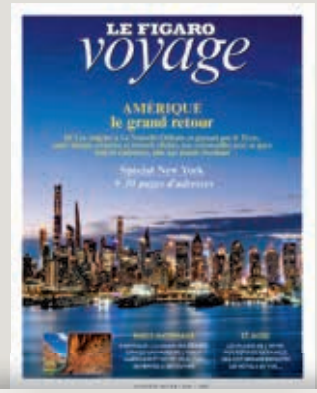

Ghislaine Maxwell, la dérive d'une héritière mondaine

La fille du magnat des médias Robert Maxwell comparaît depuis lundi pour complicité avec son ex-compagnon Jeffrey Epstein, qui s'est suicidé dans sa cellule en 2019. Elle est accusée d'avoir été la perfide rabatteuse du financier pédocriminel.

Adrien Jaulmes
ajaulmes@lefigaro.fr

Correspondant à Washington

Le procès de Ghislaine Maxwell, qui s'est ouvert lundi à New York, possède tous les ingrédients d'un bon feuilleton télévisé : des abus sexuels sur mineures, de l'argent et des célébrités, le tout assaisonné de quelques thèses complotistes.

Mais le procès n'est pas seulement celui de cette ancienne mondaine londonienne et new-yorkaise, habituée des avions privés et des résidences de luxe, membre du petit univers international des grandes fortunes et de la politique. Il est aussi celui, posthume, de son ancien compagnon, à la fois amant et employeur, le milliardaire et prédateur sexuel Jeffrey Epstein, retrouvé pendu dans sa cellule dans une prison de Manhattan le 10 août 2019. Le procès de ce dernier n'a jamais pu avoir lieu. Son fantôme risque cependant d'être présent à côté de Maxwell. Le monumental tribunal Thurgood Marshall, en plein Manhattan, à quelques rues de la prison où Epstein avait été retrouvé mort, a déjà accueilli plusieurs procès célèbres, comme celui des époux Rosenberg, en 1951, accusés d'espionnage pour l'URSS, ou de la célèbre animatrice de télévision, Martha Stewart, en 2004. Celui de Ghislaine Maxwell devrait susciter au moins autant d'intérêt médiatique.

Maxwell a été arrêtée par le FBI l'été dernier dans une luxueuse propriété du New Hampshire, où elle vivait discrètement depuis la mort d'Epstein. Les policiers avaient fini par la localiser grâce à son téléphone portable, malgré la précaution, manifestement peu utile, qu'elle avait prise en le gardant enveloppé dans du papier aluminium. Mais même son arrestation comporte quelques incohérences. Ghislaine Maxwell s'était certes éloignée de la vie mondaine en 2016, quand elle avait vendu pour 15 millions de dollars sa maison de Manhattan, dans le quartier huppé de Lenox Hill, près de Central Park. Discrètement mariée avec un entrepreneur de la technologie, Scott Borgerson, elle s'était installée au bord de la mer, dans le Massachusetts, mais continuait cependant jusqu'à la pandémie de mener une vie quasi normale, et de voyager régulièrement à l'étranger.

Mary Poppins démoniaque

La mort d'Epstein semble avoir changé son statut auprès de la justice américaine, faisant d'elle la suspecte principale, au lieu d'une complice. De nationalité britannique, mais détentrice de passeports américains et français, Maxwell a été considérée comme présentant un haut risque de fuite. Pour l'empêcher de quitter les États-Unis, le juge a refusé à cinq reprises sa libération sous caution.

Depuis son arrestation, elle est placée en isolement et sous haute surveillance dans une prison de Brooklyn. La nuit, les gardiens l'éclairent à la lampe toutes les quinze minutes pour s'assurer qu'elle est bien en vie. L'une de ses avocates a comparé les conditions de détentions de sa cliente à celles du personnage du film *Le Silence des agneaux*. Sa famille a déposé une plainte auprès des Nations unies pour dénoncer la façon dont elle était traitée, *« comme si elle subissait les conséquences de l'échec de l'Administration américaine à garder en vie Jeffrey Epstein et garantir sa comparution au procès »*.

Après dix-sept mois de détention, et plus de deux ans après la mort d'Epstein, Ghislaine Maxwell comparaît finalement. Elle est accusée d'avoir joué un rôle central dans le système mis en place par le milliardaire pour attirer ses proies. Parmi les témoins, au moins quatre femmes, mineures à l'époque des faits, l'accusent d'avoir été sa complice active pour abuser d'elles.

Ghislaine Maxwell *(ici, en janvier 2015, à New York)* a été arrêtée par le FBI l'été dernier dans une luxueuse propriété du New-Hampshire, où elle vivait discrètement depuis la mort du milliardaire et prédateur sexuel Jeffrey Epstein.
NY DAILY NEWS ARCHIVE/GETTY IMAGES

Une victime avait décrit Maxwell comme une sorte de Mary Poppins démoniaque, qui se liait d'amitié avec des jeunes filles, souvent encore au lycée, jouant avec elles à la copine plus âgée pour les mettre en confiance.

L'acte d'accusation précise qu'elle essayait ensuite *« de normaliser les abus, notamment en discutant de sujets sexuels, en se déshabillant devant la victime, en étant présente… lors d'actes sexuels impliquant la victime mineure et Epstein »*. Pour que les victimes *« se sentent redevables auprès d'Epstein »*, selon le procureur, *« Ghislaine Maxwell les encourageait à accepter de sa part le paiement de frais de voyage ou des études »*.

« Comportement antisocial »

L'acte d'accusation énumère les détails scabreux de scènes se déroulant dans des décors évoquant les pages immobilières d'un magazine de luxe. Une femme décrit comment, alors qu'elle était une adolescente de 14 ans, elle avait été contrainte à des *« massages sexuels en groupe »* dans l'appartement d'Epstein dans l'Upper East Side, à New York, et dans sa résidence de Palm Beach, en Floride. Une autre, âgée à l'époque de 16 ans, raconte comment elle a été attirée par la ruse au Zorro Ranch, au Nouveau-Mexique, l'une des nombreuses résidences d'Epstein, sous prétexte d'assister à un événement destiné aux étudiants. À son arrivée, elle était la seule invitée, que Maxwell avait rassurée et séduite en l'emmenant au cinéma et faire des courses, avant de lui prodiguer un massage dénudé.

Cet univers luxueux, donnant l'impression d'un monde privilégié et parfois dépravé, dans lequel rien ne semble avoir jamais aucune conséquence, participe largement à la fascination qui entoure l'affaire. L'une des accusatrices, Annie Farmer, avait qualifié Maxwell de *« psychopathe »* et dénoncé son *« comportement antisocial »*. *« Elle a eu une vie de privilèges, abusant de sa position de pouvoir pour vivre au-delà des règles »*, avait-elle écrit au juge pour s'opposer à sa libération sous caution.

Les avocats de Maxwell ont demandé que les candidats du jury soient interrogés pour savoir s'ils avaient *« des opinions préconçues sur les personnes au style de vie luxueux, qui pourraient rendre difficile d'être juste et impartial ? »*

La personnalité de l'accusée est aussi difficile à ignorer. Fille du sulfureux magnat des médias britanniques Robert Maxwell, mort noyé en 1991 dans des circonstances mystérieuses après être tombé de son yacht, le *Lady Ghislaine*, aux Canaries, elle évoluait depuis sa jeunesse dans le tout petit monde de la jet-set internationale.

Reçue à une époque au palais de Buckingham ou à la Maison-Blanche, Ghislaine Maxwell appartenait à la « liste A », celle des personnalités internationales les plus célèbres, ce monde où les relations dépassent en importance la fortune. Des centaines de photos, souvent publiées dans les médias, la montrent aux côtés de nombreuses personnalités, dont Donald Trump, Bill Clinton, le prince Andrew, Michael Bloomberg, l'ancien dirigeant de la banque d'affaires Goldman Sachs Lloyd Blankfein ou le célèbre avocat Alan Dershowitz. Ghislaine Maxwell était l'une des invitées au mariage de Chelsea Clinton en 2010. On la voit aussi avec l'acteur Kevin Spacey, également accusé d'agressions sexuelles en série, posant pour s'amuser sur les trônes d'Angleterre à Buckingham, où ils étaient les invités du prince Andrew.

Théories complotistes

Ces amis célèbres ont depuis pris leurs distances. En 2019, un porte-parole de Bill Clinton, lui-même familier d'Epstein, a déclaré que l'ancien président *« ne savait rien des crimes terribles »* commis par le milliardaire en Floride et à New York. Un autre proche d'Epstein, le prince Andrew, accusé par l'une des victimes, Virginia Giuffre, de l'avoir violée quand elle avait 17 ans, a aussi nié toute participation à des parties fines, malgré une photo qui le montre avec elle aux côtés de Ghislaine Maxwell.

Le podcast « Hunting Ghislaine », du journaliste d'investigation britannique John Sweeney, consacré à la vie de Maxwell, a été un succès phénoménal, dont les droits ont été achetés par Sony pour en tourner une version télévisée. Le magazine américain *Vanity Fair* avait même expliqué à ses lecteurs les différentes prononciations possibles du prénom Ghislaine.

Les théories complotistes qui se sont emparées de cette affaire de pédophilie ont même atteint la politique américaine. Elles ont alimenté celle du Pizzagate, selon laquelle les époux Clinton auraient participé à un vaste réseau de pédophilie dont le centre se trouvait dans une pizzeria de Washington, et même de QAnon, cette autre bizarre croyance en un vaste réseau occulte au sein même de l'État fédéral américain.

Il y a pourtant peu de chances que le procès résolve les mystères entourant l'affaire Epstein. Ghislaine Maxwell n'a pas négocié avec la justice américaine une remise de peine en échange d'informations sur les célèbres amis du milliardaire, dont certains participaient aux parties fines organisées dans ses nombreuses propriétés.

Ghislaine Maxwell, qui est apparue amaigrie mais pas abattue au tribunal, se dit innocente.

Elle a plaidé non coupable de toutes les accusations portées contre elle. Ses avocats ont déjà commencé à mettre en doute la mémoire des victimes, technique qui n'avait pas tellement réussi dans d'autres affaires récentes d'abus sexuels, comme au producteur de cinéma Harvey Weinstein, condamné à une lourde peine. Sa défense a aussi fait valoir qu'elle n'avait aucune chance d'avoir un procès équitable, qu'elle était en substance jugée pour les crimes d'Epstein plus que pour les siens, et qu'elle était déjà désignée comme coupable par les médias et l'opinion publique.

« Le fait qu'une femme soit maintenant jugée pour des accusations presque exclusivement portées contre des hommes rend toute cette affaire d'autant plus étrange », ont écrit ses avocats. ■

LUCAS JACKSON/REUTERS

> Ghislaine Maxwell a vécu une vie de privilèges, abusant de sa position de pouvoir pour vivre au-delà des règles
>
> ANNIE FARMER, UNE DES ACCUSATRICES

Comment relever le défi de la dépendance des personnes âgées ?

À l'aube d'un choc démographique qui va voir le poids des plus de 85 ans tripler d'ici à 2050, la France fait face à un triple enjeu social, financier et éthique.

Marie-Cécile Renault
mcrenault@lefigaro.fr

Mieux soignés, mieux nourris, moins abîmés par le travail, les Français vivent plus vieux. En vingt ans, ils ont gagné plus de deux ans d'espérance de vie et vivent jusqu'à 85 ans en moyenne pour les femmes, 79 ans pour les hommes. Le nombre de centenaires, qui s'élevait à 21 000 en 2016, pourrait s'envoler à 270 000 en 2070… soit 13 fois plus ! Mais avec l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom au « quatrième âge », le nombre des plus de 85 ans va tripler d'ici à 2050 pour atteindre 4,8 millions de personnes. Ce vieillissement de la population oblige à redimensionner le système de santé, à adapter les régimes de retraite et à prendre en charge la perte d'autonomie, le nombre de personnes âgées dépendantes devant dans le même temps passer de 1,3 à 2,2 millions.

Bien sûr, tout le monde n'est pas condamné à finir sa vie dépendant, mais 40 % des personnes qui décèdent aujourd'hui ont connu une perte d'autonomie. Si Alzheimer, Parkinson, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont en constante augmentation, d'autres causes « courantes » interviennent : les chutes à domicile – à l'origine de 10 000 décès par an ! – peuvent conduire à une fracture du col du fémur et entraîner un glissement vers la dépendance.

Peu anticipée, rarement préparée, la dépendance, quand elle survient, bouleverse la vie des familles. Elle met à contribution l'entourage (conjoint, enfants et petits-enfants, voisins, amis…), mais les capacités d'accompagnement des « aidants » ne sont pas sans limites. Et beaucoup de personnes âgées se trouvent sans soutien : un demi-million de personnes âgées sont ainsi en situation de « mort sociale », alertent les Petits Frères des pauvres. Les familles mobilisent des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), ou se résignent à un placement en établissement d'hébergement pour personnes dépendantes (Ehpad).

Souvent prise dans l'urgence, la décision de placement en établissement s'apparente à une course du combattant pour trouver une place dans l'un des 7 000 Ehpad du territoire… à un tarif raisonnable. Alors que la pension de retraite nette moyenne ne dépasse pas 1 532 euros, le prix médian d'une chambre en Ehpad s'élève à 2 004 euros par mois. Avec des écarts importants : moins de 1 724 euros par mois pour les 10 % des places les moins chères, plus de 2 909 euros mensuels pour les 10 % les plus coûteuses.

INNOVER ET FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE

Bref, au-delà du traumatisme physique et moral, la dépendance se heurte à un coût financier. Évalué à 30 milliards d'euros par an, le coût de la dépendance est actuellement assumé à 20 % par les familles et 80 % par les pouvoirs publics (État, départements, Assurance-maladie, CNSA) à travers un millefeuille d'aides : allocation personnalisée d'autonomie (APA), allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), aide sociale à l'hébergement (ASH), etc. Mais, avec l'arrivée des générations du baby-boom au « quatrième âge », il va falloir trouver entre 9 et 10 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030, a prévenu le conseiller d'État Dominique Libault dans son rapport référence de mars 2019.

En effet, si l'on conserve les pratiques actuelles, il faudra doubler le rythme d'ouverture de places en Ehpad observé depuis 2012, afin d'accueillir 108 000 résidents supplémentaires entre 2019 et 2030, puis encore 211 000 entre 2030 et 2050, qui viendraient s'ajouter aux 611 000 résidents sur les places existantes selon le ministère de la Santé. Il sera nécessaire de médicaliser davantage les établissements, former et recruter du personnel, renforcer l'attractivité des carrières dans ce secteur en forte tension, comme l'a souligné l'ex-ministre Myriam El Khomri dans son rapport d'octobre 2019 et comme l'a encore martelé Sophie Boissard, la patronne de Korian, dans une interview récente au *Figaro* *(lire nos éditions du 22 novembre)*.

En parallèle, parce que c'est le souhait des personnes âgées, et que c'est aussi moins coûteux, l'idée est de favoriser le plus longtemps possible le maintien à domicile – aujourd'hui, une personne de plus de 95 ans sur deux vit chez elle ! C'est ce que l'on appelle le « virage domiciliaire », qui nécessite là encore d'embaucher du personnel, de créer des services de proximité (services publics itinérants pour les démarches administratives, bibliobus, camionnettes de boulangerie ou d'épicerie, etc.). Et, surtout, d'adapter les logements, notamment en utilisant les nouvelles technologies (domotique, capteurs détecteurs de chutes, chemin lumineux, etc.). Une aide sur le modèle de MaPrimeRénov' pourrait inciter les seniors à adapter leur logement, suggère ainsi en mai dernier le rapport « Nous vieillirons ensemble », de Luc Broussy, président de France Silver Éco. Mais parce que vieillir à domicile ne signifie pas rester dans la maison où l'on a vécu quarante ans, avec son escalier et sa vieille baignoire, il faut aussi inventer des façons d'habiter autrement, permettant d'être chez soi mais avec d'autres : résidences services, habitat inclusif, colocations intergénérationnelles, béguinages, Ehpad « hors les murs »… Et pour que vieillir chez soi ne se transforme pas en assignation à domicile, le rapport Broussy défend une *« approche holistique »*, consistant aussi à construire la ville *« amie des aînés »*, en repensant ses voiries, son mobilier urbain, ses carrefours, ses passages piétons, ses transports… Vaste chantier !

TROUVER 10 MILLIARDS DE PLUS PAR AN

Après une kyrielle de rapports depuis vingt ans, le diagnostic est établi et les remèdes connus. Mais tous les exécutifs, de droite et de gauche, n'ont cessé de reporter le sujet, car tous ont buté sur l'enjeu financier. Le quinquennat Macron ne fait pas exception : la grande loi dépendance promise pour 2019, maintes fois repoussée, est reportée à la prochaine législature. *« Sur le grand âge, il est évident que nous ne pouvons plus longtemps différer la réponse à apporter en matière de dépendance »*, déclarait pourtant le président de la République en juin 2018.

À l'époque, le gouvernement misait sur l'extinction de la dette sociale prévue pour 2024. Il aurait alors récupéré les recettes affectées à son remboursement (CRDS et fraction de CSG) pour financer la dépendance. Mais ce plan a volé en éclats avec la pandémie de Covid-19 : l'explosion du déficit de l'Assurance-maladie oblige à reporter l'extinction de la dette sociale a minima à 2033. Le gouvernement a bien créé une « cinquième branche » de sécurité sociale dédiée à l'autonomie, elle n'est pas financée…

Missionné par le gouvernement, l'inspecteur général des finances Laurent Vachey a proposé dans un rapport (encore un !) des pistes pour financer la dépendance : aligner le taux de CSG des retraités les plus aisés (8,3 %) sur celui des actifs (9,2 %), réduire de moitié l'abattement de 10 % pour le calcul des impôts des retraités, durcir les conditions d'attribution de l'APA pour les propriétaires de leur logement, taxer davantage successions et donations, etc. Comme la solidarité nationale n'y suffira pas, les mutuelles et les assureurs préconisent depuis plusieurs années déjà d'instaurer une cotisation dépendance obligatoire, articulée avec les contrats santé : autour de 40 ans, les Français cotiseraient quelques euros de plus chaque mois, ce qui permettrait de leur servir une rente viagère de 300 à 500 euros quand survient la dépendance. Aucune de ces pistes n'a été tranchée.

AGIR SUR LA PRÉVENTION

Et si, plutôt que gérer la perte d'autonomie, la solution était de tout mettre en œuvre pour l'éviter ? Il est en effet possible de faire fondre l'« iceberg » de la dépendance, en passant d'une logique de prise en charge curative et hospitalo-centrée à une stratégie vigoureuse de prévention. Des gériatres estiment qu'avec des mesures simples mais bien pensées on peut réduire de moitié les situations d'entrée en dépendance. Sans grande loi ni gros moyens. Cela passe par exemple par l'instauration d'un check-up santé à des âges clés (départ en retraite, 65 ans, 70 ans) afin de vérifier la vision, l'audition, la nutrition, suivre les maladies chroniques, détecter l'ostéoporose qui peut entraîner des chutes. *« Le "bien vieillir" est un investissement qui évite d'autres dépenses, alors que la perte d'autonomie est un sujet de financement complexe qui agit comme un repoussoir »*, plaide l'Institut Montaigne, qui suggère d'instaurer une règle d'or attribuant 1 euro de dépenses en faveur de la prévention pour 10 euros de dépenses curatives.

CHANGER DE REGARD SUR LE GRAND ÂGE

Mais, au-delà des enjeux sanitaires, organisationnels et financiers, nous ne lutterons pas efficacement contre la perte d'autonomie sans nous attaquer à l'isolement des personnes âgées. Ce qui suppose de changer le regard de la société sur le grand âge afin de construire une société plus inclusive, défend la députée LREM Audrey Dufeu, auteur d'un rapport (un de plus !) sur l'« âgisme » c'est-à-dire les discriminations liées à l'âge. Alors que la crise sanitaire a mis un coup de projecteur sur la situation des personnes âgées parfois coupées du reste de la société, il importe de reconstruire des solidarités intergénérationnelles et de permettre aux aînés de garder leur place dans l'espace public, la vie sociale et citoyenne. *« La société de la longévité ne doit pas être celle de l'homme augmenté, qui vit toujours plus longtemps et toujours plus seul,* prévient Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, *mais celle de l'humanité retrouvée, celle des générations solidaires. »* ■

BIG BANG FIGARO SANTÉ L'AVENIR SE CRÉE AU PRÉSENT

» Retrouvez le site du Big Bang Santé du Figaro à l'adresse suivante
bigbang.lefigaro.fr

1 L'augmentation de l'espérance de vie entraîne un vieillissement de la population

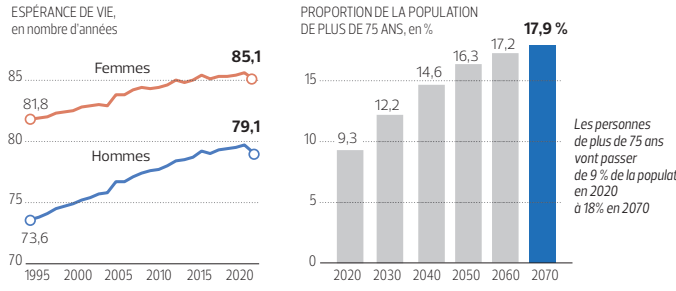

2 … et une hausse des personnes dépendantes, en Ehpad comme à domicile

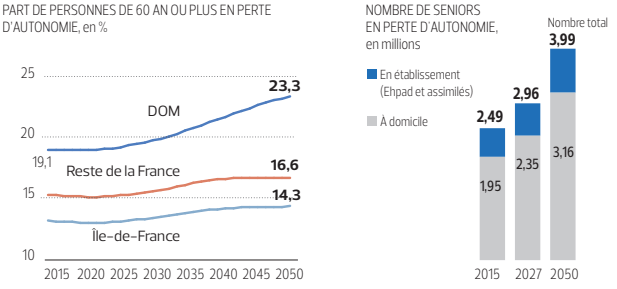

3 Or les places en Ehpad vont manquer…

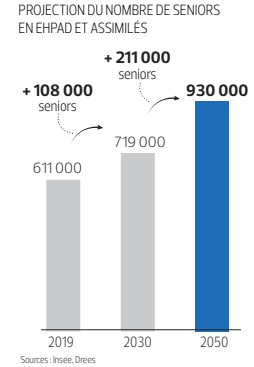

Sources : Insee, Drees

4 … et les ressources des ménages sont insuffisantes

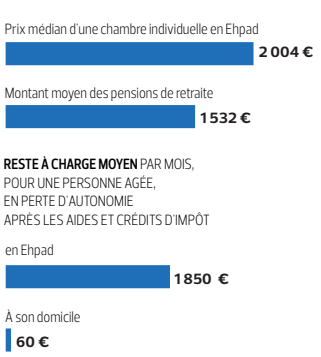

5 Un coût de 30 milliards d'euros par an aujourd'hui, auxquels il faudra ajouter 10 milliards d'euros

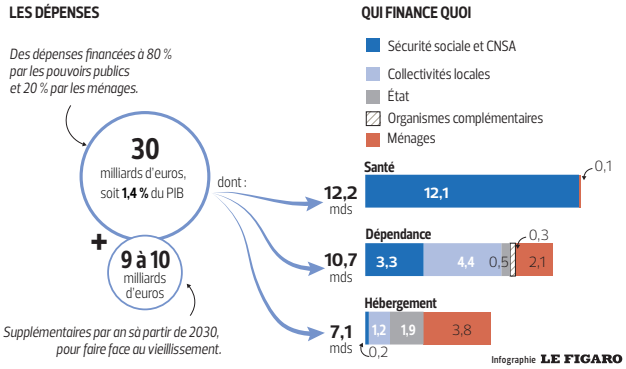

Infographie LE FIGARO

École : les thèses militantes que combat Blanquer sont promues… par ses services

XAVIER-LAURENT SALVADOR
ET HUBERT HECKMANN

Les deux universitaires* ne doutent pas de la bonne volonté du ministre de l'Éducation nationale, mais s'interrogent sur son autorité réelle sur les bureaux de la rue de Grenelle.

Parents, enseignants, citoyens : nous sommes tous concernés par ce qui se passe à l'université, car c'est le lieu où se construit l'école, de la maternelle au lycée. On y instruit et on y recrute les professeurs de demain. De la cartographie actuelle des savoirs universitaires dépendront les matières enseignées à nos enfants dans les prochaines années. Quand des laboratoires universitaires décident de ne voir le monde qu'au prisme du genre, de la race et de la classe, ils entendent peser lourdement sur la formation des maîtres, en infléchissant les programmes scolaires.

Les enfants et les adolescents sont les victimes de ce militantisme déguisé en science. Débordant l'université pour atteindre l'école, la déconstruction entrave le droit des plus jeunes, et en particulier des plus défavorisés d'entre eux, à accéder au savoir et à la culture. L'Éducation nationale, parfois inconsciente de ce qui se déroule sous son propre toit, finance certaines actions militantes.

Avant même de permettre à l'élève de *« comprendre le fonctionnement de la langue »*, selon la formule du programme de l'école élémentaire, certains pédagogues mettent l'enfant en garde contre un soi-disant *« sexisme du langage »* qu'il faudrait déconstruire en réinventant la grammaire. Cette prétendue émancipation manque son but, car elle l'empêche d'acquérir, avec la maîtrise du français, les moyens de son autonomie. Avant même que l'élève ne puisse *« construire des repères historiques »* et *« se repérer dans le temps »*, selon les termes du programme officiel, les mêmes militants projettent sur le passé leurs revendications présentes : ils calculent le pourcentage de femmes *« autrices »* dans les programmes, la part des *« représentants des minorités »* étudiés en cours d'histoire. Ces préoccupations anachroniques s'apparentent parfois à la « cancel culture », et coupent les élèves des sources de la langue et de la culture.

Canopé, l'éditeur officiel des ressources pédagogiques de l'Éducation nationale, en présente des exemples. Pour *« maîtriser le vocabulaire lié aux identités de genre »* et faire *« connaître les préfixes d'origine grecque ou latine et en comprendre l'importance dans le vocabulaire français »*, Canopé propose à l'élève de collège l'exercice suivant : *« Recherche l'étymologie et la signification des préfixes "hétéro", "homo", "trans", "cis", "inter" et "bi" »* (« Éducation et LGBTI+. Propositions d'activités pédagogiques pour le collège »).

> Canopé est l'éditeur officiel des ressources pédagogiques de l'Éducation nationale. Pour faire « connaître les préfixes d'origine grecque ou latine », il propose à l'élève de collège cet exercice : « Recherche l'étymologie et la signification des préfixes "hétéro", "homo", "trans", "cis", "inter" et "bi" »

Un autre exercice consiste à repérer des *« stéréotypes »* dans une image. Le corrigé précise que *« les stéréotypes à repérer sont : les couples hétérosexuels ; la mariée en blanc dont la petite fille tient la traîne, suggérant une filiation ; l'idée que son destin est également de se marier, d'où la présence du petit garçon en costume comme le marié ; la mère qui pleure, les femmes seraient ainsi plus "sensibles et émotives" »*…

Canopé propose également des formations continues pour enseignants, pour leur apprendre notamment à *« défaire la norme cisgenre »*, c'est-à-dire à utiliser les *« outils de la pédagogie critique de la norme »* pour repérer les *« manifestations de la cisnormativité en milieu scolaire, du contenu des enseignements aux interactions quotidiennes »*, ce qui leur permettra de *« travailler sur la cisnormativité avec leurs élèves »*.

Des courants pédagogiques militants (les pédagogies « radicales » dites « critiques » ou « contre-pédagogies », qui luttent contre le *« patriarcat néolibéral, hétéronormé, sexiste, cisgenré, classiste et raciste (…) sur le plan du savoir et de l'épistémologie »* (voir, par exemple, « Pour une éducation de quel genre ? Des pédagogies de la cruauté aux pédagogies de l'émancipation », sur le site calenda.org) se retrouvent dans la formation des enseignants.

À l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspe) de Créteil, le futur enseignant apprend ainsi que *« le système scolaire reproduit une différenciation entre les sexes, source d'inégalités scolaires, sociales, économiques et politiques. Ces inégalités se construisent au quotidien dans toutes les sphères de l'école (…) par des processus qui s'inscrivent dans une perspective hétéronormative et (…) s'articulent en outre avec d'autres rapports sociaux de racisation, de classe. »* Le remède est tout trouvé : c'est *« le concept de genre et d'intersectionnalité »*.

Le laisser-faire au sein des réseaux pédagogiques est en voie de devenir un phénomène politique. Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a pour mission de *« créer de la cohérence et de la transversalité dans les politiques publiques concernant les jeunes de 16 à 30 ans »*. Or son nouveau président, Omar Didi, militant associatif, intervenait en 2017 en tant que panéliste aux côtés d'Elsa Ray du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), association dissoute depuis par l'État, et se félicitait de ce travail en commun au nom de l'*« intersectionnalité »*. L'association qu'il préside propose *« des espaces de parole racisée* (sic) *et LGBTQIA+ à permanence non mixte »*, en contravention totale avec les engagements des chartes des valeurs de la République et de la laïcité. Son association a pourtant perçu, rien que pour l'année 2019 : 7 000 euros de la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, 10 000 euros du ministère de la Jeunesse, 20 000 euros du ministère de la Culture, 40 000 euros du conseil régional d'Île-de-France, 22 000 euros du Conseil de Paris, et 46 000 euros de fonds européens. Ne doutons pas que le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse se transformera bientôt en caution d'associations militantes développant des actions « innovantes » auprès des publics scolaires.

> À l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Créteil, le futur enseignant apprend que les « inégalités se construisent au quotidien dans toutes les sphères de l'école (…) par des processus qui s'inscrivent dans une perspective hétéronormative et (…) s'articulent en outre avec d'autres rapports sociaux de racisation, de classe »

On le voit, l'école est le lieu d'une guerre d'influence. La solution se trouve naturellement dans le renforcement des disciplines fondamentales : langue, histoire et littérature, mathématiques, sciences de la nature. Ce sont elles qui, depuis très longtemps, ont ouvert les esprits des écoliers de la République de toute condition et de toute origine et leur ont permis de s'extraire des fatalités auxquelles les communautarismes entendent aujourd'hui les condamner. Or, pendant que Jean-Michel Blanquer tient des propos fermes contre l'idéologie woke, elle progresse dans les services de son propre ministère.

** Xavier-Laurent Salvador, agrégé, est maître de conférences en linguistique médiévale à l'université Sorbonne Paris Nord. Hubert Heckmann, agrégé, est maître de conférences en littérature médiévale à l'université de Rouen. Ils ont cofondé l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires.*

Les Antilles n'ont pas besoin de réformes institutionnelles, mais d'entreprises privées

DESSINS CLAIREFOND

HERVÉ MARITON

Les habitants des Antilles françaises ne réclament pas l'autonomie. La Martinique et la Guadeloupe pâtissent, avant tout, d'une pénurie d'emplois privés. Accroître encore le nombre d'emplois aidés dans les secteurs public et associatif, comme l'annonce le gouvernement, ne règlera rien, argumente l'ancien ministre de l'Outre-mer*.

En évoquant la question institutionnelle comme élément de réponse à cette crise, le ministre des Outre-mer, s'il a pu surprendre, aura eu le mérite de mettre les acteurs devant leurs responsabilités et de faire constater qu'elle n'est pas le sujet principal. Il aura suffi qu'il prononce le mot d'autonomie pour que chacun devienne plus prudent. L'article 73 de la Constitution qui définit le cadre juridique actuel applicable aux départements d'outre-mer offre des souplesses importantes, il prévoit d'amples possibilités de dévolution des responsabilités aux pouvoirs locaux. Ni l'État, ni les élus territoriaux n'ont su ou voulu en faire grand usage. Avant de songer à changer de cadre institutionnel pour accéder à une plus grande autonomie selon les dispositions permises par l'article 74 de la Constitution (opérer un transfert de nouvelles compétences majeures et rendre optionnelle l'application des lois nationales hors domaine régalien), il faudrait faire un bilan de la « non-utilisation » des nombreuses possibilités offertes par le cadre juridique de l'article 73 en matière d'adaptation et de dérogation de la norme, ce qui permettrait sans doute de mieux comprendre certains freins et de nombreuses frustrations légitimes.

Mais admettons qu'améliorer le dispositif le rende plus opérant, qu'une évolution vers le statut de collectivité autonome d'outre-mer (article 74 de la Constitution) fasse espérer un meilleur avenir, encore faut-il que la population et ses représentants légitimes le disent. Ces derniers ont sans doute une petite idée de la réponse : en 2010, 79 % des Martiniquais et 70 % des Guyanais ont répondu non à un référendum sur l'autonomie.

> En 2010, 79 % des Martiniquais et 70 % des Guyanais ont répondu non à un référendum sur l'autonomie

Prenons garde que le renouvellement permanent de ce débat n'épuise les énergies. Il est trop facile d'imaginer sortir d'une telle crise par une réponse institutionnelle. Faute de réflexion de fond, on recherche des annonces rapides. Faute d'améliorer la vie des gens, il est tentant de voter une loi et, mieux encore, de modifier la Constitution…

La France, trop souvent, ne s'intéresse aux outre-mer que de façon ponctuelle, lors de crises. La violence insurrectionnelle fait croire à la nécessité d'une réponse essentiellement politique et statutaire. Certes, il y a toujours aux Antilles un terreau marxiste, inspiré encore du castrisme et du chavisme, bien plus fort qu'en métropole. Mais il n'est pas majoritaire parmi la population et l'exagérer conduirait à de mauvaises décisions.

La crise actuelle comporte une part purement sécuritaire. Le Covid, une plus grande fermeté de l'État, ont un peu compliqué l'activité de la filière de la drogue, encourageant certains « jeunes » (pas tous !) à la violence.

Le gouvernement doit trouver, dans la détermination et l'écoute, la voie pour rétablir l'ordre public, la liberté de mouvement et détendre la situation actuelle ; il est à la manœuvre.

Mais les vrais sujets, ce sont la vie chère, le niveau du chômage, en particulier pour les jeunes, une part excessive d'emplois publics, une part insuffisante des entreprises dans le PIB local. Beaucoup a été fait et est fait pour les outre-mer, mais la dimension économique n'a pas assez sa place. L'enjeu n'est pas uniquement celui des moyens, des aides, même s'ils sont indispensables. Il faut changer le modèle. Par de grandes lois ? Je ne crois pas. Développons un talent d'agilité, le sens du risque et un certain esprit de continuité.

L'agilité pour que les acteurs publics assouplissent leurs pratiques, coordonnent leurs décisions, leurs actions. Il y a de graves problèmes de coordination entre financements européens attribués par les autorités locales et interventions de l'État. C'est un gaspillage d'énergie et de moyens.

Il faut que chacun assume d'aller au bout de ses responsabilités et des interprétations possibles du cadre existant. Cela suppose un sens du risque. Il ne s'agit pas de valider, au contraire, les dérives légales qui abîment l'action publique outre-mer, mais de faire respecter la loi, rien que la loi, mais toute la loi. Il ne s'agit pas de faire ce qui est illégal mais d'explorer tous les possibles.

Enfin, la continuité de la stratégie est nécessaire. La part de l'emploi public est reconnue comme excessive ; est-ce une bonne orientation de créer, comme le propose le gouvernement, de nombreux emplois aidés dans le public et le secteur associatif ? Ne devrait-on pas favoriser l'insertion dans les entreprises ? Peut-on convenir qu'il n'y a pas d'avenir des outre-mer sans un développement des entreprises, et définir une stratégie en conséquence ? Le plan de relance aura été, encore une fois, trop tourné vers les dépenses publiques. Et quand des moyens sont mobilisés, soyons attentifs à ne pas nous contredire d'une crise à l'autre. Je reviens de Guyane où, pour la filière pêche, pour l'exploitation des ressources naturelles, le bois, l'or, les stratégies de l'État sont si inconstantes, si contradictoires dans le temps. Résoudre le chômage des jeunes, ce n'est pas ajouter des emplois publics supplémentaires à des recrutements déjà surabondants, c'est reconnaître des filières solides, organiser, avec les autorités locales, des formations attractives, adaptées au marché, dans une vision stratégique bien ancrée. Des jeunes mieux employés, des entreprises plus compétitives, des emplois privés plus nombreux contribueront mieux à lutter contre la vie chère que toute distribution d'argent public qui, comme on l'a vu lors de la précédente crise en Guadeloupe en 2009, aggrave au contraire le phénomène.

L'économie n'est évidemment pas la seule dimension de la crise aux Antilles. Mais là, comme ailleurs dans les outre-mer, sa santé est indispensable à la santé de la société.

** Président de la Fédération des entreprises des outre-mer.*

CHRONIQUE
Renaud Girard
rgirard@lefigaro.fr

Les enjeux du voyage de Macron dans le Golfe

Emmanuel Macron fera une tournée dans le golfe Persique les 3 et 4 décembre 2021. Quels en sont les objectifs ?

Les enjeux de sécurité régionale sont la priorité. La tournée amènera le président français aux Émirats arabes unis, au Qatar et en Arabie saoudite. L'émirat d'Abu Dhabi abrite à lui seul trois bases militaires françaises, de la marine, de l'armée de l'air et de l'armée de terre.

La France a des accords de défense avec les Émirats et le Qatar ; elle apporte également un soutien opérationnel à l'armée saoudienne. La France entend garantir ses approvisionnements pétroliers et la liberté de navigation dans le Golfe, grâce à sa marine et à celles de ses alliés. Les États-Unis d'Amérique et la France souhaitent stopper dans l'œuf toute velléité d'accaparement du Golfe par les forces armées de l'Iran. Ainsi que toute velléité de fabrication de la bombe atomique.

C'est justement le sujet des négociations qui ont repris le lundi 29 novembre à Vienne entre les grandes puissances et l'Iran, lesquelles intéressent au plus haut point les pétromonarchies du Golfe.

Les six puissances qui négocient au nom de l'ONU, à savoir la France, l'Amérique, l'Angleterre, la Chine, la Russie et l'Allemagne, sont, une fois n'est pas coutume, d'accord. Elles veulent empêcher toute prolifération nucléaire en faveur de l'Iran. Elles entendent reconstruire l'accord nucléaire qui avait été signé sous Obama le 14 juillet 2015 à Vienne, mais que Trump avait ensuite détruit unilatéralement.

Il s'agissait à l'époque d'obtenir une dénucléarisation militaire de l'Iran en échange d'une suspension des sanctions. On avait proposé à l'Iran d'abandonner toute idée de bombe atomique, pour redevenir la grande puissance commerciale du Moyen-Orient qu'elle avait été sous le chah. Les inspecteurs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne) avaient, à quatre reprises, constaté que l'Iran avait tenu ses engagements en matière de plafonnement de son enrichissement d'uranium et d'ouverture de ses installations nucléaires de recherche. Cependant, pour des raisons de pure idéologie, Trump avait défait ce qu'Obama avait fait. Les pays européens ont été scandalisés, mais ils ont été incapables de maintenir leur commerce avec l'Iran. En effet, des sociétés comme Total et Peugeot, qui étaient leaders dans leur domaine en Iran, ont dû quitter le pays par peur d'être sanctionnées par le Trésor américain. Personne n'est parvenu jusqu'à présent en Europe à se jouer de l'extraterritorialité du droit américain.

En représailles, les Iraniens ont repris leur enrichissement d'uranium, tout en rendant beaucoup plus difficile le travail d'inspection de l'AIEA chez eux. Ils sont maintenant beaucoup plus proches de la masse critique nécessaire à une explosion nucléaire qu'ils ne l'étaient il y a six ans. Ils ont traîné les pieds avant de reprendre les négociations de Vienne. Veulent-ils gagner du temps pour accroître leurs stocks de matières fissiles et devenir un « pays du seuil », au même titre que le Japon ou que la Corée du Sud ? Inversement, si l'Iran privilégie son économie et veut sincèrement se dénucléariser, il risque d'exiger de Joe Biden quelque chose que le président ne sera pas capable de donner : la ratification d'un traité international en bonne et due forme par le Sénat américain, qui exige une majorité des deux tiers.

Les alliés arabes de la France dans le Golfe demanderont à son président de rester ferme dans les négociations de Vienne avec l'Iran. Emmanuel Macron les entendra mais, en échange, plaidera pour le sort du Liban. Les pétromonarchies du Golfe ont arrêté de financer le pays du Cèdre, bien qu'il ait accueilli plus d'un million de réfugiés syriens. L'Arabie saoudite a même arrêté de commercer avec lui. Ces puissances sunnites veulent punir le Liban, estimant qu'il est tombé trop profondément entre les mains du Hezbollah, le grand parti de sa communauté chiite. Le problème du Parti de Dieu aux yeux des pétromonarchies n'est pas son islam rigoriste. C'est son rôle de bras armé de l'Iran au Moyen-Orient. Le Hezbollah est intervenu en Syrie pour soutenir le régime baasiste contre les rebelles. Il apporte aussi un soutien militaire aux rebelles houtistes du Yémen, contre lesquels l'Arabie saoudite et les Émirats sont entrés en guerre en 2015. Il est enfin, à la frontière sud du Liban, l'instrument des Iraniens dans leur bras de fer avec Israël. Lequel est devenu un ami des pétromonarchies, au point qu'Émiratis et Israéliens font désormais des manœuvres militaires communes.

Mais aux yeux de la France, ce boycott du Liban s'apparente à une politique du pire. Car le pays du Cèdre reste un modèle de cohabitation religieuse au Moyen-Orient, qui doit être défendu contre vents et marées.

ENTRE GUILLEMETS

100 000 citations et proverbes sur **evene.fr**

30 novembre 1874 : naissance de Winston Churchill.

KEYSTONE ARCHIVES/HIP/LEEMAGE

Churchill

« L'Angleterre s'écroule dans l'ordre, et la France se relève dans le désordre »

ANALYSE
François-Xavier Bourmaud
fxbourmaud@lefigaro.fr

Joséphine Baker ou le macronisme à visage découvert

C'est un mystère qui rend fou tous ceux qui ont essayé de le résoudre. Et ils sont nombreux. Qu'est-ce que le macronisme ? Depuis le début du quinquennat, à droite comme à gauche, et même parmi les proches du président de la République, personne n'a encore vraiment réussi à répondre à la question. D'où l'importance de la panthéonisation de Joséphine Baker, dernière touche dans le tableau pointilliste que dessine Emmanuel Macron depuis son élection. Car tout, dans cette décision, illustre la doctrine indéfinie du macronisme.

À commencer par l'aspect disruptif de cette panthéonisation.

« De la ceinture de bananes à la couronne de lauriers », résumait l'écrivain Régis Debray, qui avait lancé l'idée en 2013. De quoi séduire Emmanuel Macron, à la recherche quasi obsessionnelle, depuis son entrée en politique, de la meilleure façon de casser les codes. En la matière, Joséphine Baker se pose là. Et illustre de façon troublante les lignes directrices du chef de l'État. D'abord la lutte contre l'assignation à résidence, dont elle fut victime dans son Amérique natale. Thème très présent dans le discours du candidat Macron en 2017. Danseuse de cabaret dans les Années folles, Joséphine Baker s'émancipe du rôle que la société française d'alors veut lui imposer. C'est son engagement dans la Résistance et dans l'armée française pour lutter contre l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Elle sort du cadre.

Ensuite, l'ouverture au monde. Thème là encore très présent dans le discours du candidat Macron de 2017 avec la tonalité très européenne de sa campagne, mais aussi avec ses plaidoyers réguliers en faveur du multilatéralisme développés durant la présidence de Donald Trump. Pour l'Américaine Joséphine Baker, c'est le choix de devenir française. Une fierté, même, comme ce jour de 1963, lorsque, en participant à la marche pour les droits civiques aux États-Unis aux côtés de Martin Luther King, elle défile dans son uniforme de l'armée de l'air française.

> Joséphine Baker explique avoir choisi la France parce qu'« ici on (la) prend pour une personne et on ne (la) regarde pas comme une couleur »

L'ouverture au monde, ce sont également ces douze enfants des quatre coins du monde adoptés par Joséphine Baker. *« Dans une époque où on s'interroge sur les liens du sang, il est important de rappeler qu'il y a les liens du cœur, que cela fait aussi partie de la quête de liberté et de justice »*, observe-t-on à l'Élysée. Façon pour Emmanuel Macron de souligner en creux qu'au-delà du débat éruptif sur l'immigration qui imprègne la précampagne présidentielle, la décision de devenir français est un choix qui peut enrichir le pays. Et encore aujourd'hui, et même très récemment. Si la France peut espérer devenir un jour championne du monde des échecs, c'est grâce au jeune joueur prodige de 18 ans Alireza Firouzja, dont la famille iranienne a obtenu la naturalisation en juillet 2021. C'est aussi cela, Joséphine Baker, la richesse de l'immigration par-delà les difficultés de l'intégration. Mais c'est aussi une femme noire qui vient surligner le caractère féministe et antiraciste du chef de l'État, au moment où les excès de ces deux mouvements viennent à en affaiblir la portée universelle. Une aspiration française pourtant que rappelle d'ailleurs Joséphine Baker lorsqu'elle explique avoir choisi ce pays parce qu'*« ici on (la) prend pour une personne et on ne (la) regarde pas comme une couleur »*.

Tout cela dessine une figure consensuelle, propre à illustrer deux autres grands enjeux du quinquennat d'Emmanuel Macron : le dépassement des clivages politiques et la réconciliation des mémoires. Sur cet aspect, le président de la République est encore loin du compte, mais la panthéonisation de Joséphine Baker dessine le chemin. Car, contre toute attente, ce choix inattendu s'est traduit par un consensus rare dans la classe politique, qui, de Marine Le Pen à Fabien Roussel en passant par Anne Hidalgo, a salué l'artiste. Joséphine Baker à haute voix, Emmanuel Macron sans le dire.

C'est l'effet recherché par le président de la République, celui d'une cérémonie qui échappe à toute lecture politique ou, comme le décrit un conseiller de l'Élysée, d'*« un grand moment d'union et de communion nationale »*. Autour de Joséphine Baker, donc. Voulu par le président de la République surtout. Comme un dévoilement du macronisme.

» Lire aussi PAGES 36 ET 37

FIGAROVOX

••• **ULTRAGAUCHE**

Manifestations « antifas » à Marseille et à Paris : « Empêcher des citoyens de s'exprimer et de débattre n'est pas acceptable en République », entretien avec Éric Delbecque, expert en sécurité intérieure, auteur des « Ingouvernables : de l'extrême gauche utopiste à l'ultragauche violente, plongée dans une France méconnue » (Grasset, 2019).

Les rencontres du FIGARO

NICOLAS SARKOZY
le 30 novembre à 20 h, Salle Gaveau.
Tarif : 25 € – placement libre.
Réservations : 01 70 37 18 18 ou www.lefigaro.fr/rencontres.

LE FIGARO

Dassault Médias (actionnaire à plus de 95 %)
14, boulevard Haussmann 75009 Paris
Président-directeur général Charles Edelstenne
Administrateurs Thierry Dassault, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Bernard Monassier, Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS (société éditrice)
14, boulevard Haussmann 75009 Paris
Président Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication Marc Feuillée

Directeur des rédactions Alexis Brézet
Directeurs adjoints de la rédaction Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Anne Huet-Wuilleme (Édition, Photo, Révision), Philippe Gélie (International), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Figaroscope, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences), Vincent Trémolet de Villers (Politique, Société, Débats Opinions)
Directeur artistique Pierre Bayle
Rédacteur en chef Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news Bertrand Gié
Éditeurs Robert Mergui Anne Pican

FIGAROMEDIAS
9, rue Pillet-Will, 75430 Paris Cedex 09
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
Président-directeur général Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
14, boulevard Haussmann 75438 Paris Cedex 09
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18 h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 55 56 70 11. Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine Club : 469 €. Semaine : 329 €. Week-end premium : 270 €.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. **Origine du papier :** Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.
ACPM LE TIERS DE CONFIANCE LA VALEUR DES MÉDIAS

Ce journal se compose de :
Édition nationale
1er cahier 24 pages
Cahier 2 Économie 10 pages
Cahier 3 Le Figaro et vous 10 pages
Édition Tremblay : Cahier 4 Figaro Nautisme 6 pages

GIVE THE GIFT OF WONDER*

*Entrez dans le monde des merveilles
photographie retouchée

SWAROVSKI